

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration
Rédaction (039) 21 11 35

Libération des otages américains: l'incertitude n'est pas dissipée



clarer le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell.

Selon la radio de Téhéran, les étudiants islamiques ont déclaré dans un communiqué: «A partir de maintenant, nous allons déléguer la responsabilité de la sauvegarde (des otages) au gouvernement et nous occuper du problème actuel le plus important, la défense de la patrie islamique».

MÉDIATION ALGÉRIENNE

Le détail du transfert des otages devait être discuté dans la soirée et, selon le communiqué des étudiants, le gouvernement devait notamment annoncer à cette occasion qui serait son «représentant pour la remise des espions américains».

On a appris de l'entourage du premier ministre iranien, M. Mohammed Ali Radjai, que l'Algérie servirait d'intermédiaire entre Washington et Téhéran à la fois pour les négociations précédant une libération des otages et pour leur libération même.

♦ Suite en dernière page

Parti communiste italien Autocritique en profondeur

Le Parti communiste italien a amorcé hier une autocritique en profondeur, la plus sévère sans doute depuis les années de la contestation estudiantine de 1968. Le comité central du parti a été convoqué sur le thème officiel des «problèmes les plus urgents» de l'Italie, et sur «les initiatives à prendre pour ouvrir une nouvelle phase de développement démocratique», comme l'a indiqué hier matin «l'Unità», organe du PCI.

Il s'agit en fait pour le PCI d'une série plutôt «grise», après les grandes espérances que M. Berlinguer avait nourries pour le «compromis historique» (alliance avec la démocratie chrétienne) lors du grand bond en avant des années 75-76.

Déçu par les résultats de la majorité de solidarité nationale - qui, à partir de 76, faisait du PCI (34% des voix) l'appui d'un gouvernement démocrate minoritaire (38%) - M. Berlinguer avait choisi en 79 le passage à l'opposition. Pénalisé aux élections anticipées de 79 (30,4% de l'électorat), le PCI devait durcir le ton et l'opposition.

ÉCHEC DU PC CHEZ FIAT

La chute du gouvernement Cossiga en septembre dernier avait pu apparaître comme une victoire de la nouvelle «ligne Berlinguer». Mais les développements de la crise chez Fiat ont porté aussitôt après un coup sérieux, à la fois au mouvement syndical et au PCI.

M. Berlinguer était allé en personne assurer les grévistes de Turin que le PCI les soutiendrait à fond en cas d'occupation de l'entreprise. Le défilé de quelque 40.000 ouvriers et employés antigève quelques jours plus tard, puis l'accord de compromis final signé entre la direction et les syndicats, sont apparus comme une mise en échec de l'initiative de M. Berlinguer.

DÉFINIR LA GAUCHE

Ce n'est point toutefois un «procès à Berlinguer» qui s'est ouvert hier à Rome, mais plutôt l'amorce d'une analyse des défaillances, de la situation actuelle, des données qui ont pu échapper au parti, de l'état de la gauche de façon plus générale.

«Il s'agit de savoir ce qu'est la gauche, ce qu'elle veut, et comment son unité peut ouvrir des développements nouveaux dans le monde catholique et dans la démocratie chrétienne elle-même», écrit «Rinascita», la revue du PCI.

La position du secrétaire apparaît solide, la stratégie de fond semble devoir rester celle d'une rencontre future entre les deux grands partis italiens. Reste sans doute à définir, entre les déceptions de la «majorité de solidarité nationale» et les difficultés de l'opposition, quelle tactique utile suivre dans l'immédiat. (afp)

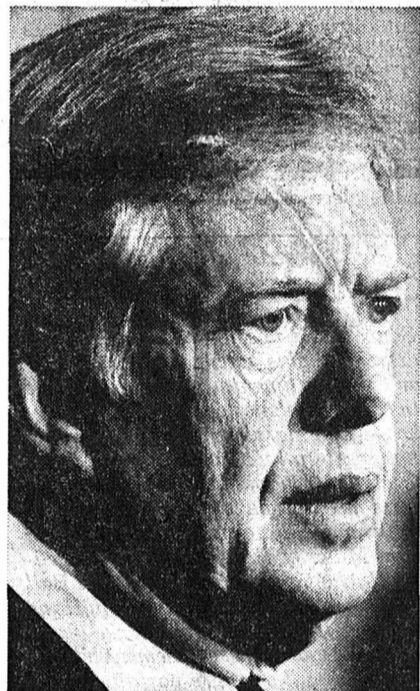
Dernier sondage sur les élections présidentielles américaines

Légère avance de Ronald Reagan

Le candidat républicain Ronald Reagan est crédité de 44 % des intentions de vote contre 43 % pour le président Jimmy Carter, selon le dernier sondage réalisé par le «New York Times» et la chaîne de Radio-Télévision CBS, et publié hier, à la veille des élections. Selon ce sondage, 8 % des électeurs disent préférer le candidat indépendant, John Anderson.

Ce dernier sondage met en évidence la légère avance que l'ancien gouverneur de Californie a sur le président Carter depuis le précédent sondage, il y a deux semaines, avant le débat télévisé entre les deux candidats. 39 % des électeurs se disaient alors favorables au président Carter contre 38 % à M. Reagan.

Le sondage «New York Times - CBS» publié hier a été effectué avant l'annonce des conditions du Parlement iranien pour la libération des otages. Il met en évidence l'importance d'une participation maximale des électeurs.



La fatigue se lit sur le visage du président Carter. (Bélino AP)

La différence de 1 % entre les deux candidats tombe dans la limite du pourcentage d'erreur possible d'un tel sondage.

TOUR DE FORCE LOGISTIQUE

Les nouvelles parvenant de Téhéran hier matin - transfert des otages sous l'autorité du gouvernement et annonce de leur remise à l'ambassadeur d'Algérie en cas d'accord - étaient suffisamment rassurantes pour que le président Carter n'ait pas à craindre les conséquences d'une nouvelle déception de l'opinion avant les élections d'hier.

Sa dernière journée de campagne est un tour de force logistique. Il quittait Washington pour se rendre à Akron, dans l'Ohio, l'un des Etats-clés de la ceinture industrielle du nord-est. Puis il traversait tout le continent pour être présent à plusieurs réunions électorales sur la côte Pacifique. Il ne s'est pas encore résigné à abandonner à son rival républicain les 45 votes électoraux de la Californie.

Dans la nuit, il repartira vers la côte Atlantique pour aller voter ce matin dans son village natal de Plains, en Georgie, avant de regagner la Maison-Blanche où il attendra nerveusement l'annonce de sa victoire... ou de sa défaite.

Ronald Reagan n'a, lui non plus, épargné aucun effort de dernière heure pour conserver la faible avance que lui donnent les derniers sondages.

♦ Suite en dernière page

Alors que le gouvernement iranien avait laissé espérer hier une prochaine libération des otages, le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, a déclaré que cela «exigera du temps, de la patience et de la diplomatie».

Après un an moins un jour de captivité, le gouvernement iranien avait fait savoir hier qu'il tiendrait une réunion avant minuit «et annoncera sa décision» sur la date du transfert des 52 otages.

Cette importante annonce avait été précédée d'une rencontre de deux heures entre l'ayatollah Khomeiny et les étudiants islamiques. A l'issue de cette réunion, les étudiants avaient transmis la «responsabilité» des otages aux autorités gouvernementales, une mesure accueillie avec satisfaction à Washington. «Si le transfert au gouvernement a lieu, ce sera un signe très encourageant», devait dé-

OPINION

L'élection de la méfiance

Partis front contre front comme deux bouquetins en rut, après neuf mois d'encornement, Carter et Reagan mènent des assauts au pas, à petits pas: la campagne électorale pour les présidentielles américaines se termine sans éclats.

L'Amérique a voté. Cette nuit, l'immense machinerie électronique sera mise en route pour dépouiller le scrutin. Si la moitié du corps électoral américain se rend aux urnes, il faudra décompter quelque 80 millions de bulletins.

Et demain matin, nous aurons un nouveau président.

Nous ? Oui, «nous» membres du camp occidental. Que cela nous plaise ou non, ce qui se passe en Amérique, les options fondamentales et même accessoires, des Etats-Unis, conditionnent une partie importante de notre devenir.

Aux Etats-Unis plus qu'ailleurs, les mass media sont coupables de réduire l'affrontement politique aux normes d'un match de boxe, quand ce n'est pas à un spectacle de catch, truqué parce que réglé comme un inélegant ballet.

L'élection du président des Etats-Unis est-elle vraiment accrochée aux prestations des candidats devant les caméras de télévision ?

Le débat d'idées peut-il véritablement être réduit à ce grand bavardage où prime le verbe ?

Peu à peu nous sommes gagnés par cette tendance. Les élections se jouent aux points. En lieu et place de l'urne on pourra dresser une table de ping-pong et régler l'affaire en deux matchs et la belle.

J'ai demandé autour de moi quelles étaient les options fondamentales qui distinguaient un

candidat de l'autre. Rares ont été mes interlocuteurs et interlocutrices qui se hasardaient à répondre au-delà d'un simple hochement de tête doublé d'un mouvement des épaules.

A dire vrai, au fur et à mesure que l'on se rapprochait de l'échéance de ce mardi 4 novembre, le vocabulaire des deux candidats à la Maison-Blanche, s'émoussait et l'on était fondé à croire que l'on n'avait plus face à face que deux tempéraments qui s'exprimaient sur une même politique. Or rien n'est plus faux.

Au terme d'un mandat de quatre ans, Carter ne fait pas illusion. Il a pour lui le courage de l'indécision, de l'hésitation permanente, et il en faut une somme de courage pour oser hésiter alors que partout on tranche sans souci des conséquences.

Reagan, lui, reste un marchand d'illusions, à la limite, un bonimenteur. Quand il prétend augmenter l'armement des USA tout en réduisant de 30 % en trois ans la charge fiscale, il ne dit pas dans quoi il va tailler pour équilibrer les finances de l'Amérique: dans le bilan social, l'inflation étant mise en roue libre.

Cette élection est celle de la méfiance alors que précisément le monde occidental a besoin de reprendre confiance à travers des convictions ravivées.

Quelques dizaines d'Américaines et d'Américains se méfieront peut-être un peu moins de Carter que de Reagan et cela suffira au président sortant pour rentrer à la Maison-Blanche.

Quelques dizaines de milliers de voix de différence seulement, pour le chef de file du monde occidental. C'est peu, mais c'est ainsi qu'avait été élu Kennedy...

Gil BAILLOD

La 2e entreprise américaine: le Syndicat du crime

Dans un pays qui proclame ouvertement, par la voix d'un des présidents (Calvin Coolidge) que «son affaire est de faire des affaires», le crime organisé n'est que «la poursuite des affaires par d'autres moyens» comme la guerre, selon Clausewitz, était «la poursuite de la diplomatie par d'autres moyens». Mais si l'année dernière le Syndicat du crime constituait la deuxième entreprise américaine - après le pétrole, qui accusa un revenu de 365 milliards de dollars, mais avant l'automobile qui n'en accusa que 125 milliards - avec 150 milliards de revenus et 50 milliards de bénéfices nets, c'est moins en raison de ses activités franchement criminelles (drogue, jeu, incendies, prostitution, etc.) qu'aux affaires qu'elle fait par le truchement d'entreprises légitimes, ayant pignon sur rue et tous les dehors de la respectabilité.

Dans l'«Opéra de quat'sous» de Brecht, la femme de Mc the Knife explique aux complices vieux jeu de son époux: «Voler une banque n'est rien quand on peut posséder une banque». Cette leçon a été bien apprise, apparemment, par la nouvelle génération de mafiosos, car le crime organisé pousse ses tentacules dans le grand et petit commerce, l'industrie, la banque, envahit les uns après les autres les secteurs les plus divers de l'économie et constitue à l'heure actuelle une des principales sources d'investissements des Etats-Unis. Son influence - à l'insu du public - se fait sentir dans la presse, au niveau de l'administration, dans les Chambres des représentants locales et sur le Capitole, dans les universités et dans les tribunaux.

LES «PETITES OPÉRATIONS»

Car le crime organisé, en distribuant de main à main des liasses de «billets verts», a les moyens de se faire entendre. Bien sûr, une partie des bénéfices glanés

De notre corr. à New York
Louis WIZNITZER

chaque année par le C.O. (crime organisé) provient encore des «petites opérations»: le ramassage des ordures à 10 dollars par tête de pipe, les paris de 1 dollar, la «protection» offerte pour 25 dollars par mois aux petits négociants contre l'incendie et les casseurs de vitre, les 25 cents mis dans les «juke-boxes» (flippers) et autres appareils à sous.

LE «COMMERCE EN GROS»

Mais le plus clair des activités du C.O. s'étend loin de cet univers minable de gagne-petits. Le Capo Famiglia de La Nouvelle-Orléans, Carlos Marcello, possède une chaîne de motels. A Cleveland, Morris Dalitz est à la tête d'une chaîne de teintureriers et de laundromats. Anthony Provenzano, dans le New Jersey, dirige plusieurs sociétés de transports (camions).

A New York, Johnny Dioguardio (chef de l'une des cinq «familles criminelles» qui se partagent la ville) mène de front des restaurants Kosher (sic), une fabrique d'articles de New York» (pour touristes) et des magasins de disques.

POUVOIR PARTAGÉ

Il faut dire que C.O. n'est plus l'apanage des Siciliens et qu'on ne peut l'amalgamer à la mafia que dans le sens le plus large. Bien sûr la Cosa Nostra italienne reste un des piliers du crime organisé, mais elle partage aujourd'hui le pouvoir avec des juifs (Meyer Lansky, Moe Diltz - chacun évalué à 100 millions de dollars - Joseph Stacher, avec des noirs et des latins (spécialisés dans le trafic des stupéfiants) puissamment organisés, armés, introduits et, au même titre que les Siciliens, barons, comtes et ducs de l'Empire du crime organisé.

Le FBI estime qu'en Floride les investissements du C.O. dans l'immobilier se chiffrent aujourd'hui à 7 milliards de dollars et qu'en particulier tous les grands hôtels le long de la plage de Miami Beach appartiennent au Syndicat du crime. De même au Texas, en Arizona, en Californie, les milliards provenant du trafic de la marijuana et de la cocaïne sont réinvestis dans l'immobilier, les garages, les motels, les teintureriers, les bars, les restaurants, les boucheries, les banques.

♦ Suite en dernière page

LE SALON CHAUXOIS OUVRE
SES PORTES MERCREDI

Notre supplément

ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Pour 1981, on prévoit
un déficit
de 20 millions

Lire en page 7

ÉLECTIONS COMMUNALES
DANS LE CANTON DU JURA

Les dernières listes

Lire en page 14

A la Galerie du Manoir

Les étonnements et surprises de Fred Perrin

Foule d'amis et grand public pour le vernissage de Fred Perrin à la Galerie du Manoir, il y a une dizaine de jours; on reconnaissait nombre d'artistes de la région et M. Francis Matthey, président de la ville, eut l'honneur de présenter le héros du jour. Il le fit en termes chaleureux, à l'image de la personnalité de Fred Perrin, et saisit cette occasion pour rappeler en termes simples mais bien sentis la place de l'artiste dans la société.

Lorsque ces dernières années, nous avons évoqué le travail de ce sculpteur, c'était surtout pour rappeler les nombreux prix dont il a été le lauréat. En effet, entre 1965 et 1978, il obtint par deux fois le prix de la Fondation Kiefer-Habitzel, une bourse fédérale, le prix du Musée de la Chaux-de-Fonds, le Prix André Susse de la Jeune Sculpture à Paris et il y a deux ans, le prix de la Biennale internationale de la petite sculpture à Budapest.

C'est donc dire qu'il nous arrive entouré d'une reconnaissance – sinon d'une connaissance – large et l'exposition actuelle de la Galerie du Manoir permettra à maint Chaux-de-Fonnier, de faire une

réelle approche de l'œuvre de cet artiste qui tient sa première exposition personnelle dans sa ville.

Nous avions déjà pu admirer, récemment, quelques-unes de ses créations de grand format sur la place aménagée en lieu d'exposition avenue Léopold-Robert; en outre chaque Biennale cantonale – et celle de cette année aussi – permet de fugaces retrouvailles.

L'ensemble présenté à la Galerie du Manoir a l'avantage de donner un aperçu ample et récent, tout particulièrement dans des sculptures de petits volumes et l'on remarque d'emblée que ces dimensions, parfois très réduites, ne sont nullement une barrière à l'expression de l'artiste. Même, on y ressent peut-être plus cet investissement de la matière, ce fourmillement des formes et des volumes, cette imagination débridée.

Et en une telle exubérance, il est certes difficile d'analyser, d'explicitier. Cela devient d'ailleurs exercice inutile; et à un art qui semble naître d'abord de la spontanéité, d'une sorte de vivacité toute méridionale – ce n'est pas pour rien que Fred Perrin travaille régulièrement en Italie! – il faut répondre en acceptant une certaine fascination, en se laissant subjugué – regard et sensibilité – par une harmonie plastique qui s'impose d'emblée.

Après, poussés peut-être par notre esprit cartésien, nous cherchons le pourquoi et le comment; et si tout demeure du domaine de la pure interprétation, on se prend vite à entrer dans ce monde de Fred Perrin; on découvre une logique à cette effervescence, on se joue de ces chemins cassés, de ces courbes rompues et l'on perçoit mieux toute la richesse d'imagination et l'imprévu de l'inspiration.

DE QUELQUES OEUVRES

Ainsi ces quelques pièces trapues – Osmose, Germination, La Graine – apparaissent sans mystères dans leur volume lourd; mais que l'œil s'y attarde, ne tardant point à se perdre dans quelque fissure, à voir surgir quelque tracé, à se dire de surprises. Apparence compacte ou du moins sans secrets, ce n'était que méconnaissance et illusion.

D'autres sculptures, par contre, semblent offrir à tout venant jusqu'à leurs entrailles; elles se dénomment Tripode ou Cigale – mais ces titres ne sont-ils pas aussi marque du tempérament de Fred Perrin et le plus souvent, il est vain d'y vouloir quelque réalisme –, elles sont l'une sortie d'un traversin d'Iran, remarquable pierre rose qui a sa propre struc-

ture, l'autre arrachée d'un beau marbre noir; elles appellent le toucher, elles laissent sans obstacle glisser la main, souples et douces; mais que le regard flâne et s'imposera vite ici un écueil oublié, là une rupture cachée, plus loin un envol pour ailleurs, infini. Et c'en est fait de la sagesse tranquille.

Quant aux autres créations, Ange du Portugal née d'un marbre rose presque translucide, Fanfare, Cyclope, Le Hic, etc., coulées de bronze dans des tons sombres et chauds ou polis et miroitants, elles s'imposent par leurs multiples volumes découpés, par leur manière de se poser solidement – sortes de socles ou bases larges – pour ensuite mieux se démultiplier en creux et bosses, en espaces et volumes, en continuité et ruptures.

Et là, l'œil avide et l'émotion curieuse peuvent se perdre à jamais; ils seront tous deux tour à tour satisfaits de leurs découvertes, ou inquiets de l'encore inconnu; ils pourront pour toujours s'embarquer dans le tracé d'une voie pour en rejoindre une autre, s'acculer à des impasses les portant vers un nouveau retour. Car, une constante chez Fred Perrin, on ne s'arrête jamais. L'on peut sans cesse être émerveillé, découvrir, s'étonner; et par là, il s'impose que cet artiste ne pouvait qu'être sculpteur, tout comme s'impose à ses œuvres ce champ des trois dimensions, cette nécessité de pouvoir saisir l'objet artistique par toutes ses faces.

Terminons cette balade en admirant attentivement Pallas Athène, l'une des dernières œuvres réalisées; décèle-t-on, dans ces lignes plus franches, plus nettes, un assagissement? Est-ce l'annonce d'une évolution, la courbe d'un changement ou la plénitude calmerait quelque peu l'exubérance? Mais nous savons déjà que l'artiste ne cessera de nous étonner.

Il faut encore naturellement parler des matériaux utilisés. Marbre blanc de Carrare, marbre rose du Portugal, marbre noir, traversin d'Iran, et bien sûr du bronze pour des pièces merveilleusement réalisées également sur le plan de la bienfaisance. Un choix de matériau de base en parfaite harmonie avec la plastique de l'œuvre et l'on peut là encore mesurer la diversité du talent de Fred Perrin.

A noter encore que quelques pièces sont de très petits volumes, avec un charme particulier né du format mais une richesse d'invention et de réalisation, et qu'il existe quelques créations réalisées en multiples.



Cyclope. (Photo Philippe Ungricht)

L'exposition est ouverte jusqu'au 26 novembre et il nous semble utile d'insister sur le côté exceptionnel résidant dans l'ensemble réuni et donnant un aperçu intéressant de cet artiste, reconnu ici et ailleurs – les nombreux prix le prouveraient si besoin était – comme l'un des meilleurs.

Irène BROSSARD

COURTE BIOGRAPHIE

Fred Perrin est né à Boudevilliers en 1932. Il a étudié à l'École d'Art de La Chaux-de-Fonds et à l'Académie Brera de Milan (cours Marino Marini); a séjourné un an à l'Institut suisse de Rome. Actuellement vit et travaille à La Chaux-de-Fonds et à Pietrasanta (Toscane).

OEUVRES MONUMENTALES:

Gymnase cantonal, Collège intercommunal du Mail et Cité universitaire, Neuchâtel; Bâtiment des PTT, fontaine monumentale, Delémont; Ecole d'Art, La Chaux-de-Fonds.

Pensée

Il y a seulement de la malchance à n'être pas aimé; il y a du malheur à ne point aimer.

Albert Camus

● éphéméride ●

Journée du mardi 4 novembre 1980, 309^e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER

Aymeric, Émeric, Imre, Charles, Carl, Carlos, Charley, Charly, Jesse, Jessica, Jessy.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. – Occupation de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants islamiques, qui retiennent en otages une cinquantaine de personnes et demandent en échange l'extradition du chah.

1956. – L'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution décidant d'envoyer une force internationale au Moyen-Orient, la Grande-Bretagne et la France s'abstenant.

1956. – Les forces soviétiques attaquent Budapest et le président Imre Nagy se réfugie dans l'ambassade yougoslave.

1922. – Découverte en Egypte de l'entrée du tombeau du roi Toutankhamon.

ILS SONT NÉS UN 4 NOVEMBRE:

Félix Mendelssohn (1809-1847); Art Carney, acteur américain (1918); Edmund Kean, acteur anglais (1787-1833); Auguste Rodin (1840-1917); Will Rogers, humoriste américain (1879-1935).

La perle

Vous avez peut-être vu, il y a quelque temps, une photo des Centovalli avec ce titre: «Ligne complètement réouvertes».

Il y a là un petit piège à éviter. Il existe un substantif: réouverture. Mais il n'existe pas de verbe «réouvrir». On dit tout simplement: rouvrir. La ligne a été rouverte.

Le Plongeur

Stéphane Varègues au Centre de rencontre
Petit public pour grand talent

Public clairsemé samedi soir au Centre de rencontre pour entendre un artiste particulièrement intéressant. Mais public conquis rapidement par le grand talent de Stéphane Varègues, ce tendre viking de Normandie, remarquable compositeur et pianiste et son spectacle. Un spectacle didactique mais présenté avec tant d'amour, d'humour, de chaleur et de tendresse qu'il en devient populaire. C'est là une des grandes originalités du récital de ce garçon à la voix profonde, qui aime et connaît les poètes dont il parle.

Ce récital est d'ailleurs admirablement charpenté. Stéphane Varègues, par quelques chansons de son cru, se présente et présente son pays de brumes et de verdure, mais pays aussi où l'homme a créé Antifer, abominable complexe industriel.

Puis c'est l'apparition de Boris Vian, de ses héros de «L'écume des jours», Colin et Chloé, des textes dits ou mis en musique par Varègues, poèmes d'amour ou de moquerie, durs ou pleins de délicatesse, drôles ou sensibles.

Par l'entremise d'un texte comparatif des deux poètes, entre en scène Louis-Ferdinand Céline. La prose rythmée de ce dernier a permis à Stéphane Varègues de mettre quelques pages en chansons: «Notre île», «Mort à crédit», où l'on découvre la hargne mais aussi la surprenante tendresse de l'auteur du «Voyage au bout de la nuit».

Et enfin, c'est Prévert qui apparaît, Prévert racontant Vian. Avant que Varègues ne s'amuse de lui-même, avec la même poésie, la même morgue, la même révolte, le même humour que Vian, Céline ou Prévert.

La poésie est de tout les temps, elle est de toutes les générations, mais tant de gens la croient élitiste qu'elle devient élitaire. C'est un art réputé difficile et l'un des grands mérites de Stéphane Varègues est d'avoir surmonté cette difficulté en démontrant que la poésie est à la portée de tous en donnant à ses auditeurs l'envie de lire ou relire les œuvres de ceux qu'il présente. C'est un personnage attachant qui aurait mérité une plus large audience. (dn)

ENTRE FEMMES

Liberté chérie!

Qui dit liberté pense souvent libération. Ainsi naquit le Mouvement pour la libération de la femme, ce MLF qui fit tant parler de lui! Si je ne m'y intérais point, était-ce par manque de temps, par paresse, par absence d'intérêt pour la condition féminine, ou parce que je me sentais bien dans ma peau de femme, dans ma vie de femme au foyer, mais exerçant la profession de son choix? Dans ce dernier cas, j'aurais été sans doute taxée d'égoïsme monstrueux! En effet, même si l'on n'avait pas à se battre pour soi-même, il fallait se démener pour ses sœurs! «Une pour toutes, toutes pour une», en somme, puisque «l'union fait la force».

Mon propos n'étant nullement de critiquer, de blâmer certaines interventions, certaines revendications, certaines manifestations féminines, j'en reviens tout naturellement au besoin de libération que tout être normal porte en lui.

Si un vêtement nous gêne aux entournures, si des chaussures nous compriment les pieds, nous souhaitons nous en débarrasser. Tout petit déjà, l'enfant cherche à échapper à la tutelle de ses parents dont les ordres, les interdictions lui pèsent souvent, d'où ses «accès de refus» assez fréquents.

Heureux sont les gosses qui aiment l'école! Quant aux autres, assez nombreux, ils doivent y aller parce qu'il faut y aller; cette contrainte leur pèse. Combien préféreraient-ils faire l'école buissonnière en toute indépendance! Ensuite, l'apprentissage d'un métier, les études secondaires ou supérieures ne sont pas toujours la joie, pas plus que «le dur labeur quotidien», obligatoire si l'on veut gagner sa vie.

La vie de famille, la vie conjugale, la vie sociale représentent aussi, pour beaucoup, du moins à certains moments, une entrave à leur liberté. Il y a des heures où l'on a envie de tout lâcher, de tout balancer, de fuir tant d'obligations assommantes.

Tout lâcher, tout balancer, fuir n'importe où, faire n'importe quoi ou ne rien faire du tout, pour se sentir enfin libre! Serait-ce un rêve de paradis perdu?... L'évasion est souvent illusoire, car

on emporte avec soi ses problèmes, faute d'avoir tenté de les affronter et, si possible, de les résoudre sur place. Leur oubli momentanément ne les empêchera pas de revenir au galop à la première occasion; après une trêve plus ou moins longue, ils afflueront, ils envahiront la place laissée sans défense, ils paraîtront beaucoup plus agressifs, beaucoup plus lourds.

«Les hommes ne demandent pas tant la liberté que des libertés.» Cette phrase, je l'ai trouvée dans mon éphéméride; elle est de J. Chastenet, inconnu de moi, dont je salue au passage la sagesse basée sur une connaissance profonde de l'être humain.

Des jeunes ont manifesté à Zurich, à Lausanne; ces «manif» de la jeunesse ne datent pas d'aujourd'hui. De tout temps, la jeunesse a porté en elle un ferment de vie nouvelle; cela se bornait parfois à des discussions intellectuelles sans fin, au terme desquelles on avait l'impression d'avoir refait le monde! L'efficacité se mesure à l'action; or les actes de violence souvent commis par de jeunes manifestants sont, comme tous les actes de violence, une preuve d'infériorité, autrement dit le signe d'un esclavage, celui de ses passions.

Des jeunes ont clamé, dans la rue, un slogan qui me fut rapporté; j'éproue me souvenir de ses termes: «Nous voulons être libres de faire ce que nous voulons, où nous voulons!»

Que voulaient-ils, en somme?... Une maison pour les jeunes, par exemple. Cependant il n'y avait pas que cela. Une volonté de destruction les animait; qui veut détruire doit d'abord songer à reconstruire, mais une construction valable, donc solide, ne peut être établie que sur les fondements de la réflexion, de la raison, de la patience et de l'amour.

Les peuples opprimés, les individus enfermés arbitrairement dans des camps de travail, dans des hôpitaux psychiatriques, les otages innocents aspirent à la liberté la plus élémentaire.

Quant à la liberté fondamentale de l'être, on l'acquiert peu à peu en luttant contre ses mauvaises tendances, en essayant de mettre le bien à la place du mal.

RADIBOU

Le Jazz Band Ball de Lucerne

Souvent, de nos jours, les orchestres n'attachent plus aucune importance à leur tenue vestimentaire et se présentent dans des vêtements négligés. Les Wolverines, eux, apparaissent dans de seyants costumes bleu-noir, avec chemise blanche et nœud papillon. Ils poussent les choses jusqu'au détail: leur «vedette» en l'occurrence l'ancien clarinettiste de Glenn Miller et d'Armstrong qu'est Peanuts Huckoo, portait au Jazz Band Ball la même couleur de papillon qu'Hans Zurbrugg, trompettiste et leader...

Peanuts joue merveilleusement bien de la clarinette; il s'intègre parfaitement à l'ensemble et le titulaire habituel troque son instrument contre un saxophone. La technique incisive d'Huckoo, son phrasé, son inspiration, sa sonorité font comprendre le «pourquoi» de sa présence dans les All Stars d'Armstrong. De plus, il n'est pas avare de sa musique. Avec les rythmes des Wolverines, il a exécuté nombre de mélodies en soliste. L'accueil très chaleureux qu'il a rencontré n'avait qu'un défaut: l'exigüité du Black Jack, trop petite pour accueillir tous les lovers de son instrument. Dès les premières mesures, on entend que ces artistes se «connaissent» parfaitement maintenant car ils collaborent occasionnellement depuis plusieurs années.

Les Louisiana Dandies de Genève, avec le chanteur de Neuchâtel Louis Crelier, ont une nouvelle fois remporté «la cote d'amour». L'enthousiasme qu'ils provoquent reflète l'intérêt d'un très large public pour cette musique qu'était celle d'Ellington ou d'Henderson vers 1925. Leur présentation reste impeccable, mais dans la très grande salle qu'est le Gartenallee – énorme jardin couvert – il était quasi impossible de les entrevoir, des centaines de spectateurs n'ayant pas trouvé de place assise restant debout. Les partitions à trois clarinettes ou les interventions du trompette wawa dans le style de Bubber Miley, méritent une mention spéciale. Hagmann, annonçait la sortie pour Noël d'un nouveau LP avec des vocaux de Louis Crelier.

Le troisième pôle d'attraction traditionnelle, résidait dans la présence du trompette américain Wild Bill Davison – champion du dixieland aux USA – et de Dick Cary piano et trompette (saxhorn alto), autre musicien d'Armstrong.

A deux trompettes et un saxhorn, l'atmosphère est inhabituelle et leur style dixieland ne ressemble en rien au vieux

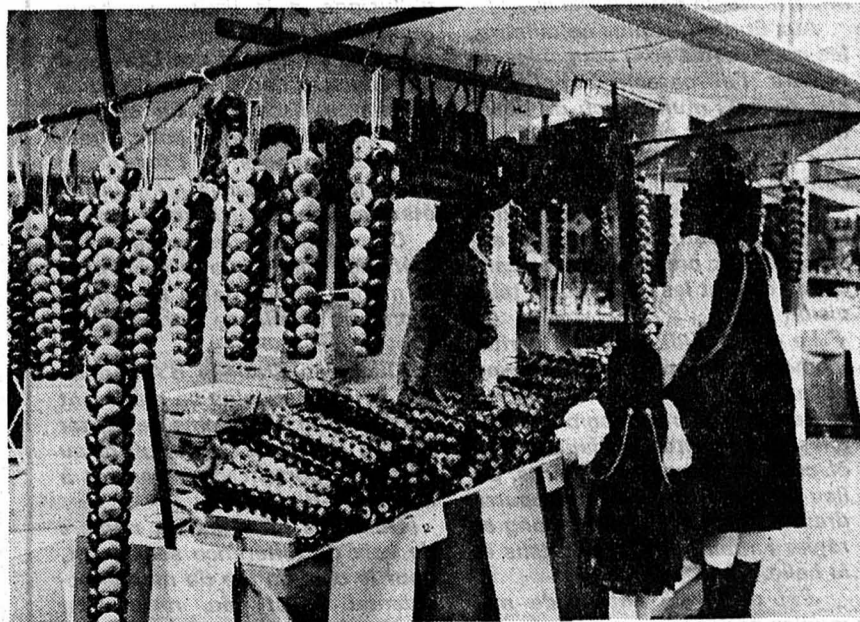
new-orleans. Les Flat Foot Stompers se présentent avec eux régulièrement depuis deux ans (Allemagne de l'Est), ils ont enregistré ensemble déjà et leur collaboration est du meilleur goût.

Pour les amateurs de jazz super-moderne, le Trio de la pianiste américaine Joanne Braken conduisait aux antipodes des genres ci-dessus. Une évolution s'est faite à Lucerne, car que ce soit Phil Wood et son quartet inspirés du Bird (Charlie Parker), Charly Antolini jazz-power, l'esprit est en majorité au moderne. Le pianiste Red Dr Feelgood, très efficace, sympathique, à conquis «son» auditoire (600 à 800 personnes) et réussi à «chauffer» une salle comme rarement un orchestre même arrive à le faire. De son vrai nom Willie Perryman est un pianiste né en 1911 à Atlanta, connu dès 1950 par ses enregistrements en soliste. Son savoir s'étale dans les boogies, les rags et surtout le rock.

Précisons qu'en sept heures d'horloge il fallait «incurgier» 35 heures de jazz, avec deux oreilles, et nous nous excusons auprès des vedettes oubliées ici.

Roq

Le marché aux oignons à Lausanne

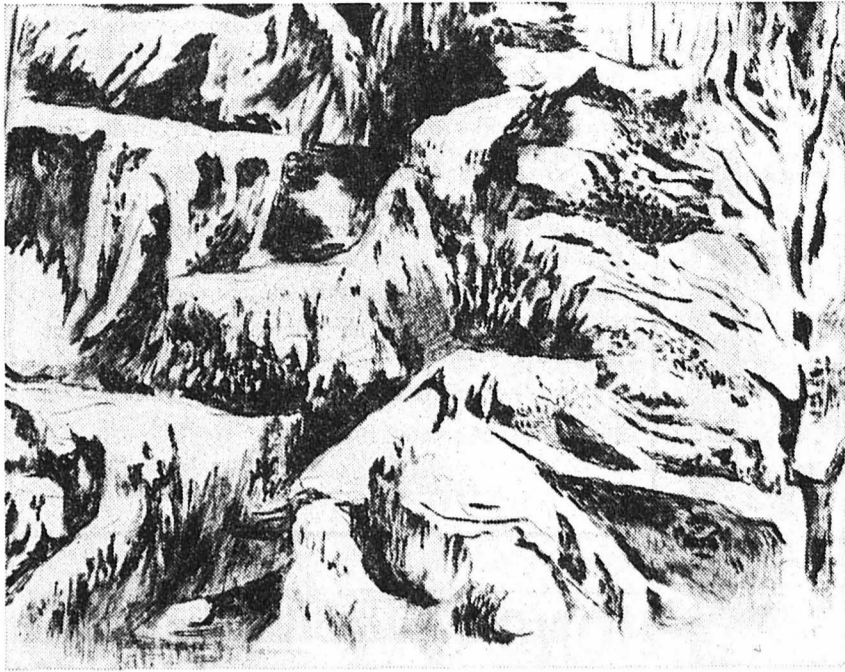


Selon la tradition, Lausanne a eu samedi dernier son marché aux oignons. Nombreux furent les paysans bernois venus à cette occasion à Lausanne! (asl)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Maurice Robert expose à la Bibliothèque

Dessins, textiles, écorces et bois



Faire connaître les artistes de la région: un but que s'est fixée la Bibliothèque de la ville en offrant aux peintres, sculpteurs, dessinateurs locaux, la possibilité d'exposer dans les couloirs et aux étages du bâtiment. C'est à Maurice Robert qu'appartient d'inaugurer cette nouvelle forme d'exposition en présentant des dessins et collages récents qui ont été commentés hier par l'artiste en présence de M. Charles Augsburger, conseiller communal, responsable des affaires culturelles, M. Fernand Donzé, directeur de la Bibliothèque, Mme Mary-Jane Monsch, présidente de la Commission de la Bibliothèque, des représen-

tants de cette commission et de M. Etienne, président de la section chaux-de-fonnière de la Société des peintres et sculpteurs.

Les dessins et collages de Maurice Robert qu'il n'est plus besoin de présenter, sont inspirés de la nature au sens large du terme. A travers ses collages, il instaure un dialogue entre le peintre et la matière en l'occurrence des textiles, écorces et bois. Ceux-ci n'ont pas seulement un effet visuel mais aussi tactile. Les dessins, inspirés de la nature, des bois, sont faits sur tissus de manière à leurs donner ainsi une profondeur que le papier n'apporte pas.

Présenter ainsi des artistes locaux dans un endroit qui a priori n'est pas destiné aux expositions est une initiative très bénéfique puisqu'elle permet de sortir les œuvres d'art des lieux fermés et

réservés uniquement aux personnes qui se déplacent spécialement pour les admirer.

COMMENT FONCTIONNE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour familiariser les élèves de l'Ecole secondaire avec le fonctionnement de la Bibliothèque, les responsables de cette institution ont mis sur pied un montage audio-visuel. Celui-ci fait œuvre d'introduction aux divers secteurs du bâtiment, à la manière d'opérer pour rechercher un ouvrage, un document ou un disque. Les principales prestations que la bibliothèque peut fournir sont ainsi énumérées brièvement aux élèves qui se rendent ensuite sur le «terrain» à la découverte de cet instrument de documentation si pratique.

NOUVELLE ACQUISITION

La bibliothèque a acquis dernièrement une quarantaine de lettres et cartes postales écrites par Jean-Louis Pindy à Lucien Descaves de 1902 à 1917.

Jean-Louis Pindy, un Breton, initialement charpentier-menuisier, aux idées anarchistes est venu s'exiler en Suisse en 1874 et s'est installé au Locle. Développant une activité politique militante très active, il fut notamment un des créateurs de la libre pensée à La Chaux-de-Fonds. En 1902, il reçut dans nos murs Lucien Descaves, président de l'Académie Goncourt, qui désirait écrire un livre sur les proscrits de la Commune en Suisse romande. Depuis cette rencontre, une correspondance entre ces deux hommes s'est établie et Lucien Descaves a écrit son livre: «Philémon, vieux de la vieille», dans lequel les gens de la région y sont passablement illustrés.

(cm-photo Bernard)

Les lutins à Sembrancher



Les lutins de La Chaux-de-Fonds et Fleurier, futures éclairceuses se sont rendus, du 11 au 17 octobre, à Sembrancher en Valais pour leur camp d'automne.

Quarante-trois enfants et huit responsables se sont retrouvés dans le chalet des éclairceuses valaisannes pour y passer des journées bien remplies. En effet, de multiples activités avaient été organisées: confection de petits sacs, brochage d'un napperon, jeux, chants... et pour les quelques éclairceuses qui étaient là des courses de pistes, des randonnées à la boussole, l'apprentissage des nœuds, la construction d'un foyer...

Le soir, afin de calmer tout ce petit monde, des séances de cinéma avaient été prévues et si le silence n'était pas respecté ensuite dans les dortoirs, la corvée

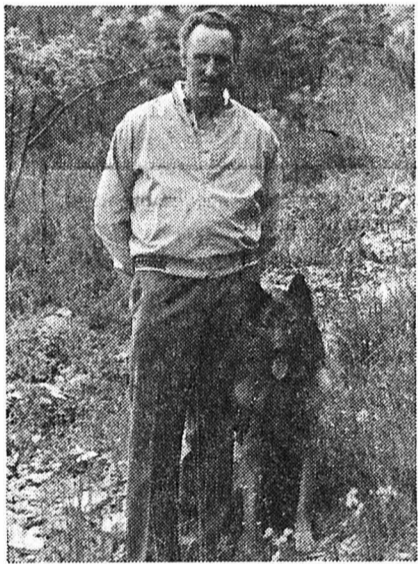
d'épluchage des patates faisait taire les plus turbulentes!

Grâce aux éclairceuses, les estomacs ont toujours été rassasiés et la tâche des cuisinières n'était pas facile en raison des grandes quantités de nourriture qui passaient à la casserole!

Le retour dans le canton a été plutôt mouvementé. La pluie qui n'avait pas fait son apparition durant toute la semaine s'est déchaînée le jour du départ et comble de malheur, le car qui devait embarquer les campeuses à Sembrancher, ne s'est pas arrêté. Heureusement, le train était là et les lutins ont pu regagner leur foyer, avec trois heures de retard sur l'horaire, dans les meilleures conditions.

(sp-imp)

Cynologie: P. Oulevay et Bill champions romands



Dimanche 26 octobre, la Société cynologique d'Yverdon recevait 50 conducteurs romands sélectionnés pour participer au championnat romand toutes races. Pour obtenir cette sélection, il fallait aux conducteurs présenter deux excellents résultats annuels et seule l'élite de la cynologie était retenue. C'est dire déjà la qualité des participants.

En classe sanitaire, le titre a été attribué à M. Paul Oulevay, chef moniteur de la Société canine de La Chaux-de-Fonds qui conduisait son jeune berger belge terrier de quatre ans, Bill de Méridor. Avec un résultat magnifique de 590 points sur 600, Bill s'imposa avec brio et conquit ainsi un titre très envié en Romandie.

Ce conducteur chaux-de-fonnier participera prochainement au championnat suisse de race ainsi qu'au championnat toutes races réunissant l'élite suisse. (sp)

chauxorama

22 nouveaux maîtres mécaniciens sur autos

Comme nous l'avons souligné la semaine dernière, l'Union professionnelle suisse de l'automobile organisait en octobre deux sessions d'exams de maîtrise pour mécaniciens sur automobiles à l'Ecole de mécanique du Technicum neuchâtelois, à La Chaux-de-Fonds, qui est l'un des centres cantonaux romands de formation et d'exams dans ce domaine. Une quarantaine de candidats se sont présentés à ces exams. Le taux d'échec y a été relativement élevé, supérieur en tout cas à la moyenne actuelle d'environ 30% puisque 22 candidats seulement ont obtenu leur maîtrise fédérale. Cela situe aussi le niveau d'exigence posé pour l'obtention de cette qualification. Le titre de maître mécanicien sur automobiles a été décerné à MM. Aeberhard Claude, La Chaux-de-Fonds; D'Amico Salvatore, Le Locle; Chevalley Bernard, Cheseaux; Clément Germain, Ependes; Coita Angelo, La Chaux-de-Fonds; Conus Jean-Pierre, Moudon; Dobler Serge, Porrentruy; Geiser René, Cormoret; Höltschi Jacques, Granges-Marnand; Hulmann Georges, Saulcy; Koller François, Fribourg; Kühner Rémy, Epalinges; Montavon Gilbert, Bassecourt; Pellaton Gérard, Renan; Perret Alain-Bernard, Saint-Aubin/NE; Peter Roger, Cormaux; Romanens Oswald, Le Locle; Rouge Frédéric, Renens; Salquin Pierre-Gaston, Cugy; Schumacher Louis, Romont; Stalder Michel, La Chaux-de-Fonds; Vallat Claude, Bure. (sp-imp)

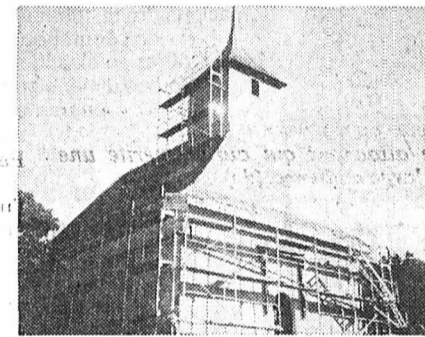
L'inauguration est prévue au printemps

Les Planchettes: les travaux de rénovation du temple avancent

Il y a une année seulement que se créait aux Planchettes une commission de restauration du temple, forte de onze membres et à qui incombait la lourde tâche de réunir les fonds nécessaires pour la réalisation des travaux. Cette commission a travaillé d'arrache-pied, si bien que le chantier de restauration a pu débuter cet été. Actuellement, les travaux sont bien avancés. Le clocher en bardeaux est terminé. Le toit est en voie d'achèvement. La majeure partie de la charpente du clocher ainsi que plusieurs poutres du toit étaient pourries, ce qui n'était pas prévu et il en a résulté un excédent de 12.000 francs sur le budget de la charpente.

A l'intérieur du temple, l'isolation du fond et le chauffage électrique incorporé dans la dalle, sont installés. En ce qui concerne les bancs, une partie d'entre eux devait être récupérée, mais, lors du démontage, on s'est rendu compte que tout était vermoulu. Il faudra donc les refaire à neuf.

Fort heureusement, il n'y a pas uniquement des surprises désagréables. En effet, lorsque le coq a été retiré, on a trouvé à l'intérieur un parchemin et deux pièces de monnaie: l'une fribourgeoise datant de 1831 et l'autre zurichoise de 1842. Le parchemin était maintenu plié par le cachetage, ce qui l'a rendu partiellement illisible. Toutefois, on a pu retrouver intégralement le texte du psaume 23. En faisant des recherches



dans les archives, on a découvert que c'est un ferblantier de La Chaux-de-Fonds, M. Schweizer, qui avait restauré le coq en 1857. C'est probablement à cette date-là que ces objets ont été déposés.

Aujourd'hui, le coq et les gargouilles en cuivre sont dans un état de corrosion très avancé. Leur remise en état prendra tout l'hiver. C'est grâce à un artisan du Locle que ce travail délicat pourra se faire. Sans lui, ces merveilleuses gargouilles et ce coq particulièrement beau n'auraient pu être récupérés.

Quant à l'horloge, son cadran était totalement abîmé. Il a été gratté et on a constaté qu'il était bleu. Il sera donc refait aux couleurs d'origine et les chiffres et aiguilles seront dorés. Si les travaux réalisés actuellement ont pu se faire dans les délais fixés, c'est non seulement grâce

à une bonne entente avec les maîtres d'état et les chefs de chantiers, mais encore et surtout grâce à quelques membres de la commission qui ont largement payé de leur personne.

Le Commission de restauration est reconnaissante aux personnes qui ont apporté de l'aide et elle espère trouver encore des volontaires pour la seconder dans les travaux de nettoyage des combles afin de pouvoir poser l'isolation du plafond. Afin de limiter les frais, ce travail sera fait bénévolement. La commission a eu la satisfaction de recevoir du Club «Sorooptimiste» des Montagnes neuchâtelaises une somme de 5000 francs. Elle conçoit beaucoup de gratitude envers tous les généreux donateurs qui soutiennent son entreprise. Elle en a encore besoin. En effet, actuellement, elle ne dispose pas de tous les fonds nécessaires pour achever les importants travaux qui restent à faire, soit: les façades extérieures, le porche de l'église, les boiseries à l'intérieur, la peinture des façades intérieures, le rafraîchissement du plafond, l'isolation des murs, le dallage du fond en pierre du Jura et enfin, le morceau le plus important, à savoir la confection complète des bancs. Si les finances le permettent, il est également envisagé de changer la lustrerie.

Il faut noter aussi que l'église des Planchettes ne possède pas d'orgues et que, dans un avenir plus lointain, il faudrait y remédier. Pour l'instant, les travaux sont en bonne voie et en attendant l'inauguration qui aura lieu au printemps, le vœu le plus cher des Planchotiers est de pouvoir fêter Noël 1980 dans leur église comme à l'accoutumée. (yb)

● Commission de restauration du temple, 2325 Les Planchettes, CCP 23-20070.

mémento

Patinoire: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Villars.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: fermé jusqu'au 15.11.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Maison-Monsieur: sculptures de Ch.-M. Hirschy, 14-19 h.
Club 44: expos. Gentil, 18-20 h.
Cimaise: exp. Giand'oloni Masoni, 16-19 h.
Galerie Manoir: Fred Perrin, 15-19 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h.
Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.

Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-tendue: No 143, 20'd'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Le cœur à l'envers.
Eden: 20 h. 30, American Gigolo; 18 h. 30, Fantaisies pour couples.
Plaza: 20 h. 30, Le Commando de Sa Majesté.
Scala: 20 h. 45, Mad Max.

L'œil flâneur...



...n'en a pas cru sa propre vision lorsqu'il a découvert cette première «chute de neige» d'un genre tout à fait spécial. Si c'est cela, la poudreuse moderne, va falloir améliorer les équipements de ski. Et faire d'autant plus gaffe aux avalanches... (Imp-photo Bernard)

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

LE BIJOU
UNE DES BELLES CHOSES
DE LA VIE...

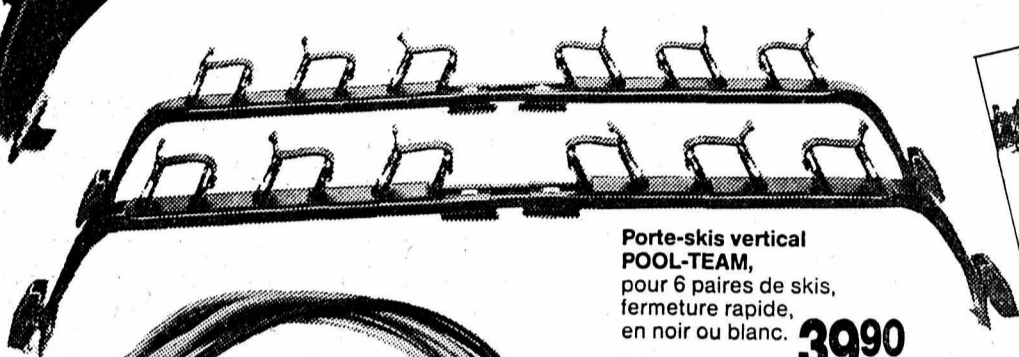
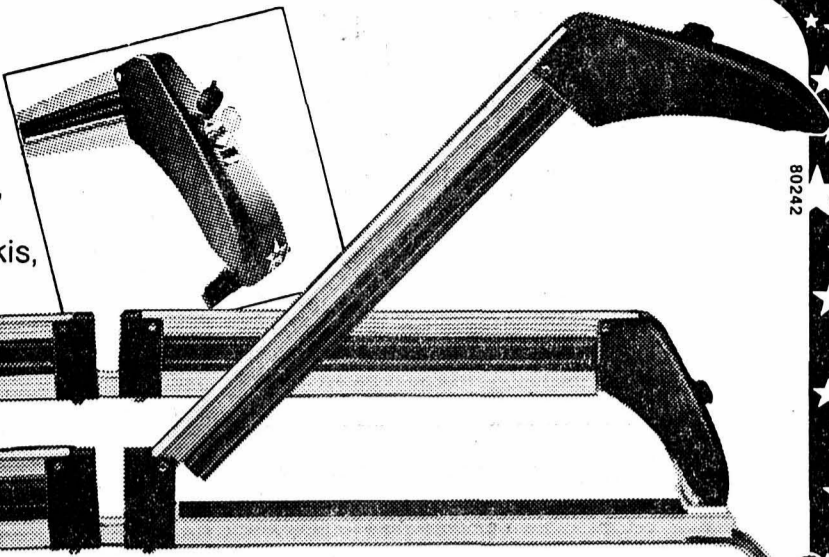
Fr. 395.-

**Vente directe
aux particuliers**

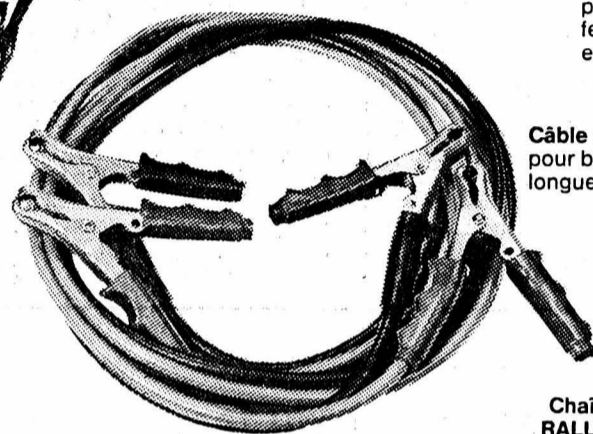
Une maison pleine de cadeaux

55.-

Porte-skis à visser, modèle de luxe, pour 6 paires de skis, fermeture à clef.



Porte-skis vertical POOL-TEAM, pour 6 paires de skis, fermeture rapide, en noir ou blanc. **39,90**



Câble de démarrage pour batterie, 16 mm², longueur 3 m. **16,95**

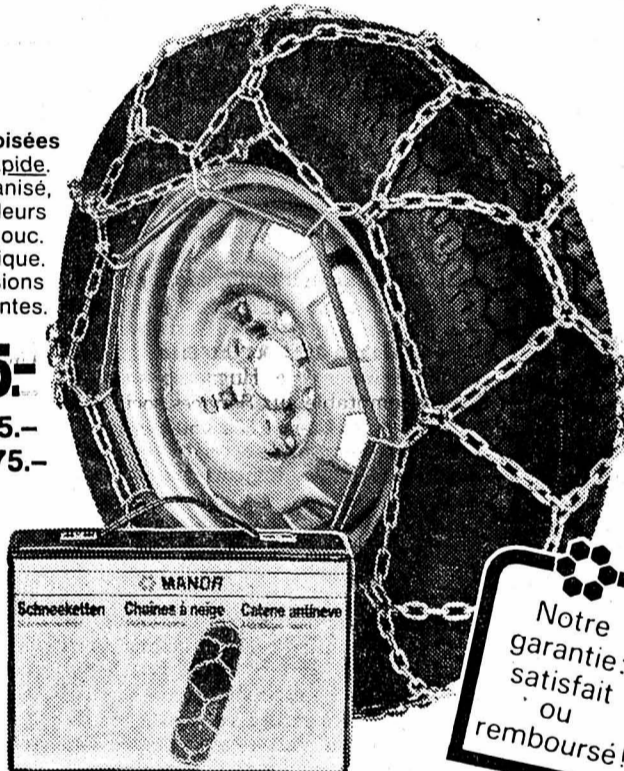


Chargeur de batterie «MANOR», 6 et 12 Volts.

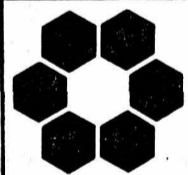
4 amp./220 V. **37,90**
7 amp./220 V. **69,90**
10 amp./220 V. **99.-**

Chaînes à neige croisées RALLYE, montage rapide. Acier trempé C-10, galvanisé, maillons droits, tendeurs en caoutchouc. Coffret en plastique. Toutes dimensions courantes.

Type 1-4 **55.-**
Type 5-7 **65.-**
Type 8-10 **75.-**



Notre garantie: satisfait ou remboursé!



GALERIES

No 1
dans le
Jura

Office des faillites du Locle enchères publiques

L'Office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 6 novembre 1980, à 14 heures dans les locaux du failli (vis-à-vis de la gare du Col-des-Roches) les biens dépendants de la masse en faillite de Hubert Froidevaux, Carrosserie, au Col-des-Roches, à savoir:

Biens mobiliers soit: le matériel servant à l'exploitation de la carrosserie, dépendant de la masse en faillite précitée.

Les biens seront vendus au détail.

La vente aura lieu au comptant conformément à la LP.

Visite: le même jour dès 13 h. 30.

Le Locle, le 28 octobre 1980

Office des faillites
Le Locle

HONDA

125 XLS, modèle 1979, 16000 km., impeccable Fr. 1900.- Tél. (039) 31 38 09

APARTEMENT À LOUER

A LOUER AU LOCLE Rue des Primevères 7

appartement tout confort remis à neuf 4 pièces

Fr. 390.-, chauffage + Coditel compris

Pour visiter: s'adresser à J.-C. Humbert-Droz, tél. (039) 34 11 55, usine. Privé: (039) 31 38 50

91-31646

LE LOCLE À LOUER

COQUET APPARTEMENT DE 2½ CHAMBRES

Remis à neuf.

Tout confort. Salle de bains. Balcon. Conciergerie.

Tél. 039/26 75 65 pendant les heures de bureau.

26885

C'EST TOUT À CÔTÉ, J'Y VAIS À PIED



Les magasins spécialisés du «CID» !
Toujours et partout à votre service

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Saint-Imier

24402

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie

cherche

cadre technique

attaché directement à la Direction, apte à diriger le personnel, ayant de l'initiative et de l'autorité, pouvant s'occuper du lancement, de l'acheminement et du contrôle de fabrication.

Ce poste correspondrait à personne dynamique, capable de prendre des décisions et aimant les responsabilités.

Faire offre avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffre P 06-940 098 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Discretion assurée.

06-12009

Nous cherchons pour notre service après-vente de SION-Valais

HORLOGER

Prendre contact avec la Maison Titzé, rue de Lausanne 13 - 1950 SION

Tél. 027/22 12 10.

36-6807

Pour rendre service à la personne qui a emprunté un

grand parapluie bleu

trois tons, le vendredi 10 octobre vers 21 h. au Restaurant Le Ranch au Locle; nous l'informons qu'elle peut le rapporter au Crêt-Vallant 22, 1er étage, Le Locle, contre bonne récompense.

91-60577

CARTES DE VISITE

en vente à l'Imprimerie Courvoisier

CYCLADE SA



Société suisse cherche pour l'ouverture de ses départements pour Neuchâtel, Jura et région de Bienne

3 hôtesses de vente

très bonne présentation, débutantes acceptées

2 collaborateurs(trices) externes

Nous demandons:

- Suisse ou permis C
- Bonne présentation
- Voiture souhaitée
- Age idéal 25 à 35 ans

Nous offrons:

- Cours de formation audio-visuel
- Avantages sociaux
- Salaire progressif selon capacité

22-3119

Pour un entretien personnel, veuillez téléphoner au 038/21 21 21, les mardi et mercredi 4 et 5 novembre dès 9 h. et demandez CYCLADES SA. Les rendez-vous auront lieu à Neuchâtel.

A vendre, à DELÉMONT



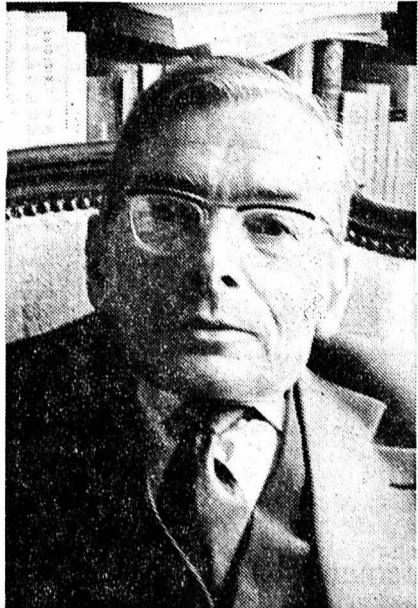
Hôtel-Restaurant La Bonne-Auberge

Etablissement de vieille renommée, situé au centre de la capitale du Jura. Ecrire à Case postale 305, 2800 Delémont.

14-31148

Nouvelle distinction pour M. André Chédel Un homme de lettres et une œuvre importante

Ecrivain, journaliste, homme de lettres de manière générale, M. André Chédel du Locle vient de recevoir une nouvelle distinction pour l'ensemble de son œuvre. Elle lui a été remise par un organisme placé sous le haut patronage des ministres des Affaires étrangères et de l'Education nationale et porte le titre de «La Renaissance française». Outre un diplôme, notamment signé par le célèbre professeur René Galichet, grammérien, cette distinction est concrétisée sous la forme d'une médaille d'argent. Médaille dite des Métiers et des Arts. Elle est frappée du Coq français derrière lequel se lève le soleil.



Ce n'est pas la première fois que M. André Chédel est honoré, de cette manière, pour l'ensemble de son œuvre. Sous ce terme se cachent aussi bien les nombreux ouvrages qu'il a lui-même écrits ou ceux, dont le nombre est aussi très important, qu'il a traduits de langues orientales en français.

Ainsi, en 1962 déjà, il fut élevé au grade de docteur ès lettres, honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Dix ans plus tard, l'Académie française à son tour reconnaissait M. Chédel en le déclarant lauréat du Prix Miller.

UN AUTODIDACTE-NÉ

La remise de cette nouvelle distinction honorifique nous permet de saisir l'occasion de dresser un rapide portrait de ce personnage très cultivé, simple malgré tout et toujours extrêmement courtois que les Loclois connaissent bien.

Ces derniers font pourtant courir sur son compte bon nombre de légendes. M. Chédel lui-même laisse échapper un sourire malicieux, dont il a le secret, lorsqu'on lui en parle.

M. Chédel naquit au Locle en 1915. Il passa sa jeunesse sur Les Monts. En raison de son état de santé déficient, il ne fréquenta que peu l'école obligatoire et n'accomplit même qu'une année à l'école secondaire. Toutefois, son titre d'homme de lettres, M. Chédel ne l'a de loin pas usurpé. Travaillant alors seul, durant plusieurs années, cet autodidacte ne parvint à décrocher une équivalence dans les branches littéraires qui lui ouvrit alors le chemin de Paris et celui des hautes écoles de la capitale française.

On en parle au Locle

A peine passées les premières gelées sur les hauteurs jurassiennes, alors même que dans le Bas, on fait les vendanges, avec un peu de retard il est vrai, que déjà se profilent au bout du chemin le mois de novembre et son premier jour, la Toussaint.

Dans les jours à venir, comme partout ailleurs, des centaines de familles de chez nous, des milliers de personnes se rendront au cimetière pour s'incliner et se recueillir sur la tombe ou sur les tombes de parents plus ou moins proches. Tous, nous avons quelqu'un qui repose là-haut, depuis peu ou depuis longtemps. Plus on avance en âge, plus on constate avec chagrin que le pluriel est de circonstance. Chaque année, la Toussaint nous convie à évoquer des noms, à revoir des visages, à retrouver des dates.

De nombreux Loclois que nous avons bien connus, aimés, respectés, avec lesquels nous partagions autrefois les bons et les mauvais moments, en famille, au travail, dans les sociétés, s'en sont allés au fil des ans et à jamais. Nous sommes nombreux aussi à ne pas les oublier. Ils étaient des nôtres, ils sont encore dans nos cœurs. En allant fleurir la tombe de l'un d'eux, nous aurons une pensée pour beaucoup, une pensée affectueuse, riche d'amitié, respectueuse. Et nos cœurs iront aussi vers tous ceux qui sont restés seuls et qui poursuivent leur route avec tristesse et courage. Car le souvenir des disparus, l'hommage que nous leur rendons, l'amour que nous leur portons, sont autant de liens solides et sacrés qui nous unissent aux vivants.

Ae.

ÉTUDE DES LANGUES ORIENTALES

Son intérêt pour les religions orientales, sa soif d'en savoir davantage le conduisit à fréquenter les cours de l'École des langues orientales. Parallèlement il étudia à la faculté de lettres de La Sorbonne, se rendit à l'École des Hautes études et s'intéressa encore à la théologie à la faculté protestante de cette ville.

Le début des hostilités, en 1939, eut raison de tous ses projets. Notamment celui de la présentation d'une thèse. Peu après que le conflit eut éclaté, il est de retour au Locle. C'est à cette époque qu'il débute alors dans le journalisme libre. Une activité qu'il a conservé de nos jours, donnant, dans ce domaine, sa préférence aux commentaires de politique internationale.

TRADUCTION D'OUVRAGES

Durant son séjour à Paris, il eut toute fois le loisir d'étudier plus de 12 langues, presque toutes orientales. Des langues, pour la plupart dont il ne maîtrise pas l'expression orale mais est parfaitement capable d'en comprendre le sens écrit. Des langues encore parlées, telles que l'hébreu, le grec ou le russe ou anciennes, parfois même disparues telles que le judéo-espagnol, l'araméen ou le syriaque. M. Chédel lit aussi par exemple le chinois littéraire. Cette liste est très incomplète. Avec ses extraordinaires connaissances linguistiques, très étendues mais aussi peu courante, l'homme de lettres loclois a traduit durant son existence une bonne quinzaine d'ouvrages, généralement en rapport avec des sujets qui le passionnent: la spiritualité, la mystique. Quant à l'œuvre d'écrivain de M. Chédel, elle est encore plus importante.

IMPORTANTE ŒUVRE D'ÉCRIVAIN

Il est en effet l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages. La parution du quarantième précisément est attendue pour ces prochains jours. Dans ses écrits figurent aussi bien des essais sur l'humanisme. Les langues du monde dont il en a fait une description, des récits de voyage, des nouvelles ainsi qu'un roman. Ce n'est pas tant ces dernières, qui sont œuvres d'imagination, que nous avons retenues chez M. Chédel. Bien qu'elles méritent aussi intérêt. Mais plutôt celles qui ont trait à la recherche philosophique que l'écrivain a constamment menée dans son existence.

D'un tempérament religieux, mais détaché du protestantisme, poussé par une «sorte» de spiritualisme, comme il le dit lui-même, M. Chédel a toujours cherché à avoir accès aux textes philosophiques et mystiques orientaux. Raison pour laquelle il s'est tellement intéressé à l'étude de leur langue.

CONSTANTE RECHERCHE

Par ce spiritualisme, hors des formes dogmatiques, l'homme de lettres du Locle tente d'aller à l'essentiel, avec les mystiques, qui se rejoignent dans une forme d'unité. Ses recherches, depuis plus de 25 ans, l'amènent à un humanisme spiritualiste où cohabiteraient les

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Derniers devoirs

Lundi après-midi, dans une atmosphère pré-hivernale, toute la communauté du Cerneux-Péquignot a rendu les derniers hommages à Mme Virginie Cuenot, décédée dans sa 76e année des suites d'une pénible et longue maladie, supportée avec vaillance. Epouse de M. Raymond Cuenot, Mme Cuenot s'était entièrement consacrée au travail de la ferme et à sa famille. Elle laisse le souvenir d'une personne aimable, qui dans l'adversité a toujours su trouver les forces nécessaires pour amener la barque familiale à bon port. (cl)

tendances les plus diverses; aussi bien celles prévalant en Occident qu'en Orient. Il tente en fait de trouver un dénominateur commun en conciliant un humanisme qu'il dit cosmique; et la spiritualité. Une idée par ailleurs largement développée dans un des derniers ouvrages de M. Chédel «Sur la terre comme au ciel».

Sans nul doute, M. Chédel s'en va vers d'autres succès professionnels ou vers d'autres reconnaissances officielles et honorifiques de son œuvre.

Jean-Claude PERRIN

Des champignonnières locloises désagréablement surpris

Une nouvelle fois, des champignonnières locloises ont été les victimes d'actes stupides d'habitants français qui ne supportent pas que des Suisses s'en aillent sur leur territoire à la cueillette des champignons.

Durant cet automne déjà, quelques personnes s'étaient plaintes de détériorations à leur véhicule. Le week-end dernier, un amateur de champignons a eu la désagréable surprise de constater que deux pneus de sa voiture avaient été dégonflés. Fort éloigné d'un garage, un 1er novembre, jour de la Toussaint, férié en

France, notre homme a bien eu du mal à remettre son véhicule en état de rouler. Outre le temps perdu, la facture fut aussi importante. Un autre champignonneur a subi la même mésaventure il y a quelques jours.

Inutile de relancer une polémique stérile en raisons d'actes imbéciles de quelques-uns. Constatons simplement que de tels incidents ne sont pas de nature à resserrer les liens naturels qui unissent les habitants de part et d'autre du Doubs.

(jcp)

Reconversion de la ville au gaz naturel

Le dernier gazomètre des Billodes disparaît

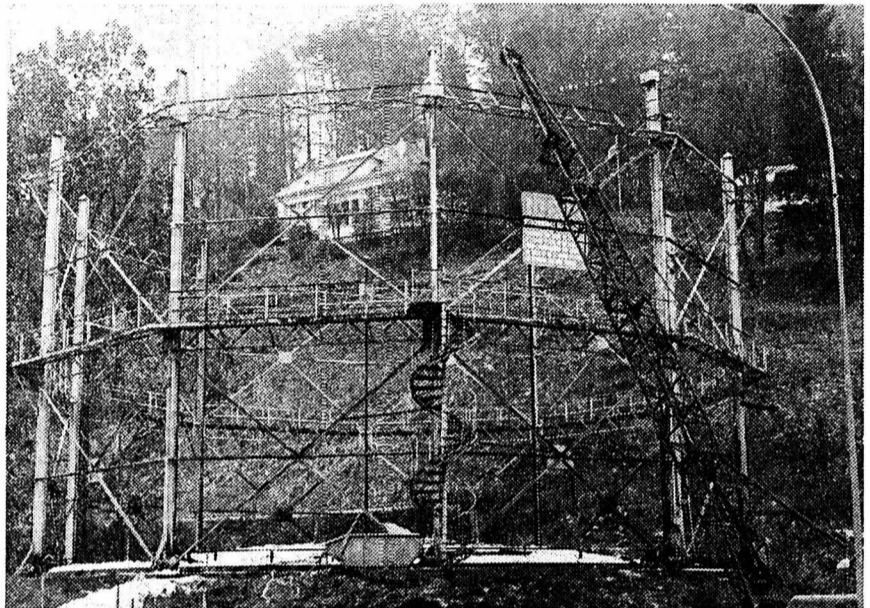
Lors de sa dernière séance, le Conseil général du Locle votait un crédit complémentaire de 35.000 francs pour la démolition du dernier gazomètre des Billodes.

Dès lundi matin, une équipe a entrepris ce travail délicat, du moins dans sa première phase. En effet, ce gazomètre était vide depuis quelque temps déjà mais il subsistait néanmoins des «résidus» de gaz qui pouvaient créer une explosion si certaines précautions n'étaient pas prises.

Or précisément, tout c'est bien passé, c'est dire si les mesures de précaution furent suffisantes. Les spécialistes des Services industriels travaillant de concert avec un entrepreneur du Locle spécialisé dans la démolition firent appel aux premiers-secours.

Après avoir fermé la route à la circulation, les PS arrosèrent le dessus de la calotte du gazomètre à l'aide de mousse carbonique. Autre mesure de protection, l'électricité de la ligne CFF passant à proximité fut momentanément fermée.

On procéda alors à l'ouverture du trou d'homme situé au haut du gazomètre. Constamment il fallait surveiller le gaz



Le dernier gazomètre des Billodes dont la calotte n'est pas visible, puisqu'elle est enterrée dans le sol, n'en a plus que pour quelques jours.

qui restait encore à l'intérieur de la citerne, dans l'espace vide situé entre le haut du gazomètre et l'eau dans laquelle repose sa base.

Pour expulser le gaz restant, ce fut à nouveau l'introduction dans cet espace de mousse carbonique. C'était éliminer tout risque d'explosion ou d'incendie. Une partie supérieure de la calotte fut

ensuite découpée au chalumeau. Maintenant que tout danger est écarté, les démolisseurs poursuivront leur œuvre, selon les méthodes classiques de découpage des vieux métaux. Cet emplacement, une fois disponible, sera nécessaire à l'alimentation provisoire de la ville en gaz naturel, durant la phase de reconversion. (Impar-Perrin)

Entre Monts et Communal

Fidélité au travail

Mlle Madeleine Huguenin secrétaire-comptable aux Services sociaux vient de célébrer le 35e anniversaire de son entrée au service de la commune.

A cette occasion le Conseil communal lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements.

Les élèves de l'ETS à la découverte des minerais

Récemment, deux professeurs de l'Institut de cristallographie et de pétrographie de l'École polytechnique fédérale de Zurich furent les hôtes de l'École d'ingénieur, ETS du Locle. Sous le titre «Aller à la découverte des minerais», MM. V. Köppel et Ph. Etique firent un exposé technique suivi par les élèves de 4e année.

mémento

Le Locle

Musée Beaux-Arts: expos. Livres illustrés, 14-18 h.

Foyer Musée des Beaux-Arts: Livres d'images et bandes dessinées, 14-18 h.

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.

Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugale: (038) 24 76 80.

Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.

La Main-Tendue: tél. No 143.

Grand-Cachot-de-Vent: Céramiques du Maroc, 14 h. 30 - 17 h. 30.

Les assises annuelles du Club de pétanque Le Locle-Col-des-Roches

Réuni en assemblée générale, récemment ainsi qu'il le fait chaque année à pareille époque, le Club de pétanque Le Locle - Col-des-Roches, sous la présidence de M. Jean-Pierre Gardet, a fait la démonstration de sa parfaite santé. Plus de 40 membres étaient présents, ainsi que M. Jean-Louis Berger, membre d'honneur.

La saison écoulée a été particulièrement bonne et les titres remportés ont été nombreux, notamment sur le plan cantonal.

Le club loclois, en effet, a le privilège de compter dans ses rangs les champions cantonaux en doublette, s'agissant de MM. Bugada et Schoepfer, alors qu'en tête à tête, le titre revient à M. M. de Piante. Quant à la première Coupe neuchâteloise, elle est également revenue au club loclois grâce à la victoire de MM. J. Bugada, P. Garin et M. de Piante. De nombreuses autres premières places ont été remportées dans des compétitions qui se sont déroulées ailleurs en Suisse, ainsi qu'à l'étranger. Il faut en outre relever que le Club Le Locle - Col-des-Roches aligne presque toujours la plus forte participation de joueurs, la moyenne par compétition étant de 27 membres.

Cette assemblée a été l'occasion pour M. Gardet de remercier le comité et tous les membres pour l'aide qu'ils ont apportée lors de l'organisation de manifestations. Les comptes, présentés par M. Dubois, caissier, reflètent également la bonne marche du club, même s'ils accusent un très léger déficit, dû essentiellement à l'achat de nouveaux maillots.

Le comité, pour la saison prochaine, élu à l'unanimité, conserve M. Jean-Pierre Gardet à la présidence, secondé par M. G. Couriat à la vice-présidence.

Les autres fonctions se répartissent ainsi: R. Dubois, caissier; J. Huguenin, secrétaire; P. Garin, L. Salvi et M. Notari, assesseurs.

Une quatrième édition de la Coupe des neiges aura lieu au début de l'année prochaine, et M. Pietro Notari a été vivement remercié pour avoir accepté d'en assumer la présidence.

Enfin, avant de clore l'assemblée, M. Gardet a remis la coupe offerte par M. Beer à M. Tissot, meilleur joueur du club durant la saison écoulée et c'est autour du verre de l'amitié que les discussions ont continué, à bâtons rompus, avant que les participants se séparent tard dans la soirée.

(comm.)

Aux Brenets

Sus aux poux!

Les poux ayant envahi les classes brenésiennes, tous les écoliers et membres du corps enseignant ont dû s'astreindre à un traitement en trois phases, dont la dernière a lieu aujourd'hui.

Le fait n'a pas été dramatisé et même l'obligation pour chacun de se couvrir la tête a été l'occasion de situations d'où l'humour n'était pas absent!

Pour que cette «épidémie» puisse être circonscrite avec efficacité, il est toutefois recommandé à tous les parents (et même à la population en général) de surveiller attentivement les chevelures. (dn)

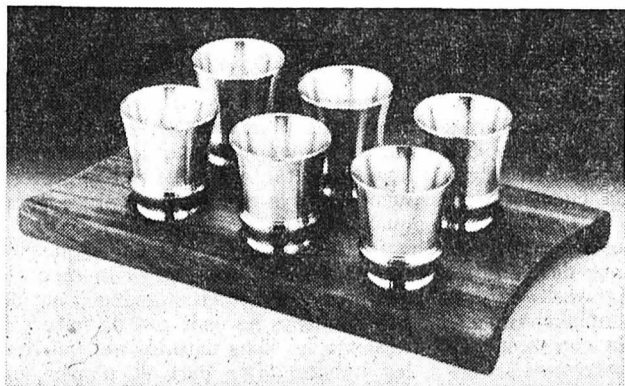
SUIZE

Un goût inimitable

Agent exclusif ERNEST FAVRE SA, Genève

82-1626

Grand choix d'objets
en étain



BIJOUTERIE-HORLOGERIE

Le diamant

Av. Léopold-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds

25815

**Les appareils PolaSonic
AutoFocus avec la
garantie de la mise
au point incorporée**

Avec ces appareils révolutionnaires de Polaroid, vous n'avez plus jamais à vous occuper de la mise au point. Un signal d'ultrasons mesure la distance de l'objectif au sujet à photographier et assure automatiquement la mise au point, beaucoup plus vite que l'œil humain. Cela vous garantit toujours des images instantanées SX-70 brillantes et nettes.



Polaroid
PolaSonic
AutoFocus
5000

178.-

Baisse !

Polaroid
PolaSonic
AutoFocus
SX-70
Modèle 2

328.-

Polaroid
PolaSonic
AutoFocus
SX-70
de Luxe

378.-

Polaroid
Au Salon Chauxois

Télévision/Disques Hi-fi/ Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12 **biugger**

«Polaroid», «SX-70» et «PolaSonic» sont des marques déposées de la Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., USA.



**Pour bien soigner
votre peau, il faut commencer
par la connaître.**

Voilà pourquoi Vichy vous invite à la faire analyser. Gratuitement et sans engagement de votre part. Afin que vous puissiez choisir exactement les soins de beauté qui lui conviennent.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de Fr. 25.-, vous pouvez choisir gratuitement un produit de maquillage d'une valeur de plus de Fr. 10.-.

VICHY
Préparations cosmétiques

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Avenue Léopold-Robert 57

Tél. (039) 22 11 33 - 34

La Chaux-de-Fonds

Passez donc nous voir:

La déléguée de la maison
VICHY sera à votre disposition
du 3 au 7 novembre

Nous nous réjouissons de votre visite.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 62

MICHEL DAVET

**UN DÉSERT
DE BRUYÈRES**

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Voilà jusqu'ou nous a menés votre molesse. Vous êtes tous responsables; la mort de Margrethe est une manière d'assassinat.

Thomas rentra les épaules et mit les mains sur les oreilles. Le chien était assis sur le seuil de l'écurie. Il rêvait à quoi? Il tressaillit, s'agita, fit des bonds furieux. Ulla se plaça à quelques pas, bien en face, et tira. Le chien hurla et mourut.

— Je défends qu'on déplace cette bête morte. Il faut que son propriétaire la voit dès l'arrivée.

Ulla lança le fusil à côté du chien et rentra dans la maison. Ramassa son manteau de pluie abandonné sur le carrelage et comme elle l'accrochait au porte-manteau une voix tomba du premier étage:

— Est-ce vous, Thomas? Que se passe-t-il? Qui a tiré?

Ulla s'avança sous la rampe.
— Rentrez chez vous, enfermez-vous plus que jamais car je suis à bout de patience.

Mme von Berg resta penchée, discernable dans le noir. Une seconde pétrifiée, elle se mit à glapir.

— Je vous ordonne de me parler avec déférence, fille d'une petite famille minable. Usurpatrice, révolutionnaire, madrée. Qui a tiré?

— Moi. Je sais aussi me servir d'un fusil.

— Tiré sur qui? Tiré sur qui?

La vieille femme porta les deux mains à son cœur et hurla:

— Elle a tué mon Kristian! Elle a tué mon fils Kristian!

— Cette femme est absolument folle, dit Ulla avec mépris en pénétrant dans la bibliothèque.

Seule, elle s'appuya dans le recoin de la fenêtre, ferma les yeux, essaya de ne plus penser.

— Ulla, dit une voix dans la pénombre, celle de Helge effondrée dans quelque fauteuil, maintenant que tu as donné libre cours à ta normale colère, je te demande de ne penser qu'au chagrin et à la décence. Margrethe est seule; vas te recueillir et te détendre.

— J'ai tué le chien, dit Ulla.

— Oui, je l'ai compris.

— J'espère que personne ne me fera d'histoire à ce sujet. Je vous dénie à tous le droit de dire un mot.

— Je ne te ferai pas d'histoire, ma chérie. Je

suis le dernier à m'en reconnaître le droit. Pourquoi ma mère criait-elle?

— Complètement folle. Elle s'imagine que c'est son fils cadet que j'ai tué.

Ulla s'approcha du miroir. Verdâtre comme une eau d'étang sous des herbes, il transformait non seulement le coin du décor qui s'y reflétait mais aussi le visage charnu, enfantin et doré surgi du fond de ce décor. Ulla s'en détourna.

— Je suis dévastée. Je suis tout à coup vidée de mes forces et dans la plus totale incompréhension de tout.

Elle vint s'asseoir aux côtés de Helge.

— Nous allons prendre un potage et puis tu iras te recueillir auprès de Margrethe.

— Il fallait que je tue ce chien, dit Ulla. Il le fallait.

— Reste un moment sans pensée, dit Helge. Il faut aussi apprendre la maîtrise de soi.

Ulla ferma les yeux. Un instant la tragédie cessa de rôder. Helge posa la main sur la sienne, mais c'était une main sans force qui semblait avoir perdu tout désir sinon toute chaleur. Ulla savait qu'après l'effroi, l'horreur des instants qu'il venait de vivre, sa réaction était plus que jamais la fuite dans son univers verrouillé. Il murmura une phrase qui n'était destinée qu'à lui:

— J'ai l'impression d'être cerné par la férocité. Il est temps de s'éloigner.

— Que me dis-tu? J'ai peur que tu ne passes une mauvaise nuit, je crois qu'il te faudrait...

— Ne me traite donc pas en grand malade, même si je le suis.

Ulla se leva. Comme elle allait sortir, la voix de Helge la retint.

— Tu as une robe rouge, n'est-ce pas un peu choquant?

— Oh Dieu! Qu'importe! Cette réflexion est bien de toi, timoré!

Elle était en robe rouge et à genoux au bord du lit, la joue contre le pan de la robe de Margrethe lorsque le pasteur arriva. Il devait revenir d'une cérémonie de Silkeborg car il portait sa vieille redingote à demi baillant sur un plastron de travers. Les cheveux en houppe, l'œil débordant d'incompréhension terrifiée, petit personnage hofmannesque, il était ahuri, pitoyable et touchant. Ulla s'accrocha à son bras. Ils restèrent longtemps à genoux, sans parler.

— Ma rose, ma petite fée!... Ce bébé est le sien, n'est-ce pas?

— Oui, il doit avoir à peine deux mois. Je ne sais même pas son nom.

— Ne faudrait-il pas avertir Waldemar?

— Oh, papa, vous avez encore des illusions!

Un peu plus tard, les domestiques commencèrent la veillée et le pasteur les prières. «Cache-moi, ô mon Sauveur, cache-moi! Et dans la sûreté du port où tu m'as emmenée, reçois enfin mon âme.»

(à suivre)

L'industrie graphique enrichit votre vie.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Budget de l'Etat pour 1981: déficit prévu de 20 millions Le vieillissement de la population devient inquiétant

Vingt millions de francs de déficit en chiffre rond: c'est ce que prévoit le budget de l'Etat 1981 qui sera soumis au Grand Conseil durant sa session ordinaire d'automne des 17, 18 et 19 novembre prochains. Cette perspective financière traduit un certain pessimisme des autorités cantonales vis-à-vis de l'évolution de la conjoncture, du moins en ce qui concerne une progression plus rapide des dépenses par rapport aux recettes qui devrait entraîner une aggravation du résultat du ménage de l'Etat. Pessimisme qui peut être raisonnablement réfréné quand on sait que depuis plusieurs années, les résultats financiers du canton sont nettement plus favorables que les pronostics officiels le laissent entendre.

C'est ainsi qu'en 1979, les comptes ont bouclé sur un excédent de dépenses de 300.000 francs à peine - c'est-à-dire qu'ils ont quasiment été équilibrés - alors que le budget prévoyait un découvert de plus de 16 millions de francs. Les recettes avaient continué à progresser sensiblement plus vite (6%) que les dépenses (5%). De même, le résultat des comptes 1978 n'a accusé qu'un déficit de 3,3 millions au compte ordinaire, contre les 18,8 millions inscrits au budget. Il fallait remonter à 1974 pour trouver un résultat aussi favorable. Quant à l'exercice 1980, il devrait lui encore présenter un bilan en amélioration par rapport au budget (qui affichait un déficit de 13,4 millions), l'excédent de dépenses devant se limiter à 8 ou 10 millions au vu des résultats intermédiaires.

Avec 19.681.500 francs de déficit, (439.554.000 francs de dépenses contre 419.872.500 fr. de recettes), le budget 1981 est en aggravation de 6.204.500 francs par rapport à celui de 1980. Pourtant, la reprise de l'économie, en cours depuis 1979, s'est encore accentuée pendant le premier semestre 1980 et cette croissance devrait encore se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Mais, estime l'Etat, si l'augmentation du produit national brut pour 1979 connue à ce jour a été de 4,6% «il ne serait pas raisonnable de compter avec un taux aussi élevé en 1981». En conséquence, la croissance des charges dans plusieurs départements ne devrait malheureusement pas être compensée par les recettes fiscales prévues pour une augmentation de 8,1%.

«Les nouvelles tâches confiées à l'Etat, poursuit le rapport du gouvernement, notamment la création du Tribunal administratif, la loi sur l'assistance judiciaire, le domaine de la santé publique ainsi que les diverses missions sociales déploient pleinement leurs effets sur le budget 1981 et deviennent de plus en plus difficiles à supporter. Nonobstant le postulat Claude Frey demandant que toute dépense nouvelle soit compensée par des recettes équivalentes, il ne peut en être tenu compte tant qu'un alourdissement de la fiscalité se heurte à de vives résistances.

NEUCHÂTEL AU

19e RANG DES CANTONS

«L'assainissement des finances fédérales agit sur le déficit puisqu'il a été prévu, pour l'établissement du budget, que les mesures proposées par la Confédération et pour lesquelles le peuple devra encore se prononcer en votation populaire d'ici la fin de l'année seront acceptées. En l'occurrence, il s'agit de la suppression de la part des cantons au droit de timbre et au produit de la Régie fédérale des alcools, à l'exception de la dîme; pour le droit de timbre, l'incidence ne sera ressentie qu'en 1982, la part du canton de Neuchâtel pour 1980 n'étant versée qu'en 1981.

«De plus, la suppression totale des subventions fédérales en matière de lutte contre les épizooties et la réduction de dix pour cent de la plupart des autres subventions fédérales, selon arrêté du 20 juin 1980 réduisant certaines prestations de la Confédération en 81, 82 et 83, influencent le résultat final de l'exercice 1981. Ces diverses mesures entraînent des pertes de recettes et de subventions difficiles à estimer. Il semble qu'un montant de dix millions de francs pourrait être atteint. Il faut relever pourtant que ces pertes seront limitées dans la mesure où le canton de Neuchâtel s'approche de la catégorie des cantons pauvres dans le système de péréquation financière entre les cantons. Pour les années 80-81, la place de notre canton se situe au 19e rang.»

Si l'Etat prévoit une augmentation de 8,1% des recettes fiscales par rapport au budget 80, il doit néanmoins tenir compte du fait que le canton a perdu 13.000 emplois en trois ans, et de l'augmentation sensible de l'inflation comme des taux d'intérêts, autant d'éléments qui doivent tempérer l'optimisme engendré par la reprise économique. De même, le canton doit maintenant supporter des charges nouvelles consécutives par exemple au rattachement de la faculté de théologie à l'Université, à la protection de l'environnement, à la promotion de l'économie ou à la création du Fonds cantonal de l'énergie. Ces tâches nouvelles entraînent une légère augmentation du personnel de l'Etat, admise par la Commission financière. En matière de politique salariale, le Conseil d'Etat est modéré. Il ne procède, au niveau des salaires, qu'à la compensation du renchérissement. Toutefois, l'attribution des hautes-paies dans les dix premières années au service de l'Etat, à raison d'une

lorsation des salaires. Un autre paramètre du budget est celui de la couverture du déficit d'entreprise non directement soumises à la gestion de l'Etat et qui concerne environ le tiers de ses dépenses.

PROMOTION ÉCONOMIQUE INDISPENSABLE

La Commission financière estime dans son rapport qu'il faut attirer de la main-d'œuvre dans le canton, dans le cadre d'une politique de diversification qui fait l'objet du mandat de M. Dobler, et d'une volonté de développement des entreprises installées en territoire neuchâtelois.

Cette politique demande du temps et de l'argent et les résultats ne sont pas immédiats. A ce jour, l'Etat a soutenu des projets d'investissements de diversification pour un montant de plus de 25 millions de francs grâce au Fonds de promotion de l'économie.

Un autre problème important a retenu l'attention des commissaires: celui du vieillissement de la population. Depuis 1979, on constate un excédent de décès par rapport aux naissances. Cette même année, 16 pour cent de la population dépassent l'âge de 65 ans alors que la

moyenne suisse se situe à 13 pour cent. Dans certaines régions du canton, cette proportion dépasse 20 pour cent. «Il s'agit là, dit la commission, d'un problème de société auquel il faudra trouver des remèdes par la fiscalité, par la création de postes de travail, par la lutte contre l'émigration des jeunes, par le soutien à la famille etc. Le Conseil d'Etat est sensibilisé par ce problème du vieillissement de la population. La commission souhaite qu'une étude soit faite à ce sujet.»

Globalement, les charges de l'Etat inscrites au budget 81 sont en augmentation de 8,4% alors que la progression des revenus n'est que de 7,2%, ceci pour le compte ordinaire, ou budget de fonctionnement. Au compte extraordinaire, soit les investissements, les amortissements s'élevaient à 28.798.000 francs et constituent l'autofinancement. Ce dernier permet de couvrir l'investissement net de 27.539.000 francs et réduit l'insuffisance de financement de 1.259.000 francs.

Notons encore que la Commission financière a évoqué le projet de loi sur le statut du personnel de l'Etat: «L'acceptation de cette loi et de ses règlements d'application pourrait avoir une incidence directe importante sur les finances de l'Etat ainsi que celles des autres collectivités de droit public ayant adhéré au statut du personnel de l'Etat. En effet, la réduction de la durée hebdomadaire du travail aurait comme conséquence une augmentation du personnel grevant le budget de l'Etat. La question, ajoute la commission, est posée de savoir si c'est à l'Etat de donner l'exemple en matière de réduction des heures de travail.»

En fait d'exemple, la commission a voulu en donner un en écartant une proposition tendant à réactualiser les jetons de présence des députés en raison de la situation des finances.

JAL

Assises de l'Union cantonale des arts et métiers

M. P. Dubois: «Un canton en convalescence

L'assemblée des délégués de l'UNAM (Union cantonale neuchâteloise des arts et métiers) ne comprend qu'une très courte partie administrative. Depuis quelques années, chaque représentant des diverses professions fait un tour d'horizon de la situation.

Hier en fin d'après-midi, c'est en présence de M. Pierre Dubois, chef du Département de l'industrie, et de M. Alfred Oggier, directeur adjoint de l'Union suisse des arts et métiers, que le président, M. André Kistler, a ouvert la séance. Il se déclare heureux de la présence du conseiller d'Etat, ce qui permet un échange de vues, une information réciproque et la possibilité de débattre des problèmes spécifiques souvent urgents qui touchent certaines catégories des professions.

Le président releva qu'il est significatif de constater la convergence d'opinions et de pensées de la plupart des milieux sur la nécessité d'une amélioration qualitative de la condition de l'homme. Le programme adopté par le congrès du centenaire de l'Union syndicale suisse met plus fortement l'accent sur les améliorations qualitatives de la condition du travailleur que par le passé, sans pour autant renoncer aux améliorations matérielles. L'Union syndicale a également mis l'accent sur le défi de la microtechnique qui devra être relevé par le syndicalisme dans les années qui viennent. Des attitudes se dessinent déjà, celle des craintifs qui ne voient dans le progrès de la technique qu'un horizon chargé de menaces préjudiciables aux travailleurs et celle des confiants qui se basent sur l'expérience de deux décennies, montrant que l'électronique se développe et se répand en créant une nouvelle industrie et de nouveaux emplois.

- Dans notre canton, poursuit M. Kistler, nous sommes sensibilisés par la concurrence japonaise. Au lieu de rabâcher l'éternel slogan du mythe japonais fait de discipline, de dévouement à l'entreprise, de salaires très bas, il vaudrait mieux se poser la question des raisons de la force de cette concurrence.

Et de citer le cas des usines où chaque ouvrier est personnellement responsable de la qualité de ce qu'il produit, qui a près de lui un bouton qu'il lui suffit de presser pour arrêter toute l'usine si une pièce n'est pas parfaite. Des milliers de cercles fonctionnent au Japon unissant ouvriers et managers pour définir ensemble une solution aux problèmes de la production et de son amélioration constante.

L'orateur ne cache pas qu'il croit en l'avenir, à une amélioration qualitative de la condition de l'homme et non plus celle uniquement basée sur une amélioration quantitative ou matérielle. Les arts et métiers auront toujours leur rôle à jouer car ils ont su laisser à l'homme sa véritable dimension, celle d'un partenaire à part entière. Nous savons que nous ne pouvons rien gagner, terminait-il, les uns contre les autres ni les uns aux dépens des autres. Nous devons tous payer le prix de nos efforts avant de re-

cevoir tous ensemble un bénéfice commun.

MANQUE DE MAIN D'ŒUVRE ET TRAVAIL AU NOIR

Le premier délégué parla de la situation dans la construction, bâtiment et génie civil qui s'est quelque peu améliorée en 1980. L'augmentation du taux hypothécaire au 1er mars prochain fait hélas craindre un tassement. Même l'ouverture annoncée des chantiers de la N5 pour la traversée de Neuchâtel préoccupe les intéressés, ces travaux de caractère national étaient ouverts à toutes les entreprises de Suisse. Le bâtiment est avant tout une profession saisonnière et la proposition du Conseil national de transformer le permis des saisonniers en permis annuel après un certain temps risque d'entraîner une catastrophe dans le bâtiment par une perte énorme de main d'œuvre.

Dans les autres professions, la situation est la même: amélioration de la situation, mais soucis divers; on reproche à l'Etat d'accorder des travaux à des entreprises non conventionnelles, la main d'œuvre qualifiée est insuffisante, la concurrence étrangère devient insoutenable, les charges sociales ne cessent d'augmenter et dans plusieurs domaines, des entreprises travaillent au noir en demandant des prix dérisoires, ce qui est particulièrement dangereux lorsqu'il s'agit de garagistes ou de carrossiers qui embauchent du personnel non qualifié et travaillant à la petite semaine.

SERRER LES RANGS

N'occupant son poste que depuis quatre mois, M. Pierre Dubois n'a pas encore pu prendre contact avec toutes les organisations. Il se dit heureux d'assister à cette réunion, de faire face à des partenaires décidés, de collaborer pour résoudre leurs problèmes.

Après de longues années noires, notre canton semble entrer en convalescence, il est nécessaire partout de serrer les rangs, de se montrer actif, voire activiste pour que notre région puisse de nouveau se développer. L'avenir dira si nous vivons

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Séance du Conseil général de Neuchâtel Le chef-lieu espère avoir rapidement son scanner

Une trentaine de malades de l'Hôpital des Cadolles se rendent chaque mois à Berne ou à Lausanne pour des examens au scanner. Ces déplacements sont coûteux, nécessitant un véhicule, une infirmière et un chauffeur.

Les hôpitaux du chef-lieu ont envisagé l'achat d'un scanner et la demande fut faite, le 26 mars 1980 auprès des instances cantonales, le 19 juin devant la Commission cantonale d'hospitalisation, qui donneront leur accord. L'appareil devait être installé dans le chef-lieu et les services radiographiques réorganisés.

Le 24 septembre, le directeur de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, M. Augsburger, informait son collègue de Neuchâtel des contacts établis avec une société belge pour l'implantation à La Chaux-de-Fonds d'un scanner à des conditions défiant toute concurrence. Le 31 octobre, la Commission cantonale confirmait la décision d'implanter le scanner à Neuchâtel.

Les réactions ont été nombreuses dans les milieux hospitaliers comme dans la population, d'autant plus que la Clinique Montbrillant a décidé de prendre la relève et d'installer chez elle non seulement un scanner mais un laboratoire d'analyses isotopiques. Ces analyses sont actuellement effectuées par une institution commune à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

M. Jean Cavadini, directeur des hôpitaux de Neuchâtel, a ainsi répondu à une interpellation du conseiller général radical M. François Reber, demandant que le Conseil communal prenne les décisions nécessaires pour que les hôpitaux de la ville ne soient pas défavorisés.

Le conseiller communal a poursuivi en certifiant que si un groupe financier s'était approché des autorités de Neuchâtel, pour contribuer à l'installation d'un centre scanner, celles-ci auraient refusé l'offre pour ne pas porter atteinte aux décisions prises.

Qu'advient-il si deux scanners sont à disposition des malades dans le canton? Chacun étant libre de se rendre dans l'hôpital ou la clinique de son choix, les caisses-maladie paieront les factures des uns comme des autres. Notons qu'un examen coûte entre 350 et 500 francs et qu'un scanner peut en effectuer une douzaine environ par jour.

M. Jean Cavadini regrette les remous provoqués par le scanner. Il tient à relever le comportement parfait de l'exécutif de La Chaux-de-Fonds qui est resté net dans ses positions.

Quelle est la réaction du chef-lieu? Il convient d'aller de l'avant et de tout mettre en œuvre pour que le scanner soit très rapidement installé à Neuchâtel.

LE BULLETIN OFFICIEL SANS ÉDITEUR

L'affaire du scanner était un des 18 points de l'ordre du jour de la séance tenue hier soir par le Conseil général.

C'est d'une voix enrouée que le président, M. Roger Prebandier, a ouvert les débats en donnant la parole à l'exécutif pour deux déclarations.

Le 4 décembre 1967, le législatif décida de créer un Bulletin officiel qui se développa pour prendre un visage nouveau en 1975. Ce bulletin hebdomadaire est bien accueilli dans la population et sa formule donne satisfaction. Il est rédigé par une équipe de fonctionnaires et est édité à l'Imprimerie Gessler à Colombier.

La convention qui liait les autorités à cette entreprise arrive à terme le 31 décembre 1980, elle n'a pas été renouvelée. Dix imprimeries ont été contactées pour l'impression du bulletin de la ville, deux offres seulement lui sont parvenues. C'est finalement avec l'Imprimerie centrale et Feuille d'avis de Neuchâtel qu'un contrat a été signé.

Le Conseil communal n'est pas rancunier: l'Imprimerie Centrale avait ouvertement exprimé sa désapprobation lors de la création de ce bulletin...

La patinoire de Monruz non couverte a pu être utilisée le 9 octobre seulement, deux rencontres de hockey sur glace ont dû être renvoyées faute de glace.

L'exploitant n'est pas responsable de ce retard dû à la vétusté des installations et à la température trop clémente. M. Rémy Allemann, directeur des sports, résume que les études se poursuivent activement pour la construction d'une patinoire couverte sur les Jeunes rives.

UN ATELIER DE MENUISERIE

Une demande de crédit de 376.000 francs pour la création d'un atelier de menuiserie et des locaux pour la bibliothèque au passage Max-Meuron est acceptée. Le menuisier déjà en fonction à la ville effectuera les travaux nécessaires pour diverses institutions culturelles qui organisent des expositions ou diverses manifestations.

Plusieurs postulats et motions ont été traités sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine édition.

L'ordre du jour était toutefois loin d'être épuisé lorsque la séance a été levée à 22 h. 45. (rws)

Quel métier choisir?

Le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois abrite quatre écoles: technique, commerciale, artisanale ainsi que l'Ecole suisse de droguerie.

Vendredi et samedi, les portes de tous les locaux et les ateliers étaient ouvertes au public en général, à tous les adolescents à la recherche d'une profession en particulier.

Il va sans dire que les apprentis et les étudiants étaient à leur place de travail, prêts à répondre à toutes les questions posées par de très nombreux visiteurs. Des spécialistes de toutes les professions étaient également présents et une vaste documentation était à la disposition de tous les intéressés. (RWS)

Pour les vétérans musiciens: une journée menée tambour battant

Qui a prétendu que la sonorisation de la salle du Grand Conseil n'était pas parfaite? Il suffit de faire taper quatre tambours et on constate que, de tous les sièges, on les entend parfaitement bien sans avoir recours à des amplificateurs...

Notre canton compte un grand nombre de corps de musique, chaque ville, voire chaque village possède sa ou ses fanfares. La musique ne permet pas seulement de lier correctement les notes, elle noue aussi des liens d'amitié fort solides entre tous ses amoureux. C'est pourquoi, il y a 14 ans, une Amicale des vétérans neuchâtelois s'est créée, qui compte aujourd'hui 270 membres, certains encore actifs alors que d'autres se contentent d'écouter les morceaux qu'ils ont eux-mêmes interprétés maintes fois.

Tous se retrouvent au moins une fois par année pour l'assemblée générale,

dont l'édition 1980 s'est déroulée samedi à Neuchâtel. Les débats se sont tenus dans la salle du Grand Conseil et le président, M. Albert Guyaz, a pu saluer la présence de quelque 150 membres et celle de plusieurs invités.

Le comité actuel est formé de son président, M. Albert Guyaz (Pesieux), M. W. Rietmann (Pesieux) étant vice-président, M. Claude Hänni (Cormondèche) secrétaire, MM. François Calderari et André Pittet (Neuchâtel) caissier et assesseur.

Un vin d'honneur fut servi en fin d'après-midi à l'Hôtel de Ville où les musiciens ont été accueillis par M. Rémy Allemann, conseiller communal.

En cortège, conduits par la Musique militaire de Neuchâtel, les vétérans se sont rendus dans un restaurant pour y passer la soirée.

RWS



Patinoire
du
Communal

Championnat 2e Ligue

HC LE LOCLE

reçoit
H.-C. MARIN

CE SOIR à 20 h. 30



Jeux de quilles 4 pistes
**BRASSERIE-CAFÉ
LUX**

Se recommande:
Famille R. Frutschy
Le Locle
Tél. (039) 31 26 26

ENTRESOLS
LE PAILLASON

Tapis - Rideaux - Sols
La Chaux-de-Fonds, Passage du Centre 3
Tél. 039/23 70 75. Pose gratuite

**BAR LE STOP
SILVIA et RENZO**

Rue Henry-Grandjean 1
Le Locle
PETITE RESTAURATION
À TOUTE HEURE.
Ouvert tous les jours de la semaine

**RESTAURANT
CHEZ SANDRO**

Spécialités italiennes et
gastronomiques
2400 Le Locle
Tél. (039) 31 40 87
(à proximité de la gare)

Fritz Gerber

LAITERIE CENTRALE
Temple 8
2400 Le Locle
Tél. (039) 31 26 44/45

**La maison
des bons
produits
laitiers**

Pour vos desserts:
plateaux de fromage
et diverses spécialités
glacées
Service à domicile

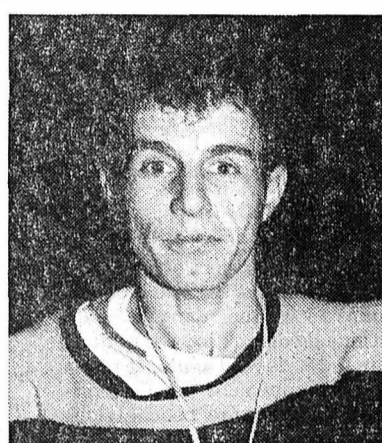
**HC Le Locle
saison 80-81**

C'est en effet en ce début de semaine que les Loclois débiteront leur championnat en 2e ligue en recevant l'équipe de Marin. Après une intense préparation l'équipe du Communal est prête à entreprendre une saison intéressante, avec le but avoué de reconquérir sa place en première ligue.

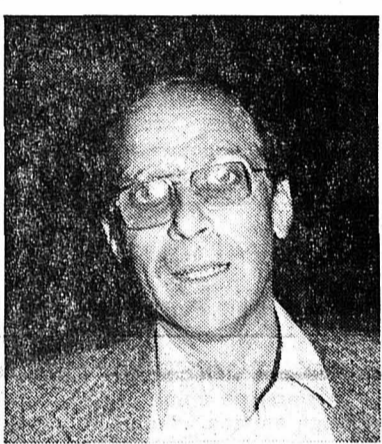
Sous la direction d'Yvan Dubois les hockeyeurs loclois entendent aborder ce premier match avec le maximum d'atouts dans leur jeu afin d'éviter toute surprise désagréable. Un bon départ conditionne souvent toute une saison. Aussi les Loclois sont conscients que toutes les rencontres présentent des difficultés, mais ils sont prêts à les surmonter avec un moral de «gagners». Avec l'appui du public qui devrait retrouver avec sympathie le chemin de la Patinoire du Communal les protégés du Président Francis Calame et de l'entraîneur Yvan Dubois pensent pouvoir offrir un spectacle agréable et vivant.



Assis de gauche à droite: Vuillemez, Baldi, Sahli, Berner, Luthy, Pilorget, Girard
Deuxième rang: Moren (responsable matériel), Perrenoud, Godat, Dubois (entraîneur), Borel, Yerly, Kaufmann, Baillod S. F. Calame (président)
Troisième rang: Lehner, Baillod H., Meredith, Blattler, Fahrny, Moren



Yvan Dubois
entraîneur (nouveau)



Francis Calame
Président (nouveau)

**GARAGE
DU CRÉT**

A. Privet
Agence: TALBOT - SUBARU
Verger 22
Le Locle
Tél. (039) 31 59 33

**Auto-école
J.-P. Richard**

Jaluse 4
Tél. (039) 31 29 72
Le Locle

**CAFÉ-RESTAURANT
La Croisette**

Fam. Berner
Café-Restaurant
Tél. (039) 31 35 30

SANISPORTS

Choix et qualité
au magasin spécialisé
Rue du Temple - Le Locle

**LA SUISSE Générale
Assurances**

POUR TOUS VOS PROBLÈMES
D'ASSURANCES

AGENCE GÉNÉRALE:
Pierre-André BÔLE

La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 58
Tél. (039) 23 09 23



LÉGÈRE ET PURE

Brasserie Leppert

H. Widmer successeur
Le Locle - Tél. (039) 31 40 12

Dépositaire pour Le Locle, Les Brenets et environs

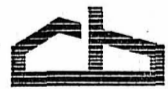
RÉALISATION: ANNONCES SUISSES SA ASSA, LE LOCLE, RUE DU PONT 8, TÉL. 039/31 14 44. LA CHAUX-DE-FONDS, LÉOPOLD-ROBERT 31, TÉL. 039/23 22 14

Urgent.
Société de couture demande à louer

local ou chambre

non meublé, dans ancien immeuble, à La Chaux-de-Fonds ou environs.
Offres à Th. MESOT, 2046 Fontaines,
tél. 038/53 30 57

06-12191



**A LOUER
POUR FIN NOVEMBRE
ET FIN DÉCEMBRE**

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles rénovés,
chauffage central, salles de bain, rues
du Doubs, Temple-Allemand, Jardinière.
CS27104

APPARTEMENTS

de 2 pièces, tout confort, immeubles
rénovés, rues Combe-Grieurin, Nord,
Progrès, Doubs

STUDIOS

meublés, part à la douche et aux WC,
rue de la Promenade.

APPARTEMENT

de 2 pièces, tout confort, au centre de
la ville, avenue Léopold-Robert.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**CHAMBRE
MEUBLÉE**

ou studio avec service d'entretien est
demandé par commerçant. Région La
Chaux-de-Fonds ou environs.

Ecrire sous chiffre P 28-950103 à Publi-
citas, avenue Léopold-Robert 51, 2301
La Chaux-de-Fonds.

**Quinzaine
des 3 truites**

du 28 octobre au 8 novembre 1980

MENU

Gratin de truite saumonée

...

La Truite enchantée

...

La Truite en papillote

...

Crêpes «Mouette» flambées
à la liqueur d'orange

A cette occasion nous proposons un
choix de vins choisis dans les caves
GAY ET OBRIST, VEVEY

Les truites sont livrées par Pisciculture de
Cornaux, Ch. GUIBERT et ses FILS SA,
1832 CHAMY-MONTREUX.
Distribution par camions-viviers dans
toute la Suisse romande.

Réservez votre table.
Tél. 038/55 14 44

87-301



Hôtel restaurant
LA MOUETTE
CH 2028 Vaumarcus

FUST

Reprise maximale

pour votre
machine à laver
usagée à l'achat d'une machine
neuve.

Demandez nos
**offres d'échange
SUPER.**

Seulement des marques
connues, telles que
MIELE, UNIMATIC, AEG,
NOVAMATIC, BAUKNECHT,
HOOVER, SIEMENS,
SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit
ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 36 succursales

05-2569

FUST

**Attention! Jusqu'au 30.11.80
15% de rabais spécial sur:**

HAEVY DUTY

Clés à choc à air comprimé.
Approprié à toutes les voitures de
tourisme et d'autres emplois. Mille fois
éprouvés. Quatre-ans 1/2", capacité de
serrage 35 mkg, réglable. Consommation
d'air 170 l/min. Pression 6-7 bar. Au prix
sensational de seulement Fr. 165.-

Ou le modèle plus grand pour camions et tracteurs.
Quatre-ans 3/4", capacité de serrage max. 95 mkg.
Consommation 290 l/min. Prix seulement Fr. 495.-
Livraison franco et service après-vente:
J. + M. Zürcher, Outils et appareils
Rue Méval 7, 2720 Tramelan
Carte postale suffit ou tél. 032/97 51 12, le soir ou
samedi.



**EVANGELISCHE
STADTMISSION**

Musées 37, La Chaux-de-Fonds

**vente
annuelle**

MERCREDI 5 NOVEMBRE
dès 9 h.

- * Comptoirs divers
- * Marché du livre
- * Pâtisserie maison
- * Salon à café
- * SOUPER ET DÎNER

Votre visite nous réjouit et nous
encourage!

26779

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

tout confort, remis à neuf, rez, bien chauffé,
dans petit immeuble, maison d'ordre,
A.-M.- Piaget 49.
S'adresser au 1er étage, tél. 039/22 24 15 heu-
res repas.

27017

A vendre voiture

GOLF GTI

noire, 1978, 40 000 km.
Tél. (039) 22 24 84.

27213

A louer à Mont-Tramelan

maison familiale

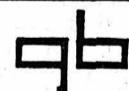
entièrement rénovée, 5 chambres, cui-
sine équipée, salle de bain, 2 cheminées
de salon, chauffage central.

Tél. 032/97 49 80

A la même adresse, à vendre 2 calèches
et 2 traîneaux.

06-12191

Abonnez-vous à L'Impartial



Appartement de 2 pièces

cuisine, WC, est à louer tout de suite aux
Hauts-Geneveys. Loyer mensuel: Fr. 150.-
S'adresser à la Gérance Bolliger,
rue du Grenier 27, à La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/22 12 85

27149

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées
avec très grosse réduction.
Garantie 10 ans. Sur demande, par
tél., envoi 15 jours à l'essai. Occa-
sions (un an de garantie): Elna Fr.
250.-, Pfaff Fr. 320.-, Bernina Fr.
400.-, Singer Fr. 420.-, Bernina
Fr. 690.-
Réparations toutes marques.
Facilités, locations.
Agence VIGORELLI,
av. de Beaulieu 35, Lausanne.
Tél. (021) 37 70 46.

27260

Une chance à saisir!

Les chances à saisir sont des perles parmi le choix que vous offre Migros. Nouvelles, actuelles, **surtout** pour ce qui est de la qualité et du prix!

Skis pour enfants «alpin ranger» avec fixations de sécurité «alpin 50 S». Frein intégré. Skis polyvalents pour enfants et adolescents de moins de 15 ans. Surface en acrylate très résistant, noyau en PU, carres d'acier profilées, semelle de course translucide.
140-160 cm **140.-**

Skis pour enfants «alpin scout» avec fixations de sécurité «alpin 35 S». Frein intégré. Virent facilement. Pour enfants de moins de 9 ans. Spatule sécurité, noyau en PU, carres d'acier profilées. Semelle à revêtement spécial P-Tex.
80-110 cm **115.-**
120-130 cm **125.-**



140.-



115.-

125.-

MIGROS

Des avantages qui comptent.



Les fixations de sécurité «alpin» sont montées par des spécialistes Migros qui respectent scrupuleusement les normes édictées par le BPA. Car votre sécurité nous tient à cœur!

28-92

OFFRES D'EMPLOIS

TECHNICOR ATELIER DE PLACAGE OR G
cherche

ÉLECTROPLASTE
ou passeur aux bains

**AVIVEURS (SES)
VISITEUSES**

Personnes intéressées seraient mises au courant.

S'adresser à F. et P. Jacot
Rue du Midi 14, 2720 Tramelan
Tél. 032/97 66 75.

06-126466

HERTIG VINS
89, rue du Commerce
2300 La Chaux-de-Fonds
engagerait

tout de suite ou pour date à convenir

MANUTENTIONNAIRE

Se présenter au bureau, tél.
039/22 10 44. 27038

CARTES DE VISITE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

Manufacture de boîtes de montres de la ville

offre places stables, bien rémunérées et avantages sociaux à:

**mécanicien-
faiseur d'étampes
mécanicien-outilleur**

Prière de faire offres sous chiffre CJ 26818 au bureau de L'Impartial.



24138

CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux,
des locaux, des garages

**Consultez
nos vitrines**

Rue Jardinière 87
Léopold-Robert 12
Léopold-Robert 38
Banque Nationale Suisse



La nouvelle Mitsubishi Galant.

Elle paraît aussi chère qu'elle devrait l'être.

Mitsubishi Galant 1600 GL, 55,2 kW (75 CV/DIN), 160 km/h, Fr. 12 990.-

Mitsubishi Galant 2000 GLX, 75 kW (102 CV/DIN), 175 km/h, Fr. 14 990.-

Mitsubishi Galant 2000 GLS, 75 kW (102 CV/DIN), 175 km/h, Fr. 16 490.-

Mitsubishi Galant 2000 GLS, Automatique, 75 kW (102 CV/DIN), 170 km/h, Fr. 17 690.-

Mitsubishi Galant 1600 GL break, 55,2 kW (75 CV/DIN), 153 km/h, Fr. 14 490.-

Mitsubishi Galant 2000 GLX break, 75 kW (102 CV/DIN), 170 km/h, Fr. 15 990.-

Informations détaillées, démonstration et course d'essai auprès du représentant Mitsubishi le plus proche.

Représentations officielles: **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Ouest SA, 165, avenue Léopold-Robert, 039/23 50 85 - **Le Locle:** Jalusauto SA, La Jaluse 3, 039/31 10 50 - **Succursale:** avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, 039/23 84 85 - **La Chaux-de-Fonds:** Garage Urs Willimann, Serre 110, 039/23 46 81.

Coupon

Je vous prie de me faire parvenir une documentation complète concernant les nouvelles limousines Galant □ ou le break Galant □

LI

Nom/prénom: _____

Rue/no: _____

NP/localité: _____

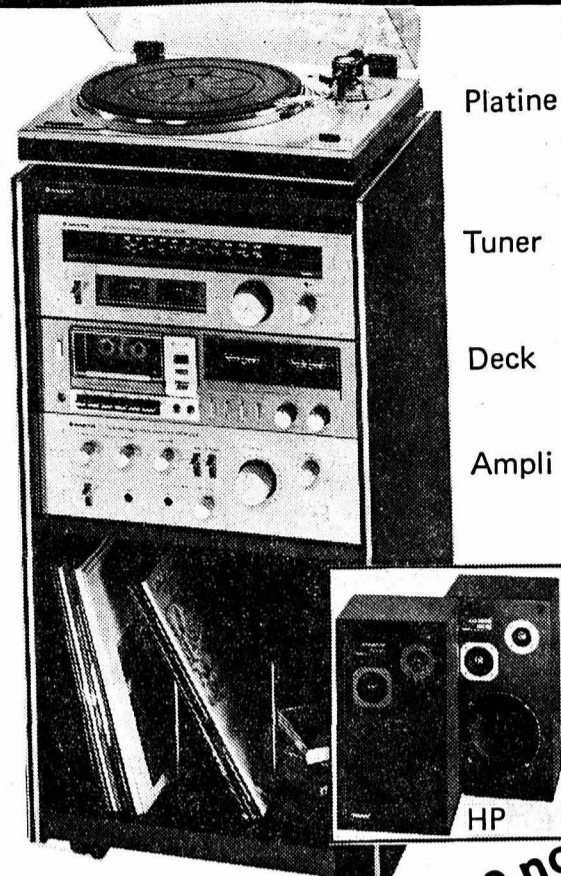
A envoyer à MMC Automobiles SA, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31



90-933

VAC
RENE JUNOD SA
 115, Av. Léopold-Robert
 Téléphone 039 21 11 21
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

RADIO · TV · HI-FI



Platine
 Tuner
 Deck
 Ampli



NOTRE OFFRE
salon chauxois

CHAINE HI-FI SANYO
 COMPLÈTE AVEC RACK ET HP

1150.-

MISE A L'ESSAI
 SANS ENGAGEMENT
 INSTALLATION GRATUITE

La force de VAC:
le prix + le service

du 5-9 nov.
salon chauxois
 Ancien Stand

PHOTO · CINE · VIDEO

TENTURES MURALES
 Tissus grande largeur
Carlo Bieri
 Rue du Parc 92-94 - Tél. 039/22 49 17
 La Chaux-de-Fonds

Pavillons - jardins - loisirs
 Presque toutes dimensions, formes et exécutions!
 Même isolés/chauffables! Nous construisons en bois.
 Eternit, alu, verre, synthétique, béton. — Livraison pour
 montage soi-même ou rendu clé en main!
 Demandez nos prospectus gratuits!
 Uninorm SA 109.119.636
 1018 Lausanne ☎ 021/3737 12 • 5623 Boswil ☎ 057/74466

Jeune dame
 désire rencontrer
 Monsieur, gentil,
 pour rompre solitude.
 Photo souhaitée. Mariage éventuel.
 Ecrire sous chiffre 91-270 aux Annonces Suisses SA, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds. 91-60575

Dame
 cherche travail le matin.
 Tél. (039) 26 63 88.
 27073

A vendre aux Mayens de Saxon/Valais
magnifique chalet
 Grand séjour avec cheminée française.
 Cuisine, 3 chambres, 2 salles d'eau.
 Situation tranquille.
 Tél. 026/6 20 83
 36-31732

LES BOIS, à louer
appartement de 4 pièces
 tout confort, libre tout de suite ou date à convenir.
 Tél. 039/61 15 96 (heures des repas)
 27181

Emprunt en francs suisses

Banque Européenne d'Investissement Luxembourg

Emprunt 6% 1980-90 de fr. 100 000 000
 (Numéro de valeur 435'485)
 - émission novembre -

Prix d'émission: 100% + 0,15% timbre fédéral de négociation
Durée: 10 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du
4 au 7 novembre 1980, à midi.

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Taux d'intérêt: 6% p.a.; coupons annuels au 18 novembre.
Coupsures: Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.- nom.
Libération: 18 novembre 1980.
Remboursement: Amortissement à partir de 1986 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1986 avec primes dégressives commençant à 101%.

Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.
Impôts et taxes: Intérêts, capital et une prime éventuelle sont payables sans aucune déduction d'impôts ou de taxes présents ou futurs des Etats membres de la Banque Européenne d'Investissement.
Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Le prospectus d'émission paraîtra le 4 novembre 1980 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et la «Basler Zeitung». Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupe des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupe de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		

tissus center Hôtel-de-Ville La Chaux-de-Fonds **tissus center**

vous propose, Mesdames, en divers coloris:

magnifique velours
 largeur 90 à **Fr. 8.-/m.**


convenant aussi pour matelasser et un choix incomparable de tissus pour la saison d'hiver!

Mêmes magasins: Lausanne, Morges, Martigny, Sierre, Yverdon, Neuchâtel, Payerne, Bulle, Bienne, Winterthour, Sursee, Thoun, Bâle, Berne, Schaffouse, Kreuzlingen, etc.
 33-735

Pharmacies Coopératives

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

Dégustation

IL HWA  **GINSENG**

Une occasion de faire connaissance avec cette plante précieuse!

Le Locle rue du Pont 6	● mercredi 5 novembre
La Chaux-de-Fonds rue Neuve 9	● jeudi 6 novembre
La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 108	● vendredi 7 novembre

Le ginseng est en vente dans toutes les Pharmacies Coopératives et à la Droguerie COOP de Saint-Imier

26947

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Ouverture de la session d'automne du Grand Conseil La jeunesse au banc des accusés

Etonnement courte puisqu'elle ne durera que deux semaines, la session d'automne du Grand Conseil bernois s'est ouverte hier après-midi, dans la salle de l'Hôtel du Gouvernement. Sous la présidence du socialiste Walter Stoffer de Biglen, les députés se sont penchés sur les affaires de la section présidentielle et de l'Instruction publique. Cette première après-midi a permis d'officialiser le changement intervenu au niveau de la direction de la police après le départ de M. Robert Bauder. Nouvel élu, M. Hans Krähenbühl, de Steffisbourg, s'occupera dorénavant des directions de police et des affaires communales. Les affaires militaires passant dans le portefeuille du démocrate du centre Peter Schmid. Enfin, retenons encore que le Parlement bernois s'est occupé de ratifier un arrêté concernant une convention avec le canton du Jura (Ecole secondaire de La Courtine à Bellelay) et a discuté très longuement d'une interpellation traitant de l'agitation chez les jeunes. Ces derniers ont d'ailleurs figuré au banc des accusés tout au long du débat.

Dans son allocution d'ouverture, le président Walter Stoffer (ps) de Biglen a lancé un appel aux députés afin qu'ils réfléchissent sur les possibilités et nécessités d'améliorations permettant l'écourttement des sessions. Parlant de 1981, M. Stoffer a annoncé aux parlementaires que le travail ne manquerait pas avant de citer les 12 principales lois à examiner entre les mois de février et mai prochains. Deux assermentations (MM. Dütschler et Krähenbühl) respectivement en tant que député et conseiller d'Etat précéderont une courte discussion sur la nouvelle répartition des directions après le départ de M. Robert Bauder. Une seule rocade interviendra: le passage des affaires militaires sous la houlette du conseiller d'Etat Peter Schmid qui donnera en contre-partie les affaires communales au successeur de M. Robert Bauder, M. Hans Krähenbühl.

UNANIMITÉ POUR UNE CONVENTION

En deux temps et trois mouvements, le Grand Conseil du canton de Berne a accepté à l'unanimité - dans le domaine des affaires de l'Instruction publique - une loi, un décret et un arrêté. Les députés semblaient décidés à avancer au pas de charge. Mais trois interventions parlementaires se chargèrent d'atténuer l'altitude soutenue prise dès le début des délibérations.

Par 126 voix contre 0, le Parlement a donné son accord - en deuxième lecture - à la loi sur les traitements des membres du corps enseignant. Le décret concernant la caisse d'assurance du corps enseignant bernois (modification), n'a pas connu plus de peine (104-0) pour passer la rampe du législatif cantonal.

La première convention - sous forme d'arrêté - entre le canton de Berne et le canton du Jura a également recueilli l'unanimité moins quelques abstentions (114-0). L'accord concernait l'Ecole secondaire de La Courtine sise à Bellelay qui accueille 65 % d'élèves provenant du 23e canton et 35 % du Jura bernois. La ratification de la convention (il s'agira encore d'attendre la décision du Parlement jurassien dans dix jours) consacre le maintien de cette école - ouverte le 1er avril 1956 - pour une durée de six ans.

APPEL À L'OBJECTIVITÉ

C'est le démocrate du centre M. Pierre Hadelmann, de Biglen, qui rapporta sur cette première convention. L'orateur - dans des observations liminaires - souligna que les affaires à traiter dans le domaine des conventions ne devraient pas susciter des réactions pour ou contre le Jura ou pour ou contre le séparatisme. M. Hadelmann lança également un appel pour que les députés fassent preuve d'objectivité. Seul le député Aurèle Noirjean (udc) de Tramelan monta à la tribune pour s'exprimer. «Je suis disposé à admettre la convention pour autant que l'enseignement s'effectue sous le régime et l'horaire bernois», devait-il déclarer. Président du gouvernement et directeur de l'Instruction publique, M. Henri-Louis Favre expliqua au parlementaire francophone que toutes les garanties figureraient dans les articles de l'arrêté.

En fait, l'intervention du démocrate du centre tramelanais provenait du fait qu'un récent article paru dans la presse annonçait une journée de congé en 1981 pour le 23 juin à l'Ecole secondaire de La Courtine. La fixation des vacances et horaires étant de la compétence de la Commission d'école, aucun changement ne pouvait intervenir.

INTERVENTIONS «MUSCLÉES»

Pour terminer la journée, la salle du Grand Conseil a été le théâtre d'interventions «musclées» se rapportant à l'interpellation du socialiste bernois Kipfer traitant de l'agitation chez les jeunes. M. Kurt Kipfer, qui est également conseiller municipal de la ville de Berne, avait de-

mandé au gouvernement - en date du 21 juillet dernier - notamment s'il était prêt à permettre à certaines communes de prendre des mesures qui s'imposent afin de prévenir des troubles. Dans une réponse longue de six pages, l'exécutif relevait que 1980 n'était pas mai 1968 et qu'il ne s'agissait pas de dramatiser la situation.

La discussion demandée sur cette délicate affaire n'a pas atteint des sommets. Dans la plupart des cas, la jeunesse a été la cible des orateurs demandant la fermeté à son égard, voire même son «muselage». De l'autre côté, une minorité de députés se sont faits les défenseurs des jeunes insatisfaits en raison d'une économie de marché «qui ne pense qu'à produire, produire».

Laurent GUYOT

Hue... les gosses

Pauvre Parlement bernois ! Son niveau n'a pas atteint des sommets, hier après-midi, à propos du délicat problème de l'agitation chez les jeunes. Certes l'affaire n'est pas simple. Mais on était en droit d'attendre mieux de la part de représentants politiques élus par le peuple.

Ces mêmes élus qui devraient montrer l'exemple en prônant la modération.

Or il n'en a rien été tout au long du débat. Les députés se sont montrés sous l'angle d'accusateurs passionnés ou de fervents défenseurs. Avec des paroles donnant des frissons. Au travers de ces empoignades verbales, la solution-miracle n'a pas jailli.

Les différentes tendances se sont illustrées à leur façon. Chez les rigoristes, la responsabilité d'une «mauvaise jeunesse» incombe à la radio et à la télévision. Pour les progressistes, la faute revient à notre économie de marché qui n'a qu'un seul but: «Produire. Produire...». Enfin, les conservateurs ne veulent pas entendre parler de concessions. Il s'est même trouvé un agrarien (M. Michel de Gassel) pour comparer les jeunes aux chevaux et demander de les atteler à la charrue pour les fatiguer avant le soir. Hue les gosses !..

L.G.

TRAMELAN • TRAMELAN

Assises des présidents des jodleurs-clubs D'importantes manifestations sont prévues



Tramelan abritait dimanche matin l'assemblée générale de l'amicale des jodleurs-clubs du Jura bernois, amicale fondée il y a quelques années par M. Aurèle Noirjean, député. Les douze clubs que compte cette amicale avaient répondu à la convocation et les débats se déroulaient à l'Hôtel du Cerf en présence des délégués des clubs, de MM. Aurèle Noirjean, président d'honneur du Jodleur-Club Tramelan et député, et de M. Roland Choffat, maire de Tramelan.

Débats courtois et fort courts puisque l'ordre du jour fut rapidement épuisé grâce à un président dynamique en la personne de M. Hans-Ueli Thomi de Crémènes.

Après qu'une minute de silence eut été observée à la mémoire de membres disparus, l'assemblée acceptait le procès-verbal lu par M. René Chopard de Cormoret et rédigé par l'ancien secrétaire.

C'est Tramelan qui organisera en 1981 la rencontre amicale et, par leur porte-parole, M. René Amstutz, les Tramelots devront encore revoir les dates initialement prévues. Les 12 et 13 septembre, aura lieu la fête des Communes du Jura bernois et il est souhaité que les deux manifestations puissent être organisées de pair.

Le groupe des lanceurs de drapeaux et de joueurs de cor des Alpes a exprimé le désir de pouvoir participer à la Fête cantonale des jodleurs qui se déroulera en 1982 à Tramelan.

Au chapitre des nominations, c'est M. Jean Charpié, du club de Tramelan, qui a été désigné comme nouveau secrétaire et qui complète ainsi le bureau formé de MM. Hans Ueli Thomi de Crémènes et de M. Zurbuchen de Saint-Imier.

Pour la rencontre de Tramelan, chaque club présentera deux chants alors qu'un chant d'ensemble pour la partie française est choisi avec «Le printemps» dont le texte et la musique ont été

composés par le directeur du Club de Tramelan, M. Constant Schmid. Pour la partie allemande, c'est le chœur «Bärg Arve» qui a été retenu.

L'amicale des jodleurs clubs du Jura bernois compte les clubs suivants: Val-de-Ruz, Mont-Soleil, Saint-Imier, Cormoret, La Heutte, Tramelan, Anémones Tramelan, Le Fuet, Moutier, Rosière, Riederwald et Crémènes.

On entendit encore au cours de cette assemblée, M. Aurèle Noirjean parler de la prochaine fête cantonale des jodleurs qui aura lieu en 1982 à Tramelan. Un comité est en préparation.

M. Roland Choffat, maire, au nom des autorités releva le mérite des chanteurs qui font beaucoup pour leur village. Il les exhorta à persévérer en sachant faire abstraction de certains préjugés à certaines occasions, tout en restant fidèles à leurs sociétés.

M. René Amstutz, président du club de Tramelan, en recevant ses hôtes d'un jour dit lui aussi tout son plaisir d'avoir à Tramelan les délégués des clubs de l'amicale et remercia la municipalité pour le soutien manifesté entre deux clubs du village.

C'est par un repas pris en commun au Restaurant du Cerf que les délégués purent encore fraterniser quelque temps... et l'ambiance ne manquait surtout pas!

(texte et photo vu)

Premier accident dû à la neige

Hier aux environs de midi, un automobiliste de Tramelan circulait sur la route Les Genevez - Les Reusilles. En raison d'une fine couche de neige verglacée, la voiture quitta la route pour aller terminer sa course contre un poteau. Si les dégâts à la voiture ne sont pas importants, le conducteur souffre de contusions à l'épaule. (vu)

Des révisions partielles au lieu d'une nouvelle loi sur l'aménagement et les constructions

Le gouvernement bernois tire les conséquences de la procédure de consultation

La législation bernoise en matière d'aménagement et de construction sera modernisée non pas en soumettant au Parlement le projet d'une nouvelle loi sur l'aménagement et les constructions mais par la biais d'une série de projets de révisions partielles. Cette décision vient d'être arrêtée par le gouvernement bernois lors de sa dernière réunion à l'occasion de laquelle il a pris connaissance des résultats de la procédure de consultation de la loi sur l'aménagement et les constructions, consignés dans un rapport que lui a adressé la Direction des travaux publics.

Les révisions partielles porteront sur les lois sur les constructions, sur la construction et l'entretien des routes et sur la police des constructions hydrauliques, la priorité étant donnée à la loi sur les constructions en raison de l'introduction de la législation fédérale en matière d'aménagement du territoire. L'examen par le Parlement des projets qui devront maintenant être élaborés sera reporté au début de la prochaine législature du Grand Conseil, soit en juin 1982, du fait qu'il faudrait s'attendre à de nombreux inconvénients si l'on voulait traiter ces projets en deux lectures durant deux législatures.

En optant pour la solution proposée maintenant par l'exécutif, il sera également possible d'examiner encore plus en détail les critiques et suggestions émises lors de la procédure de consultation. Aussi longtemps que la législation cantonale ne sera pas adaptée à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, c'est l'ordonnance arrêtée par le Conseil exécutif et réglant depuis le début de l'année l'introduction de cette loi fédérale qui est transitoirement applicable. L'ordonnance proroge la validité des régions protégées provisoires encore en vigueur au sens de l'arrêté fédéral sur les mesures urgentes dans le domaine de l'aménagement du territoire de 1972 jusqu'au 31 décembre 1981. Les limitations instituées en matière de construction dans les autres zones communales (zones agricoles) demeurent également en vigueur.

Le projet d'une nouvelle loi sur l'aménagement et les constructions avait été mis en consultation du 1er avril au 15 septembre derniers dans de larges milieux. Au total, ce sont quelque 130 prises de position qui sont parvenues. Il ressort d'un catalogue établi à ce propos par les Travaux publics que la nécessité d'une révision des lois sur les construc-

tions, sur la construction et l'entretien des routes et sur la police des constructions hydrauliques n'est dans l'ensemble pas contestée.

Il en est de même pour les principaux points du projet de loi, notamment de la simplification de la législation, ainsi que de la procédure et des voies de recours, du renforcement de la protection des paysages et de l'environnement, de l'accès du public aux rives des lacs et des rivières, du maintien des chemins pédestres naturels, de la nécessité de mieux tenir compte, dans les constructions et en aménageant celles-ci, des besoins des handicapés, etc. Toutefois, les avis divergent sur la manière de réaliser ces diverses requêtes. Deux tendances générales se dégagent des réponses remises.

L'une d'elles - elle émane essentiellement des communes, des préfets, des représentants de l'industrie, de l'artisanat, et des propriétaires fonciers - rejette l'idée d'un texte de loi unique régissant la législation en matière d'aménagement du territoire, en matière de construction, en matière de législation routière et en matière de constructions hydrauliques. Selon ces milieux, la révision devrait porter sur les bases de la législation existante, les modifications nécessaires devant être apportées avec retenue. Ce groupe motive son point de vue par les qualités que présente la loi sur les constructions de 1970, à laquelle les citoyens, les autorités communales et les milieux professionnels de la construction se sont habitués après une longue période d'introduction.

Un deuxième groupe, où l'on trouve avant tout des architectes et des aménagistes, les organisations de protection de la nature, du patrimoine et de l'environnement, ainsi que la majorité des partis politiques, de même que certains groupements d'intérêts, opte lui pour la solu-

tion d'une loi unique, tout en estimant cependant que le projet mis en consultation ne tient pas suffisamment compte des données actuelles.

Ces milieux sont d'avis qu'il convient non seulement de préserver les paysages, l'habitat et l'environnement, mais qu'il sied également de les aménager en fonction de l'intérêt public. Ceci serait avant tout souhaitable pour les ensembles immobiliers, les nouvelles zones d'habitation, pour la transformation des nouveaux quartiers, pour l'aménagement des espaces extérieurs et pour les zones réservées au public. Pour réaliser cet objectif, estiment ces milieux, il convient de renforcer l'influence des citoyens sur l'aménagement des espaces extérieurs et sur les réglementations de construction des ensembles.

Quelques directives générales qui marqueront la suite des travaux de révision se dégagent de la consultation. Ainsi, il conviendra de régler plus fréquemment encore directement dans la loi divers secteurs. Les nouveautés devront se limiter au strict minimum et à l'essentiel; elles concerneront notamment la simplification de la procédure et des voies de recours, ainsi que la réalisation des exigences d'ordre social. Enfin, il faudra clairement mettre en évidence qu'une planification régionale propre devra être maintenue, l'autonomie communale préservée et les intérêts légitimes des propriétaires fonciers pris en considération. (oid)

DISTRICT DE MOUTIER

SAICOURT

Au Conseil municipal

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a nommé le secrétaire municipal, M. Jürg Frey, comme responsable du recensement de la population de fin novembre, et M. Martin Lienhard, instituteur, comme coordinateur pour les agents recenseurs communaux. M. Thomi, buraliste postal, participera au cours d'instruction pour experts communaux en denrées alimentaires à Berne.

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Intéressante exposition en préparation

Si pour l'instant Saint-Imier n'a plus de musée, la Commission responsable n'en demeure pas pour autant inactive.

Depuis deux ans, elle s'est fixée comme but de montrer quelques-unes de ses richesses à la population.

L'année dernière, dans le cadre de l'exposition décentralisée du Musée des beaux-arts de Berne, tenue à la Salle de spectacles, la Commission a profité de présenter les oeuvres de Jules Blancpain, propriété de la municipalité.

Cette année, les responsables du musée ont décidé d'exposer une partie des nombreuses pièces de monnaies anciennes (monnaies cantonales, monnaies romaines) que possède notre musée.

Grâce à la compréhension et à la générosité de la Banque Cantonale de

Berne de Saint-Imier et sa direction générale, il a été possible de réaliser ce vœu.

La BCB mettra à disposition ses locaux et des vitrines spécialement conçues pour cette occasion.

M. André Frey, membre de la Commission et numismate à ses heures, a procédé au choix des pièces qui seront exposées.

Il prépare en ce moment les notices explicatives qui seront rassemblées dans un petit catalogue édité pour cette occasion.

Dans le courant du mois de février ou mars 1981, les Imériens pourront admirer quelques richesses de «leur musée», dans les locaux de la Banque Cantonale de Berne. (comm.)

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau pens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.
COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.
Secur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

des patinoire mélèzes

CE SOIR, à 20 h. VILLARS

Francis GRÄNICHER
Agent principal
HELVETIA ACCIDENTS
vous conseille
pour toutes vos assurances !
Av. Léopold-Robert 107

Charles BERSET
Gérant d'immeubles
Achats - Vente - Expertises
Rue Jardinière 87

FREIBURGHaus
APNEUS
GEOMETRIE
LA CHAUX-DE-FONDS

csz Carrosserie
du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations - Transformations
Peintures au four catalyseur
Ronde 21a. ☎ 039/23 93 33
privé ☎ 039/23 61 09

BIERI & GRISONI
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ
Tél. 039/26 02 02

V.A.C.
René Junod S.A.
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.
115, Av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

AF
DISCOUNT DU MARCHÉ
Tout l'électro-ménager
à prix écrasés!
FORNACHON & Cie
Marché 6 Tél. (039) 22 23 26

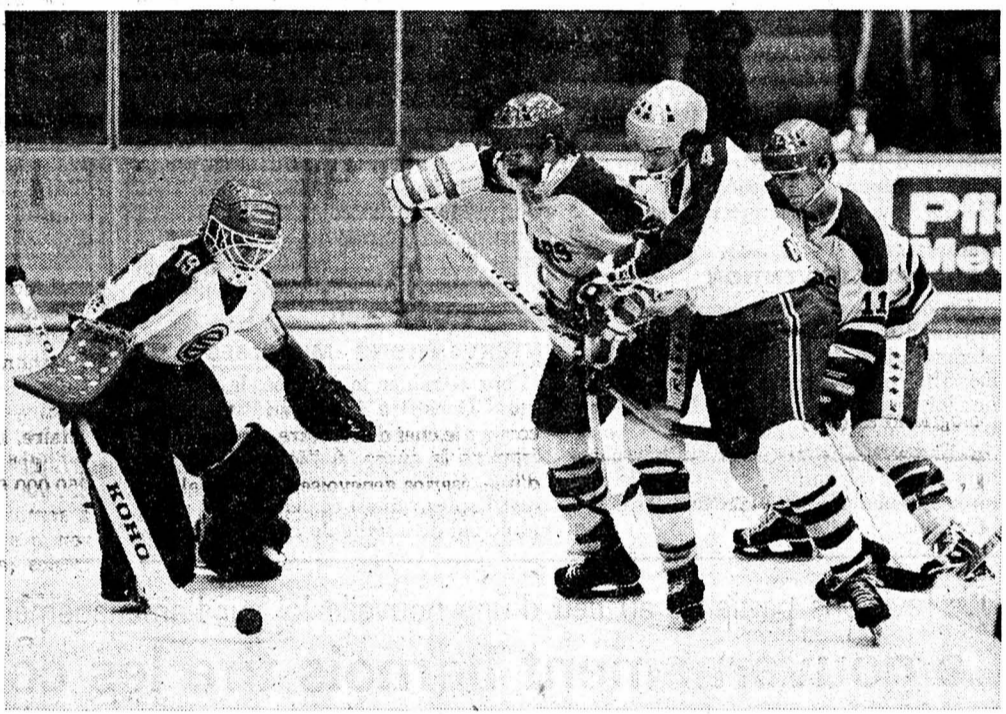
VOTRE BANQUE
CREDIT SUISSE
CS
Av. Léopold-Robert 58

Mercedes
Garage
P. Ruckstuhl SA
F.-Courvoisier 54
Tél. 039/23 52 22

Oberli Maitre Opticien
Votre opticien entre
la Channe et la Fleur
15, avenue
Léopold-Robert
J.-L. Gonzalès, succ.

G. ZUCCOLOTTO
Pour toutes vos
installations:
courant fort,
faible et téléphone
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 66 33

magasin populaire
mp SPORTS
Tout pour le hockey



Boucher, ici face au gardien genevois Spahr, un dangereux adversaire ce soir pour le gardien chaux-de-fonnier. (Photo ASL)

Après Genève...
La Chaux-de-Fonds a laissé échapper deux points très importants, samedi soir aux Vernets. Et du coup il se retrouve au quatrième rang en compagnie de Sierre. Ce n'est pas le moment de laisser Villars s'imposer ce soir aux Mélèzes. Alors, la victoire est nécessaire. Les protégés de Gratton savent maintenant à quoi s'en tenir, c'est la raison pour laquelle nous miserons sur un succès de leur part. Lors du premier tour, entre Villars et La Chaux-de-Fonds, le résultat était resté nul. c'est dire qu'avec l'avantage de jouer chez soi, les deux points devraient normalement revenir aux Chaux-de-Fonniers. Pour recevoir la formation des frères Croci-Torti, Gratton fera confiance à l'équipe qui a fait le déplacement de Genève.

La Chaux-de-Fonds	Villars
Entraîneur: Gratton	Entraîneur: Rochat
20 Riedo	1 G. Croci-Torti
1 Nagel	20 Y. Croci-Torti
2 Amez-Droz	3 Therrien
3 Sgualdo	14 Giroud
6 Valenti	2 Arnold
8 Gobat	16 J.L. Croci-Torti
15 Willimann	15 Boucher
5 Tschanz	11 Chamot
9 Piller	18 Sutter
21 Sigouin	10 Riedi
17 Trottier	13 Favrod
10 Stauffer	7 Bonzon
11 Yerli	12 Steudler
13 Mouche	
14 Dubois	
16 Houriet	
18 Bauer	

PUCK-CLUB
Carte No 751 gagne un bon d'une valeur de Fr. 50.- auprès de Sgualdo-Sports
Carte No 328 gagne un billet gratuit valable pour le prochain match

CARROSSERIE-GARAGE DE LA RUCHE
Réparations de toutes marques
Traitement anti-rouille DINITROL
Ruche 20 F. Haag
Tél. 039/23 21 35

JULES Nouvelle ligne pour homme pour le plaisir...
CHRISTIAN DIOR
Chèque fidélité CID
PARFUMERIE DUMONT - BOUTIQUE
Avenue Léopold-Robert 53 - Daniel-JeanRichard

Exposition permanente
GARAGE DES MONTAGNES
TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance.

Nettoyages en tous genres
I. WILLEMIN
Tél. 039/22 29 37
heures des repas

LEU
Machines de bureau
La Chaux-de-Fonds

ENTRESOLSA
LE PAILLASON
Passage du Centre 3

Eugenio BEFFA
PARADIS des PAPIERS PEINTS et de la PEINTURE
Serre 28 - La Chaux-de-Fonds

Prochain match aux Mélèzes
mardi 11 novembre
VIÈGE

Chaussures ville et sport
J. KURTH SA
Place du Marché
Rue Neuve 4

PUCK SUISSE
une spécialité de la pâtisserie
MARENDING SA

BOSCH SERVICE
Winkler & Grossniklaus
AUTO-ÉLECTRICITÉ
☎ 039/23 43 23

DÉCORATION TAPIS - RIDEAUX
MEUBLES MÉTROPOLE
Av. Léopold-Robert 100
☎ 039/23 43 65

L'hiver a lancé sa première grande offensive

Des embouteillages et de nombreux problèmes pour les automobilistes

La première offensive de l'hiver a provoqué hier matin de nombreux accidents et embouteillages sur les routes de notre pays, principalement sur la N1, entre Zurich et Berne. La fine couche de neige tombée dans la nuit de dimanche à lundi a gelé en certains endroits, transformant certaines routes en véritables patinoires. De nombreux automobilistes ont en outre été retardés parce qu'ils ne possédaient pas encore l'équipement d'hiver.

Sur la N1, entre Kirchberg et Schoenbuehl, pas moins de 20 accidents ont été dénombrés. Un carambolage dans lequel trois camions étaient impliqués a provoqué la fermeture de ce tronçon pendant quatre heures. Cinq accidents ont d'autre part été dénombrés sur le tronçon d'autoroute Rubigne-Speiz. Des difficultés ont également été signalées dans les régions de Bâle, Zurich, Saint-Gall et en Suisse centrale.

En Suisse romande, les équipes de déneigement ont notamment dû intervenir dans le Jura bernois et dans les Préalpes fribourgeoises et vaudoises. Des plaques de verglas se sont en outre formées en Valais, particulièrement entre Sion et Martigny.

VENDANGES ENNEIGÉES

Surprise hier matin pour des centaines de vigneron valaisans qui n'ont pas en-

core terminé leurs vendanges. La neige tombée dans la nuit recouvrait les grappes dans les vignes et donnait du même coup un aspect insolite à cette fin de récolte. Il est tombé entre 5 et 10 centimètres de neige suivant les régions. Des hectares entiers restent encore à vendanger. Tout cela n'a absolument rien de grave. Bien souvent dans le passé, les Valaisans ont eu l'occasion de vendanger dans la neige. Il est même arrivé parfois qu'on mesurait jusqu'à vingt centimètres de neige entre les ceps lors de certaines vendanges. Rien de tel cette année et la récolte ne sera nullement altérée par

cette contrariété. Bien des Valaisans d'ailleurs s'attendaient à terminer leurs vendanges dans la neige en raison du retard enregistré cette année dans le secteur agricole. On estime que plus de 25 millions de litres de vin sont déjà vendangés et qu'il reste encore 5 millions sur les ceps.

COLS FERMÉS

Le TCS indique que les cols suivants sont fermés: Furka, Grimsel, Grand-Saint-Bernard, Klausen, Nufenen, San Bernardino, Saint-Gothard, Susten.

Par ailleurs, l'équipement d'hiver est nécessaire pour passer les cols de l'Albula, de la Bernina, de la Croix, du Brunig, de la Fluela, du Lukmanier, de la Maloja, de l'Oberalp, de l'Ofen, du Splon, du Splügen et de l'Umbrail.

Les autres cols sont libres. (ats)

Fin du procès de l'ex-directeur du Théâtre municipal de Lausanne

Deux ans de prison pour Manuel Roth

Au terme d'une lecture d'une heure quarante, hier soir, le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné Manuel Roth, 72 ans, ancien directeur du Théâtre municipal et du Festival international de Lausanne et fondateur du Septembre musical de Montreux, à deux ans de prison ferme (moins 78 jours de préventive) et à 10.000 francs d'amende, pour faux dans les titres et gestion déloyale avec dessein de lucre. L'escroquerie par métier et l'abus de confiance n'ont finalement pas été retenus. Le ministère public avait requis trois ans de réclusion et 40.000 francs d'amende. Il est probable qu'un recours sera déposé par la défense.

Le chef d'orchestre français Jésus E. a été acquitté des chefs d'accusation d'abus de confiance et de gestion déloyale. Le tribunal a considéré qu'il avait signé les yeux fermés ce qu'on lui présentait, sans conscience ni volonté. Même formule pour le costumier français B., qui est libéré, tout en supportant, comme le chef d'orchestre, une partie des frais de la cause. A l'égard de l'agence d'imprésarios genevoise, le tribunal a retenu une certaine culpabilité dans la manière dont les deux directeurs ont collaboré avec Manuel Roth, en encaissant

des bénéfices auxquels ils n'avaient pas droit. Il a infligé à Pedro K. et à Mlle L. des peines de six mois de prison avec sursis, pour faux dans les titres et complicité de gestion déloyale. La costumière G.B. a été condamnée à deux mois de prison avec sursis pour faux témoignage.

L'IDOLE PUNIE

Le tribunal a considéré que les faits dont s'était rendu coupable Manuel Roth étaient d'une extrême gravité, qu'il avait profité de sa forte personnalité pour abuser ses complices et que, devenu une idole publique, il devait être d'autant plus sévèrement puni. L'absence de contrôle à certes favorisé ses agissements, mais il a persévéré même après le contrôle de l'Inspection communale des finances.

Rappelons que Manuel Roth avait été destitué le 19 avril 1979 par la Société coopérative du Théâtre municipal de Lausanne, puis incarcéré le lendemain. Il a reconnu avoir commis de graves fautes, en dirigeant le théâtre comme sa propre affaire. Dans la seule gestion des saisons lyriques, de 1970 à 1977, il s'appropriera 250.000 francs en gonflant les factures. Il a remboursé finalement la totalité des sommes détournées, soit près de 600.000 francs. (ats)

Nouvelles liaisons aériennes au Tessin

Vols quotidiens vers Zurich et Genève

Le Tessin est maintenant relié quotidiennement par des vols réguliers, avec départ de l'aéroport de Lugano-Agno, aux aéroports internationaux de Zurich-Kloten et Genève-Cointrin.

La compagnie aérienne «Crossair» avait siégé à Zurich, a en effet inauguré hier les deux lignes internes par des vols spéciaux pour Kloten et pour Genève. Plusieurs autorités politiques et du monde touristique des cantons de Genève, Zurich et du Tessin avaient été invitées.

Le vol inaugural Lugano - Genève a ainsi été marqué hier après-midi à Genève par une petite cérémonie au cours de laquelle le conseiller d'Etat Ugo Sadi, chef du Département des finances du canton du Tessin, a pris la parole. Les autorités genevoises étaient représentées par M. Roger Dafflon, conseiller administratif.

Cette nouvelle liaison permettra de relier le Tessin au trafic international: Lugano sera ainsi intégrée aux horaires «IATA» et pourra être atteinte depuis tous les aéroports du monde.

«Crossair» qui est spécialisée dans les vols régionaux, a obtenu dernièrement la concession des autorités fédérales pour exploiter ces deux lignes. Contre la décision de l'Office fédéral de l'air, la compagnie aérienne «Air Materials», qui depuis deux exploite ces deux lignes avec des vols taxi, a déposé un recours qui a toutefois été repoussé. Notons que «Air

Materials» a repris l'exploitation des liaisons avec le Tessin à l'ancienne compagnie «SATA» et a fêté le mois passé le 3000e passager sur la ligne Agno - Genève. (ats)

Union syndicale suisse

Oui à la ceinture

Réunie hier à Berne sous la présidence du conseiller national Richard Muller (soc-BE), l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) a arrêté ses mots d'ordre pour la votation fédérale du 30 novembre prochain. L'USS recommande ainsi le oui à la loi fédérale sur la circulation routière (ceinture de sécurité et casque), oui à la suppression de la quote-part des cantons au produit net des droits du timbre, et oui à la réduction de la quote-part des cantons au bénéfice net de la Régie des alcools. En revanche, l'USS a décidé de recommander le non à la révision du régime du blé.

Les délégués de l'USS se sont également prononcés sur l'initiative populaire «Etre solidaires» qui sera probablement soumise au verdict du peuple et des cantons en avril 1981. Par 51 voix contre 46, les délégués se sont déclarés en faveur de cette initiative. La majorité des deux tiers, nécessaire pour arrêter un mot d'ordre, n'ayant pas été atteinte, l'USS laissera ainsi la liberté de vote lors du scrutin. (ats)

Le président de la Banque Nationale Suisse

Perspectives pas si mauvaises...

Les perspectives économiques ne paraissent peut-être pas spécialement bonnes pour la Suisse, toutefois, comparées à celles des autres pays, elles ne sont pas mauvaises. Globalement, notre industrie d'exportation et notre tourisme sont de nouveau concurrentiels sur le plan international. En ce qui concerne les industries orientées vers le marché intérieur, les prévisions n'annoncent pas non plus un avenir particulièrement sombre. L'évolution des salaires devrait rester dans un cadre économiquement supportable; en outre, la hausse des prix devrait faiblir un peu en 1981, pour autant

que les prix du pétrole ne viennent pas brouiller les cartes... Telle est l'opinion exprimée par le président de la Banque Nationale Suisse, au cours de la conférence de presse donnée par onze membres de la direction de la BNS, parmi lesquels MM. Léo Schürmann, vice-président et P. Languetin, membre de la direction générale au Centre international d'études monétaires et bancaires, à Genève, hier après-midi.

Nous reviendrons en détail sur la politique de la BNS dans les années 80 et l'avenir prévisible de notre monnaie dans notre prochaine page économique. (Imp)

Inclusion des agents énergétiques dans l'ICHA

Nouveau «blocage» d'une commission

La Commission du Conseil national chargée de préviser le projet du Conseil fédéral d'inclure les agents énergétiques dans l'impôt sur le chiffre d'affaires a décidé d'ajourner ses délibérations jusqu'au moment où le gouvernement aura présenté son message et projet pour un article constitutionnel sur l'énergie, tel qu'il a été préconisé par la Commission d'experts qui a mis sur pieds la conception globale énergétique.

Ainsi, après la taxe sur les poids lourds et l'impôt sur les avoirs fiduciaires, le troisième volet des impôts spécifiques se trouve bloqué au niveau d'une commission parlementaire.

A la fin de la séance, M. Riesen, conseiller national (soc., FR) orienta brièvement les journalistes sur les raisons qui ont incité la commission à surseoir à toute décision par 24 voix contre deux.

Effectivement, les commissaires ont amorcé la fuite devant les ambiguïtés qui caractérisent selon eux, la politique financière et fiscale de la Confédération. Si les Chambres ont bien admis le plan financier du programme de législature gouvernemental au printemps, en revanche il y a eu grignotage successif face aux recettes nouvelles spécifiques proposées par le Conseil fédéral, puisqu'il y a eu blocage de la taxe sur les poids lourds et de l'imposition des avoirs fiduciaires.

Le Conseil fédéral ayant récemment admis lui-même que la priorité numéro

un devait être reconnue à la reconduction du régime financier actuel, la commission se trouvait dans un certain désarroi. Elle a conclu par un constat d'impuissance, ne sachant plus s'il était judicieux de rester branché sur les problèmes des recettes nouvelles ou non. Elle a donc saisi la ceinture de sauvetage d'une motion d'ordre pour ajourner purement et simplement ses débats, sans avoir pris aucune décision.

Auteur de cette proposition, M. Nussbaumer, conseiller national pdc soleurois dénonça la tendance, à son avis pernicieuse, d'emballer des problèmes aussi importants que l'énergie ou les transports dans des «conceptions globales» qui retardent l'assainissement des finances fédérales. Or il est impossible, selon lui, de séparer strictement la politique énergétique et la politique financière et fiscale.

Etant donné que le Conseil fédéral a l'intention de présenter dans quelques mois déjà son message sur l'article énergétique dans la Constitution fédérale, il lui a paru judicieux d'attendre ce document important qui clarifiera la situation aussi au sujet d'une taxe d'affectation spécifique permettant d'intervenir dans le domaine énergétique, bien que cette dernière n'aurait pas de caractère fiscal comme c'est le cas de l'inclusion des agents énergétiques dans l'ICHA. La commission veut voir plus clair avant de se décider. H. F.

La débandade continue

Les finances fédérales étaient une fois de plus sur la sellette dans une importante séance de commission: les commissaires du National étaient réunis à Berne pour discuter d'un projet gouvernemental relativement récent qui proposait aux Chambres d'inclure les agents énergétiques (électricité, gaz etc.) dans l'impôt sur le chiffre d'affaires dont ils étaient exemptés jusque-là. M. Ritschard en attendait un apport de près de 300 millions par an, ce qui aurait soulagé d'un quart le déficit actuel, et devait permettre d'agir rapidement puisque la base constitutionnelle existe déjà et qu'il suffirait d'aménager les textes légaux.

Or, la commission n'a fait ni une ni deux: elle s'est dépêchée de suivre le mouvement parlementaire général en matière de fiscalité: elle s'est sabordée provisoirement en ajournant purement et simplement ses débats. Pour les reprendre, elle veut attendre que le Conseil fédéral présente son projet de nouvel article constitutionnel sur l'énergie, «pour voir plus clair».

Apparemment, cette commission ne se fie pas aux dires de M. Ritschard, chef du Département

fédéral des finances, qui avait déclaré publiquement il y a quelques jours que le Conseil fédéral ne voulait plus d'une taxe d'affectation énergétique, et qu'il mettait tout son espoir dans l'intégration rapide de l'énergie dans l'impôt sur le chiffre d'affaires. Elle perd ainsi un temps précieux en bloquant un projet à l'échelon d'une commission parlementaire, et les Chambres traînent ainsi un nouveau boulet derrière elles, qui s'ajoute aux autres occasions perdues de promouvoir la discussion sur les nouvelles recettes dont la Confédération a besoin pour équilibrer ses comptes. Enfin, «si les Chambres ont donné leur assentiment au plan financier 1979-83 du Conseil fédéral, en revanche, elles s'entendent pour mettre au frigo toutes les décisions pratiques qu'on attend d'elles sur le plan fiscal, soit la taxe sur les poids lourds et l'imposition des avoirs fiduciaires des banques puis maintenant aussi l'ICHA sur les agents énergétiques.

Débandade devant les responsabilités? Pusillanimité? En tout cas, un art nouveau fleurit sous la coupole parlementaire: celui de décider de ne rien décider. Piètre spectacle... Hugues FAESI

Crédit d'aide au développement

Recommandation positive aux Etats

La Commission compétente du Conseil des Etats a décidé lundi de recommander à sa Chambre d'accepter le crédit-cadre de 1,65 milliard de francs pour la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en voie de développement. Cette décision a été prise avec quelques abstentions. Une minorité de la commission propose de fixer dans l'arrêté relatif à ce crédit les montants devant être engagés annuellement. Les montants proposés seraient inférieurs à ceux qui sont actuellement inscrits au plan financier.

La commission, présidée par M. Leo Arnold (pdc-Ur), a enfin examiné la possibilité de donner un rôle plus actif à la Commission consultative pour la coopération internationale au développement avant l'adoption de projets de développement importants. Rappelons que le Conseil national a adopté durant sa dernière session d'automne ce crédit de 1,65 milliard.

RÉVISION DU DROIT MATRIMONIAL

La Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de révision du droit matrimonial a pratiquement achevé l'examen des articles relatifs aux effets généraux du mariage. Elle a également étudié, mais sans prendre de décision, le régime de la participation aux acquêts qui, selon le projet, devrait devenir le régime ordinaire du mariage. Les commissaires ont siégé de mercredi à vendredi à Sursee (LU) sous la présidence de M. Jost Dillier (pdc-OW) et en présence du conseiller fédéral Kurt Furgler. Ils se réuniront une nouvelle fois en janvier prochain.

En ce qui concerne les effets généraux

du mariage, les commissaires ont supprimé la disposition générale selon laquelle le conjoint à qui appartient le logement où habite la famille ou qui l'a loué ne peut en disposer qu'avec l'accord de l'autre conjoint. En revanche, selon la commission, le juge chargé de la protection de l'union conjugale doit pouvoir, à la demande de l'un des conjoints, ordonner des mesures visant à assurer un abri à la famille. Les commissaires ont, en outre discuté en détail du nouveau régime de la participation aux acquêts et n'y ont apporté que peu de modifications. Ils n'ont cependant pas pris de décision, préférant attendre l'examen des régimes de la communauté des biens et de la séparation des biens. (ats)

LAUSANNE. - L'Office de statistique de l'Etat de Vaud a publié une étude sur l'évolution de l'emploi industriel en Suisse, d'où il ressort que l'industrie a perdu près de 200.000 emplois (20 pour cent) depuis 1970 tout en accroissant sa production de 12 pour cent.

- Le pasteur vaudois Alexandre Lavanchy, ancien président de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, est mort samedi à Lausanne à l'âge de 83 ans.

SOLEURE. - Les agences de voyages suisses doivent faire face depuis quelques temps à une certaine stagnation des affaires, causée principalement par la hausse des tarifs aériens et l'inflation dans la plupart des pays de destination, a déclaré M. Rodolphe Hintermann, président de la Fédération suisse des agences de voyages. Avec une moyenne de bénéfice net de 0,5 pour cent, la rentabilité des agences de voyages aurait atteint sa «cote d'alerte».

Veaux aux hormones

Chez nous aussi!

«Nous devons malheureusement constater qu'en Suisse aussi, des veaux sont illégalement traités aux hormones pour produire davantage de viande avec moins de fourrage», lit-on dans un communiqué publié hier soir par l'Office vétérinaire fédéral. Ce dernier se fonde sur les premiers contrôles qu'il a effectués tout en précisant que ceux-ci ne permettent pas de tirer des conclusions pour l'ensemble de la Suisse. Dans cette première phase, les échantillons ont, à dessein, été prélevés sur des animaux particulièrement bien développés. Il semble, indique encore l'office, que les animaux traités proviennent surtout d'exploitations d'enrichissement intensif.

L'Office vétérinaire fédéral tient les autorités cantonales au courant afin que, lors des inspections de la viande, de telles fraudes soient détectées. Les analyses chimiques nécessaires à cet effet sont fort coûteuses et complexes. Notons qu'aux termes des prescriptions en vigueur, la viande d'animaux auxquels des substances non autorisées ont été administrées doit être déclarée impropre à la consommation. (ats)

«Thurgauer Zeitung»

Non à l'extrémisme

Dans son édition de lundi, la «Thurgauer Zeitung» publie en première page un télégramme de l'éditorialiste Oscar Reck, une déclaration de solidarité des rédacteurs des «Luzerner Neuste Nachrichten» ainsi qu'une prise de position de la rédaction du «TZ» sur les manifestations de solidarité qui ont eu lieu samedi à Frauenfeld.

Cette dernière écrit notamment qu'elle désapprouve le contenu idéologique de ces manifestations et indique qu'elle veillera à ce que le «TZ» reste une publication à tendance bourgeoise, se démarquant de tout extrémisme, qu'il soit de gauche ou de droite. La rédaction, «consciente de son devoir qui est d'informer correctement les 60.000 lecteurs du «TZ», indique encore qu'elle est bien décidée à ne pas céder au Conseil d'administration qui voudrait que les articles ayant un rapport avec le récent limogeage du rédacteur en chef Daniel Witzig soient soumis à la censure de l'éditeur. (ats)

CANTON DU JURA CANTON DU JURA CANTON DU JURA

Prochaine séance du Parlement jurassien

Quatre conventions avec le canton de Berne

Trente points figurent à l'ordre du jour de la séance du Parlement jurassien fixée au 13 novembre prochain. Les plus importants concernent l'approbation de quatre conventions avec le canton de Berne.

Par ailleurs, M. Kurt Christen, maire de Vellerat (BE), participera en tant qu'observateur à la prochaine séance du Parlement jurassien qui se tiendra le 13 novembre prochain à Delémont.

LES BREULEUX

Le maire élu tacitement

Seul prétendant à la mairie, M. Jean-Michel Boillat est élu tacitement, de même que M. Jean-Marie Donzé, pdc, comme président des assemblées.

Conseil communal: Liste pdc: Michel Aubry, Etienne Baume, Gaston Boillat, Mme Jeannine Donzé, Gilles Juillerat, Mme Eliane Pelletier. Liste pcsi: Jean-Louis Wermeille, Maurice Cuenin, Mme Rose-Marie Saucy, Mme Claudine Surdez, Dominique Theurillat, Benoît Willemin.

Assemblée de la Caisse-maladie Chrétienne-Sociale

Mercredi soir 5 novembre à l'Hôtel de la Balce, aura lieu l'assemblée générale de la Caisse-maladie Chrétienne-Sociale.

A cette occasion, les responsables ont fait appel au Dr Bourquin qui donnera une conférence sur les maladies nerveuses. En outre, un représentant de la caisse centrale s'entretiendra des divers changements qui interviennent au sein de la caisse-maladie, notamment une augmentation des cotisations dès janvier 1981.

en septembre dernier. Sa requête a été admise par la conférence des présidents du Parlement jurassien. M. André Cattin, président, vient donc d'écrire au Conseil communal de Vellerat pour constater qu'aucune plainte n'avait été déposée contre la décision de l'assemblée

Gouvernement jurassien: budget 1981

La semaine dernière, le Gouvernement jurassien a tenu plusieurs séances au cours desquelles il a examiné le budget de l'Etat pour 1981. Comme l'indique le service de presse cantonal, le budget sera soumis prochainement au Parlement.

LES GENEVEZ

Maire réélu tacitement

Voici deux ans, il n'y avait eu lutte que pour la mairie, le parti chrétien-social indépendant - seule formation à avoir déposé une liste pour le Conseil communal - ayant vu tous ses candidats élus tacitement.

Les candidats pdc sont: Madeleine Gigandet-Brahier, Alphonse Humair, Gérard Rebetez, Marcel Rebetez, Guy Voirol et Ignace Rebetez.

LES POMMERATS

Le maire réélu pour la septième fois

Une seule liste, sans nomination de parti, a été déposée. Il y a donc élection tacite et tous les candidats sont élus. Il s'agit du maire, Alphonse Gête, titulaire depuis 1956, au Conseil depuis 1948; président des assemblées, Laurent Frossard, nouveau; vice-président des assemblées, André Boillat, nouveau.

communale et pour lui signaler qu'il lui appartenait de désigner son observateur. C'est le maire qui a été choisi pour cette «première» mais il est vraisemblable qu'une rotation sera faite entre les membres de l'exécutif pour les prochaines séances du Parlement.

LE BÉMONT

Elections tacites malgré d'importants changements

Il y a élections tacites également au Bémont où une seule liste a été déposée. Il s'agit de celle mise sur pied lors d'une assemblée préparatoire tenue vendredi dernier.

LE BÉMONT

Elections tacites malgré d'importants changements

Il y a élections tacites également au Bémont où une seule liste a été déposée. Il s'agit de celle mise sur pied lors d'une assemblée préparatoire tenue vendredi dernier.

Maire: Raymond Frésard, Les Rouges-Terres, nouveau; adjoint et vice-président des assemblées, Joseph Guerry, Le Bémont, nouveau; président des assemblées, Ernest Simonin, Le Bémont, nouveau; secrétaire des assemblées et secrétaire communal, Jacqueline Brunod, Le Bémont, titulaire; receveur: Anne-Marie Cattin, Le Bémont, nouvelle.

CONSEIL COMMUNAL - Ignace Froidevaux, Le Bémont, Paul Beuret, Les Rouges-Terres, anciens; Marc Froidevaux, La Bosse, Victore Froidevaux, Les Communances, Jeanette Varrin, Les Cuffates, nouveaux.

GOUMOIS

Réélection tacite du maire, mais lutte pour le Conseil

Le maire n'étant pas combattu, M. Léon Kundert est réélu tacitement. Pour le nouveau poste de président des assemblées, c'est M. Jean-Marie Aubry, seul candidat, qui est élu. En revanche, il y a lutte pour les quatre mandats du Conseil communal puisque sept candidats sont sur les rangs.

Fait à relever, tous les candidats ont été présentés chacun sur une liste individuelle.

Le Noirmont: assemblée extraordinaire de paroisse

Ancienne église: transfert acquis

L'assemblée extraordinaire de paroisse a rencontré, hier soir, un vif intérêt puisque 126 paroissiens et paroissiennes étaient présents aux délibérations. L'assemblée ne devait se prononcer que sur un point de l'ordre du jour: décider le transfert de propriété de l'ancienne église à la Fondation pour l'éducation, la vie et la santé Roc-Montès ou autre affectation.

La proposition du Conseil de paroisse devait être légèrement modifiée en cours d'assemblée par un

principe de transfert. Celui-ci a recueilli 81 voix. Dans l'opposition, la proposition de rejeter le transfert avec le maintien du chœur de l'ancienne église comme le demandait la Commission des monuments historiques, a rencontré neuf voix.

Une autre assemblée de paroisse sera donc encore nécessaire pour fixer les clauses et les modalités du transfert.

SAIGNELÉGIER

Réélection tacite du maire

Comme prévu, le maire, M. Pierre Beuret n'est pas combattu. Il est donc réélu tacitement comme le secrétaire des assemblées, M. Hubert Vallat. Il y a lutte pour la présidence et la vice-présidence des assemblées entre le pdc et le ps.

Maire: *Pierre Beuret, titulaire depuis 1972 est réélu tacitement.

Président des assemblées: René Girardin, ps; Francis Barthe, pdc.

Vice-président des assemblées: Renaude Boillat, ps; *Jean-Pierre Rebetez, pdc.

Secrétaire des assemblées: *Hubert Vallat, pdc, réélu tacitement.

CONSEIL COMMUNAL - ps: *Joseph Cattin, *Gérard Boillat, Jean-François Boillat, Brigitte Muller, Charles Houllmann, Olivier Luder, Madeleine Heyer, Norbert Pelletier.

plr: *Robert Oberli, Pierre-André Gigon, Liliane Rérat, Jean Häusler, Pierrette Gallo, Edi Gyger, Hubert Biétry, Charles Egli.

pdc: *André Bilat, *Pierrette Chaignat, Emile Froidevaux, Maurice Goudron, Josiane Isoet, Gérard Quezlo, *Paul Simon, *Abel Veya.

*titulaires

MURIAUX

Elections tacites

Une seule liste a été déposée. Il s'agit d'une liste d'entente, mise sur pied par les représentants des quatre partis de la commune (pdc, plr, ps, pcsi).

Maire: *Denis Bolzi, Muriaux. Président des assemblées: Jean Boillat, Muriaux.

Secrétaire des assemblées et secrétaire communal: *Joseph Paratte, Les Emibois.

Receveur communal: *Henri Huelin, Les Ecarres.

Préposée à la Caisse de compensation: *Chantal Aubry, Les Emibois.

Conseil communal - Liste d'entente: Gilberte Boillat, Muriaux; Yves Parrat, Muriaux; Roland Juillerat, Les Emibois; Jean-Bernard Cattin, Le Cerneux-Veusil; François Guenot, Les Chevenières, Etienne Willemin, Le Roselet; tous nouveaux, les anciens titulaires n'étant pas rééligibles.

Tous ces candidats sont réélus ou élus tacitement. Les ayants droit de Muriaux ne devront donc pas se rendre aux urnes.

*titulaires

LAJOUX

Une seule candidature

Hier, le bureau communal n'a enregistré qu'un seul dépôt de candidature, celle de M. Raphaël Brahier, agriculteur aux Vacheries de Lajoux, pour le poste de maire où M. Norbert Brahier ne pouvait plus être réélu après huit ans de fonction.

Aucune liste n'a été déposée pour le Conseil communal. Des candidatures peuvent cependant encore surgir puisque, à la suite d'un arrêté gouvernemental, le Service des communes a été habilité à recevoir également des candidatures par pli recommandé.

Si la situation demeure ce qu'elle était hier soir, et en application de l'ordonnance et des arrêtés du Gouvernement, M. Raphaël Brahier serait donc élu tacitement maire, alors que la présidence des assemblées et le Conseil communal seraient désignés selon le système majoritaire relatif. Une différence encore pourrait subsister avec le renouvellement de l'exécutif puisque l'assemblée municipale avait chargé le Conseil actuel de ne procéder qu'à l'élection des trois membres de la série sortante alors que, dans l'autre cas, les six conseillers devraient être désignés. Les opposants aux dispositions cantonales n'ont donc pas encore dit leur dernier mot.

memento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue des Perrières, bloc FCOM, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudain, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Voir autres informations jurassiennes en page 23

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Zurich and New York, listing various companies and their share prices.

Table of stock market data for Muriaux, including exchange rates and various financial indicators.

Table of stock market data for Fonds de Placement Communiqués, listing various investment funds and their performance.

elna
air electronic
elnapress
électronic / vap-o-jet
Agent pour la région:
G. Torcivia
av. L.-Robert 83, tél. 039/22 52 93
La Chaux-de-Fonds

Stand 3
Nos offres à prix spécial
4 chaînes Hi-Fi, 2 TV couleur ultramodernes, 1 caméra photo automatique, 1 set ciné, 1 appareil pocket et bien d'autres surprises
une visite s'impose!
brugger oo

Chryss
LA BOUTIQUE JEUNE SPÉCIALISÉE EN TAILLES
40 à 60
Av. Lpd-Robert 4, tél. 039/23 04 53

Votre droguerie à la page...
Perroco
le stand du Perroquet
Service - Conseil - Qualité

LEU
Ernest Leu, Machines de bureau
La Chaux-de-Fonds

P.-A. Nicolet SA
vins fins
vous présente de
Grands Vins de France
importés en bouteilles directement de l'origine.

salon chauxois
foire-exposition du commerce local
Salles de l'Ancien-Stand, La Chaux-de-Fonds

La maison
Michaud-Meubles
vous propose de visiter son exposition de cuisines
«Piatti»
Charrière 22, tous les samedis ou sur rendez-vous.
Bureau et atelier, Fleurs 24, tél. 039/23 23 20

Salon des Arts Ménagers
NUSSLÉ S.A.
Quincaillerie. Outillage.
Grenier 5-7, tél. 039/22 45 31
La Chaux-de-Fonds

Jeans carloff
Calame SPORTS
Perret et Sautaux Succ.
Rabais 30%

Grand choix de dusters chauds
nous réservons pour les fêtes
CORSETS LINGERIE LOUISIANNE
Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 21, Le Locle

heures d'ouverture
mercredi 5 novembre 1980 de 14 à 22 heures
jeudi 6 novembre 1980 de 14 à 22 heures
vendredi 7 novembre 1980 de 14 à 22 heures
samedi 8 novembre 1980 de 14 à 22 heures
dimanche 9 novembre 1980 de 10 à 18 heures

Tabacs - Cigares - Journaux
Manzoni + Fils
Charrière 12
Tél. 039/23 24 35
Nouvelle collection de pipes
Nous sommes spécialistes et nous vous conseillons volontiers!

MULLER musique
Av. Léopold-Robert 50
Tél. 039/22 25 58
présente
les nouveautés en Hi-Fi et TV
(un choix de ses 18 salons d'exposition et 2 auditoriums)

Entrée gratuite
C'est demain que s'ouvre la grande foire du commerce local
25 commerçants, tous de La Chaux-de-Fonds, attendent votre visite pour vous présenter, dans une ambiance chaude et typiquement «chauxoise», leurs dernières nouveautés de fin d'année.
La soupe aux pois sera offerte à tous les visiteurs à l'enseigne du «Bar Chauxpois».

UNIPHOT SA
Photo-Ciné Nicolet
Avenue Léopold-Robert 59
La Chaux-de-Fonds
Prix - Service - Qualité

Ferblanterie
Schaub & Muhlemann
Installations sanitaires
Progrès 88
Tél. 039/22 28 72

BOULANGERIE-PÂTISSERIE JÖRG
Boulangerie-Pâtisserie
Serre 56, tél. (039) 23 27 66
Av. L.-Robert 28, La Chaux-de-Fonds

Chaussures de ski
La révolution dans le confort... avec la chaussure Salomon, nouvelles mensurations, nouvelles tenues du pied. Précision «sur mesure» et confort.
Chez Kernén Sport
Le Crêt-du-Loche, tél. 039/26 78 78

Billet de la Loterie Salon Chauxois
(à découper et à déposer dans l'urne à la sortie du SC)
NOM _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NP _____ Localité _____
Tirage au sort le 9.11.1980
1 seul GROS LOT de Fr. 500.- en 5 BONS d'achat de Fr. 100.-

VAC RADIO TV-HIFI
René Junod SA - 2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 115 - Tél. 039/21 11 21
Une offre sensationnelle
TV couleurs PAL/SECAM grand écran 66cm. tous les programmes
1690.- du 5-9 nov. salon chauxois Ancien Stand
PHOTO - CINE - VIDEO

Charles Berset
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 78 33
pour votre appartement votre villa votre immeuble votre résidence secondaire

SOMMER
AEG
Venez admirer notre gamme d'appareils ménagers!

Ara-Color
Junod & Renaud
Balance 6, tél. 039/22 44 24, La Chaux-de-Fonds
Votre magasin de peinture
Bâtiment. Carrosserie. Industrie. Beaux-Arts. Papiers peints. Matériel. Outillage

Rudolf & Kaiser
E. Rudolf Fils, succ.
vins et spiritueux
Tél. 039/22 22 19
Serre 91-93
vous proposent leurs vins fins, choix de coffrets de fête et leurs assortiments de spiritueux à la demande et à tous les prix!

GALERIE DU TAPIS d'ORIENT
Rue de la Serre 38
La Chaux-de-Fonds

dubois
Radio, TV, Hi-Fi, video
Tél. 039/23 42 4 0
Ph.-H.-Mathey 3

TORO
Bénéficiez de prix d'avant-saison pour les fraiseuses à neige!
Les tronçonneuses Pioneer y sont aussi exposées
IBENEY
Rocailles 15
Tél. 23 40 05
2300 La Chaux-de-Fonds

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Début prometteur pour le HC Les Joux-Derrière Objectif de la saison: participer au tour final

Dimanche soir, le HC Les Joux-Derrière remportait sa première victoire face à la seconde garniture de Fleurier. C'était l'occasion d'approcher l'entraîneur Pelletier et de lui poser quelques questions.

COMMENT SE PRÉSENTE VOTRE ÉQUIPE POUR LA SAISON À VENIR ?

Nous avons introduit dans le contingent de la première équipe cinq nouveaux joueurs pour compenser les départs de Gigli et Nagel, tandis que René Berra reste à la disposition du club. Nous avons trouvé en Zaugg un digne remplaçant de Nagel; il possède d'excellents réflexes malgré son jeune âge. D'autre part, un fait réjouissant pour nous est l'apparition de trois juniors en première équipe. Le but principal avant le début du championnat était la recherche de deux lignes de force égale. Je crois y être parvenu. D'autre part, la moyenne d'âge a été abaissée de deux ans par l'apport des nouveaux éléments.

Pour ne pas connaître cette saison le «creux» d'après Nouvel-An, comme les années passées, nous avons établi une méthode d'entraînement progressive, soit un contact avec la glace dès le début septembre à raison d'une fois par semaine, puis dès octobre deux fois tout en ayant soin de maintenir des matchs amicaux en plus de notre tournoi. J'espère qu'avec cela il soit possible d'atteindre la poule finale et d'avoir encore assez d'influx dans les rencontres importantes.

UN REGRET...

Je regrette que nous ayons la patinoire à disposition le lundi, alors que la plupart de nos rencontres sont programmées le dimanche. Il reste donc peu de temps pour récupérer à mes joueurs et la période entre l'entraînement et le match est longue.

Le comité complètement renouvelé cette saison, avec à sa tête M. G. Bernasconi (président) et V. Giovanini (vice-président) ont tenté de créer des contacts avec le HC La Chaux-de-Fonds afin de pouvoir obtenir une heure supplémentaire de glace, ne serait-ce qu'entre 22 et 23 heures; mais pour l'instant rien de concret n'a été obtenu.

Le travail effectué lors de notre tournoi

démontre le rendement du comité. Fait à relever: la grande partie des juniors constitue la seconde garniture qui, elle, évolue en troisième ligue.

Par rapport à la saison passée, je dirai que la vitesse de jeu a légèrement baissé car Gigli était un ailier très rapide tou-

jours bien lancé par Berra, mais je pense qu'avec la compétition, les hommes que j'ai actuellement iront en s'améliorant.

C'est sans prétention que j'espère voir mon équipe terminer parmi les premiers du groupe afin de disputer les finales pour la promotion en ligue supérieure. R. V.

Choc déjà décisif ce soir aux Mélèzes La Chaux-de-Fonds - Villars



Houriet (notre photo) évoluera avec Sigouin et Willmann.

Samedi à Genève, les Chaux-de-Fonniens ont laissé échapper deux points précieux. Certes l'arbitrage n'a pas été satisfaisant, mais ce n'est pas la seule raison de la défaite. Les Montagnards doivent donc prouver, face à leurs supporters, qu'ils sont capables de faire mieux. La venue de Villars est une occasion à saisir, ceci d'autant plus que cette équipe est troisième du classement avec un point d'avance sur les Neuchâtelois et trois de retard sur le leader Viège. Le second du classement, Olten, n'est qu'à deux points des Chaux-de-Fonniens, donc rien n'est encore dit en ce qui concerne le tour final... mais une défaite des poulains de Gratton aurait certainement déjà de lourdes conséquences. Alors «hop-Chaud'Fonds»!

Cyclisme: départ du Tour de France 1982 à Bâle

Pour la première fois de son histoire, le Tour de France partira de Suisse en 1982. C'est Bâle qui a été choisi par les organisateurs. Ce départ, précédé comme d'habitude du prologue, sera organisé dans le cadre d'une grande manifestation de bienfaisance, en faveur - probablement - du Village d'enfants Pestalozzi. Le slogan est d'ores et déjà adopté: «La région de Bâle aide des orphelins du monde».

Après le prologue prévu pour le vendredi 2 juillet, deux demi-étapes seront courues le samedi dans la région. Le départ de la deuxième étape sera donné dimanche 4 juillet à Bâle, en direction de la France. Deux clubs cyclistes, le Vélo-Club Binningen et le VMC

Schupfart, font partie du comité d'organisation.

Voici le programme prévu et annoncé au cours d'une conférence de presse tenue hier à Bâle:

Jeudi 1er juillet 1982, gala en soirée avec présentation des coureurs. Vendredi 2 juillet, prologue contre la montre sur 7 km. 800 à Binningen. Samedi 3 juillet, course contre la montre par équipes, sur 23 km. 100 à Schupfart, puis course en circuit sur 138 km. 600, à Schupfart également. Dimanche 4 juillet, départ de la deuxième étape (ou de la troisième si l'on considère que les deux épreuves de la veille constituent deux étapes et non deux demi-étapes).

Divers

Les gains du Sport-Toto

Aucun gagnant avec 13 points. Fr. 150.831,05 dans le jackpot. 5 gagnants à 12 pts Fr. 10.638,95 55 gagnants à 11 pts Fr. 967,20 1.056 gagnants à 10 pts Fr. 50,35

TOTO-X

1 gagnant à 6 Nos Fr. 77.313,10 3 gagnants à 5 Nos plus le numéro complémentaire Fr. 2.166,20 38 gagnants à 5 Nos Fr. 598,55 1.325 gagnants à 4 Nos Fr. 17,15 Aucun gagnant avec 3 points: Fr. 38.991,70 dans le jackpot du cinquième rang.

LOTÉRIE À NUMÉROS

Aucun gagnant avec 6 Nos: Fr. 467.176,40 dans le jackpot. 1 gagnant à 5 Nos + le No complémentaire Fr. 300.000,- 110 gagnants à 5 Nos Fr. 5.156,15 6.395 gagnants à 4 Nos Fr. 50,- 117.729 gagnants à 3 Nos Fr. 5,-

Pari-Trio

Dans l'ordre: Fr. 1.839,05 Dans un ordre différent: Fr. 213,20

Record du monde battu

Le Danois Hans Oersted a battu le record du monde professionnel des 5 kilomètres, sans entraîneur, départ arrêté, en réalisant 5'50"710 sur la piste olympique de Mexico. L'ancien record appartenait à son compatriote Ole Ritter, en 5'51"60, le 4 octobre 1968 sur cette même piste.

Football

La Chaux-de-Fonds - Kriens avancé

Le match de championnat suisse de ligue nationale B La Chaux-de-Fonds - Kriens, prévu pour les 6 ou 7 décembre, a été avancé à dimanche prochain 9 novembre. Il débutera à 14 h. 30.

Voir autres informations sportives en page 19

Etablissement médico-social psychiatriqué cherche infirmiers(ères) diplômés(es) ou infirmiers(ères) assistants(es) diplômés(es) S'adresser: Sylvabelle, 1428 Provence. Tél. 024/73 11 96.

JUVET INTERIEUR CONFORT ARTANOVA DE SEDE JEAN ROCHE P. AUBRY NUMA-DI. OZ 27

Appartements à louer A LOUER pour le 1er décembre 1980, appartement de 4 pièces, tout confort. Loyer Fr. 570.- charges comprises. Quartier Hôpital. Tél. (039) 22 66 31

von gunten VERRES DE CONTACT certifié fédéral d'adaptateur Av. Léop.-Robert 23 Tél. (039) 22 38 03

Orchestre Je cherche deux musiciens pour le soir de Sylvestre. Tél. (039) 22 15 03.

Ogival SA engage pour tout de suite ou à convenir DAME ou DEMOISELLE pour seconder notre chef du département emballage et expédition. Tél. 039/22 24 31 ou se présenter Ormes 22.

A vendre dans copropriété, à Cormondrèche, magnifique situation: ensoleillée et calme, très belle vue sur le lac et les Alpes MAISON FAMILIALE DE 7 PIÈCES Vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 6 chambres à coucher, 3 salles d'eau, patio avec grill, cave, garage, places de parc. Nécessaire pour traiter Fr. 90 000.- SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59 Promenade-Noire 10, Neuchâtel

De l'argent comptant immédiat sur demande avec des mensualités spécialement réduites! Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant! p. ex. Fr. 3'000.-, remboursables en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide. Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. 1. en cas de maladie/accident, 2. en cas d'invalidité, 3. paiement du solde de la dette en cas de décès. Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires! Bien entendu discrétion absolue! Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire. Banque Rohner 1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Cherchons sommelière extra pour tout de suite ou date à convenir. Café Central, tél. 039/22 48 20. URGENT, CHERCHE À LOUER GARAGE quartier Clinique des Forges - Usine électrique. Tél. (039) 26 65 60 heures des repas. 27251

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance A vendre TRÈS BEAU MANTEAU fourrure d'ocelot, parfait état. Prix très avantageux. Tél. (039) 22 32 76.

Demandes à acheter CARTES POSTALES anciennes, neuves ou écrites. Tél. (039) 23 49 88.

A VENDRE terrain à bâtir Quartier du Cerisier Parcelles de 1000 m² environ Belle situation Plans de situation à disposition Conditions de paiement favorables CHARLES BERSET gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX COUCHES à lattes depuis 140.- MATELAS à ressorts depuis 145.- COMMODES depuis 235.- ARMOIRES à chaussures depuis 95.- BIBLIOTHÈQUES depuis 226.- VITRINES depuis 435.- BUREAUX depuis 190.- SECRÉTAIRES depuis 415.- MEUBLES DE CUISINE MEUBLES DE SALLES DE BAIN TAPIS DE MILIEUX TAPIS MUR À MUR ARMOIRES à 2 portes depuis 295.- à 3 portes depuis 395.- TABLES à rallonges depuis 350.- CHAISES depuis 33.- TABLES DE SALON depuis 120.- TABLES TV depuis 128.- SALONS depuis 980.- FAUTEUILS depuis 170.- ENSEMBLES DE VESTIBULE POUFS et SELLÉS DE CHAMEAUX RIDEAUX ET VOILAGES CONFECTION ET POSE MOBILIERS COMPLETS CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de bureau

Nous désirons engager une employée sérieuse, capable de prendre des initiatives et de travailler de façon indépendante.

Le poste que nous offrons implique des responsabilités, contacts avec certains fournisseurs et plus spécialement avec la clientèle.

Ecrire sous chiffre LW 27180 au bureau de L'Impartial.

Discrétion assurée.

Fabrique de machine Stettler SA
Rue du Doubs 124-126, 2300 La Chaux-de-Fonds
engagerait

tourneur fraiseur rectifieur

Bon salaires à personnes capables.

Se présenter ou téléphoner au 039/22 36 87

26869

VOEGTLI S.A.

anc. entreprise Gardel

S.O.S DÉPANNAGE

Installations sanitaires
Chauffage
Nettoyage canalisations

Numa-Droz 89
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 41 76
28-12087

L'annonce, reflet vivant du marché



AGENCE GÉNÉRALE
Florian MATILE
Jardinière 71
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 18 76

A la suite de la réorganisation de nos secteurs, nous offrons dans le cadre de notre Agence générale un poste d'

inspecteur

pour le Vallon de Saint-Imier

L'activité en question consiste à conseiller et à entretenir les relations avec notre clientèle (portefeuille existant) et à conclure de nouvelles affaires.

Nous offrons:

- situation stable et bien rémunérée
- prestations sociales modernes
- un soutien efficace des organes de la Cie.

Nous demandons:

- bonne instruction générale
- certificat d'apprentissage, si possible de commerce
- dynamisme, droiture de caractère
- talents de vendeur, bonne présentation
- âge idéal: 25 à 40 ans
- domicile de préférence à St-Imier.

Si cette place vous intéresse, veuillez prendre contact avec M. E. Amey, agent général adjoint, qui se fera un plaisir de vous recevoir pour un premier entretien, ou avec M. Matile.

27179



TV COULEURS
PAL / SECAM
GRAND ÉCRAN 66 cm
TOUS LES PROGRAMMES

CADEAU SALON
4 ANS
de garantie
sur le tube image

RADIO · TV · HI-FI

UNE OFFRE
SENSATIONNELLE!



LOCATION: Fr. 55.- par mois

LA FORCE DE VAC:
LE PRIX + LE SERVICE

PHOTO · CINE · VIDEO

du 5-9 nov.
**salon
chaudois**
Ancien Stand

27196

Grand feuilleton de «L'Impartial»

11

CAROLA SALISBURY

La mariée de décembre

roman

Editions Presses de la Cité, Paris
Droits de presse par Cosmopress, Genève

- Oh que oui, il est bien mort mon Saul, reprit-elle. Je l'aimais tant et lui aussi il m'aimait quand les esprits mauvais n'étaient pas en lui. Il traitait sa mère avec respect quand les démons le laissaient tranquille. Oui, mon Saul s'est écrasé sur les rochers. N'oubliez pas autre chose, Miss.

Rien à signaler au cours des deux journées suivantes sinon que Martin Revesby s'était réconcilié avec sa muse comme je le lui avais promis. Le poème lyrique refléurait avec les nouvelles strophes jaillissant de sa plume. Je cherchai dans chaque vers des allusions à Lady Amanda dans la description de l'inconnue que le poète chantait. Il me semblait en effet que seule une expérience personnelle avait pu l'inciter à passer aussi soudainement de la tragédie de Tristram et Iseult au nouveau poème. Cependant, même en tenant compte des excusables exagérations d'un amoureux passionné, je ne trouvais rien qui pût rappeler de près ou de loin la beauté glaciale de Lady Amanda. D'ailleurs un vers chassa définitivement mes doutes:

Des yeux bruns veloutés, modestes, chastes...

En effet, les yeux de sa seigneurie étaient incontestablement violets. Sans doute en raison de ma sympathie pour Nick Pendennis, je me sentis infiniment soulagée.

L'inconnue avait été enterrée le troisième jour. J'étais dans ma chambre quand retentit le glas de ses funérailles et je fus envahie par un profond malaise. Le lendemain, je reçus une réponse à la lettre que j'avais écrite à oncle Gervase. Je l'attendais avec impatience et je m'étais retenue à grand-peine de lui communiquer les nouvelles concernant les liens de parenté unissant Mrs Challis et la Bête de Malmaynes avant de connaître ses réactions aux derniers événements. La matinée était belle. J'emportai la lettre et je m'installai dans un coin abrité du parc pour la lire.

Rose Cottage
Poltewan
27 septembre 1856

Ma petite Cherry,

Il est bien étrange que ton arrivée à Malmaynes coïncide avec un nouveau meurtre. Et le rapport existant entre celui-ci et les crimes de Pendark semble plus qu'une coïncidence.

Je prends bonne note de tes suppositions concernant la monstrueuse créature qu'est le jardinier Jabez. Cependant, l'idée qu'il pourrait être le «défunt» Saul Pendark me paraît un peu extravagante. En dépit des preuves du contraire fournies par les rapports des tribunaux britanniques, l'extrême laideur physique ne va pas toujours de pair avec la bassesse morale.

D'autre part, ce que tu dis de la philanthropie de feu Mr Henry Tremaine me semble extrêmement pertinent et mon nez d'homme de loi flairait là quelque chose de suspect. Il est bizarre en effet que Mr Henry Tremaine ait financé le voyage de la femme du pasteur à Baden-Baden (un endroit sinistre entre tous) et que, tout de suite après sa mort, l'église de St Gawes présente l'aspect de délabrement que tu décris. La philanthropie de Mr Tremaine se serait-elle épuisée dans les dernières années de sa vie? Et dans ce cas, pourquoi? J'aimerais être éclairé sur ce point.

J'ai pris le thé avec la belle veuve. Elle avait également invité un certain capitaine Arbuthnot de la marine royale (retraité). J'ai l'impression

que madame ne peut se décider à choisir entre nous. Bien que la question n'ait qu'un intrêrêt purement académique, j'attends sa décision avec une curiosité amusée.

Tiens-moi au courant des moindres détails.
Affectueusement à toi

Oncle Gervase.

Je rentrais et montai dans ma chambre pour annoncer à mon oncle que Mrs Challis avait enfanté le monstre. Je descendis pour confier la lettre à la première personne que je rencontrerais et qui pourrait la poster. Ce fut Janey Pinner qui balayait le sol de la grande salle à manger. Elle tressaillit en me voyant. Nous ne nous étions pas revues depuis l'incident de la cuisine et je la soupçonnai de m'éviter délibérément. Je jetai un coup d'œil sur les doubles portes qui donnaient sur le couloir conduisant au sous-sol. Elles étaient fermées. Nous étions seules toutes les deux. Je décidai de profiter de l'occasion pour la questionner.

Je posai ma lettre sur la table.

- Voudriez-vous mettre ceci à la poste quand vous rentrerez ce soir, demandai-je.

- Oui, Miss, répondit-elle sans interrompre son travail.

- Janey, c'est très bien de votre part d'avoir pris la défense d'Alice contre Mrs Challis l'autre jour, dis-je. Bien... mais indiscret.

Le balai s'immobilisa.

- Comme vous dites, Miss, répondit la femme sans me regarder.

- Est-ce que tout le monde est au courant dans le village?

- Oui, Miss.

- Les gens lui en veulent pour cette raison?

Elle haussa les épaules.

- Pas spécialement.

- Pas même les membres de la famille d'Alice?

Elle eut un rire bref.

- Elle n'a plus que Ned Witham et du moment qu'il a sa chopine de cidre, il se moque pas mal du reste. Faut espérer qu'Edgar Portwell va

épouser la pauvre fille et l'arracher à cet ivrogne avant qu'il lui fasse du mal.

- Edgar Portwell, le garçon d'écurie du manoir? Oui, je les ai vus ensemble. Mr Pendennis a une excellente opinion de lui: vous croyez qu'il fera un bon mari pour Alice?

Elle posa son balai et me regarda enfin.

- Vraiment Miss, ce sera une bénédiction pour la petite. Il ne leur manque qu'un toit pour pouvoir se marier. Mr Pendennis a bien une petite maison dans la ferme du manoir. Elle est vide maintenant parce que Bert Petherick qui l'occupait est mort le mois dernier.

Elle me lança un regard implorant.

- J'en toucherai un mot à Mr Pendennis la prochaine fois que je le verrai, dis-je.

Elle joignit les mains et ses yeux étincelèrent.

- Oh! Miss, si vous pouviez faire quelque chose! s'écria-t-elle. Alice est vraiment la meilleure fille du monde, bien qu'elle ait vécu dans l'ombre de ce Ned Witham.

- Je ne puis rien promettre, Janey, mais je ferai tout ce que je pourrai. Je sais que Mr Pendennis est très bien disposé à l'égard du jeune couple.

Puis je posai une question qui avait jailli spontanément dans mon esprit.

- Dites-moi, Janey, Emily la sœur de Ned Witham, était-elle aussi peu intéressante que son frère?

Janey fit une moue.

- Il ne faut pas dire du mal des morts. Miss, mais j'ai toujours pensé qu'Emily aurait pu être mieux qu'elle n'était, si vous voyez ce que je veux dire.

- Et l'autre victime - Ruth Rannis?

- Les Rannis ont quitté le village aussitôt après le crime. Je n'étais qu'une gamine à l'époque, vous comprenez mais, d'après ce que j'en sais, elle ne valait pas mieux qu'Emily Witham.

(«Ces femmes - des affreuses traînées - elles l'ont poussé à bout...» J'entendais encore les paroles angossées de Mrs Challis.)

Je respirai profondément avant de poser la question suivante:

DENNER

valable dès le 4.11.80

économie garantie!

Hero Confiture Delicia

Abricots	320 g	1.75	1.45
Framboises	320 g	1.95	1.65
Mûres	320 g	2.20	1.90
Fraises	320 g	2.20	1.70
Cerises noires	320 g	2.20	1.90
Gelée de groseilles rouges	320 g	1.95	1.65

Mars

3 pièces 150 g ~~1.10~~ **-.95** (100 g -.63)

Treets

200 g ~~1.70~~ **1.45** (100 g -.73)

Raider

3 pièces 150 g **1.30** (100 g -.87)

Vin Supérieur d'Algérie

Le Hoggar Mostaganem

vin de table très agréable riche et complet

1 litre ~~2.40~~ **1.95** (+ dépôt -.40)

Maggi Soup-Drink

Soluble

- Célestine
- Pois jaunes
- Volaille aux nouilles
- Crème de champignons
- Potage bœuf et croûtons
- Crème d'asperges
- tomate
- Oxtail
- Crème de volaille

4 portions ~~1.20~~ **-.95**

Fido Boulettes pour chiens

choisir Fido, c'est aimer son chien

410 g ~~1.25~~ **1.-** (100 g -.24)

Fido Boulettes pour chats

petites bouchées pour les chats en bonne santé

410 g ~~1.25~~ **1.-** (100 g -.24)

1001 Jeunesse

pour les peaux juvéniles et sensibles

Crème de jour

54 ml ~~8.-~~ **4.75** (10 ml -.88)

Crème de nuit

108 ml ~~5.-~~ **2.95** (100 ml 2.73)

Collagen Handcrème 1001

Crème pour les mains

*Lieu et date de l'achat de contrôle (prix indicatif) Zurich, 3.11.80

Première fabrique italienne de boîtes de montres or et métal cherche pour la Suisse

REPRÉSENTANT

bien introduit. Possibilités de gains intéressants à personne capable et dynamique.

Ecrire sous chiffre 31712 à Case Stand 402, 1211 Genève 11.

SOUFFLEURS D'AIR CHAUD

ainsi que catalyseurs et infra-rouge

VENTE et LOCATION

Appareils mobiles, sans cheminée, ni odeur, ni fumée (propane). Petits et grands modèles.

KEMAG SA

16, rue Bautre - 1201 Genève
tél. 022/44 06 52 et 022/44 03 14

La Neuchâteloise Assurances

A louer rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

appartement 1 pièce meublé

tout de suite ou à convenir, tout confort, au centre

Tél. 038/21 11 71

ENTRESOLSA

LE PAILLASON

TAPIS - RIDEAUX - SOLS

La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75

POSE GRATUITE (tapis)

- Janey, êtes-vous sûre que Saul Pendark est bien mort et enterré ?

Son regard exprima une telle horreur que je crus qu'elle allait s'enfuir. J'avais l'impression qu'elle était en proie à un accès de fièvre car elle se mit à trembler de tous ses membres. Voyant l'effet que ma question lui produisait, je la pris doucement par le coude pour la conduire vers l'une des chaises placée devant la table. Elle se laissa guider sans résistance.

Enfin, elle retrouva sa voix.

- Comment pouvez-vous croire que... qu'il soit encore vivant ? articula-t-elle.

- Manifestement, vous ne le croyez pas, vous, dis-je. Mais les autres ? Les vétérans du village, ceux qui étaient adultes il y a vingt ans, croient-ils qu'il est définitivement mort et enterré ? Et dans ce cas, comment expliquent-ils le nouveau crime et la découverte de la victime entre les tombes des deux autres ?

- Vous savez, Miss, ils croient tous à la légende de la Bête...

- La légende de la Bête, répétais-je en frissonnant, vous voulez dire... ?

- On raconte qu'avant d'être condamné à la pendaison, Saul Pendark a crié qu'il reviendrait dans les heures sombres de la nuit.

- Vous m'entendez, murmurai-je, et pour beaucoup ce sera la dernière chose qu'ils entendent.

Elle hocha vigoureusement la tête.

- Ses propres paroles, Miss, telles qu'elles ont été transmises.

- Et les gens du village croient que les menaces de Saul Pendark se sont déjà accomplies.

- Plusieurs fois, Miss.

- Plusieurs fois ?

- Depuis ce temps-là, il y a des endroits à St Gaves et aux environs où personne, homme ou femme, n'ose s'aventurer après la tombée de la nuit ni même seul dans la journée. Certains prétendent qu'ils ont entendu la Bête de Malmaynes. Ma vieille grand-mère par exemple dit qu'elle l'a entendue par une nuit de pleine lune dans le fourré d'aubépines.

- Le fourré d'aubépines ! m'écriai-je. Et que... qu'a-t-elle entendu ?

Janey fronça les sourcils dans un effort de mémoire.

Je crois que grand-mère a parlé d'un rire...

- Un rire !

- Sourd et menaçant avec une note de méchanceté, un rire de fou. Elle a entendu aussi une sorte de toux.

Je pris le temps de me ressaisir avant de poursuivre mes questions.

- Mais, vous, Janey, vous ne croyez pas à ces contes, dis-je aussi calmement que possible, vous n'acceptez pas la légende de la Bête ?

Elle secoua la tête.

- Non, bien sûr. Il est évident que les morts ne reviennent pas mais beaucoup de gens y croient et, depuis ces vingt dernières années, tous les événements inexplicables qui se sont produits ont été mis sur le compte de la Bête. Par exemple, quand Lizzie Spender a été attaquée un soir on a raconté que c'était la Bête et quelques-uns ont même dit qu'ils l'avaient entendu rire dans le cimetière cette nuit-là. D'autres ont affirmé qu'ils l'avaient vue enveloppée de lumière verte. Je vous assure, Miss, qu'ils se sont tous couverts de honte quand on a finalement appris que c'était l'un des jeunes gens du village qui avait effrayé Lizzie pour lui faire une farce.

- Et le dernier crime, Janey ? Les gens du village l'attribuent-ils à la Bête ?

- Forcément.

- Et vous, Janey ?

- A mon avis, la dame étrangère a été assassinée par un marchand ambulancier. Peut-être un forain qui l'a prise dans sa voiture et l'a tuée pour lui voler sa bourse.

- Voilà une opinion sensée et réaliste, dis-je. Pourtant une chose m'intrigue: quand je vous ai demandé si vous pensiez que Saul Pendark pouvait être vivant, vous avez eu l'air terrifiée. Pourquoi ?

Elle me regarda droit dans les yeux sans ciller.

- Les histoires de revenant ne me font aucun effet, Miss, parce que j'ai assez de bon sens. Je

crois aussi que c'est uniquement la superstition qui a entretenu la légende toutes ces dernières années, mais l'idée que Saul Pendark n'est pas mort... qu'il est toujours sur terre...

- C'est cela qui vous terrifie ?

- Si je croyais que cette créature, ce démon à figure humaine, est toujours parmi nous, je vous jure que je ferais mes paquets et que je quitterais St-Gaves aujourd'hui même et je ne m'arrêtera pas avant d'avoir laissé au moins cent kilomètres derrière moi.

La pluie se mit soudain à marteler les carreaux des grandes fenêtres derrière nous. Je me retournai effrayé. Le ciel s'était assombri pendant notre conversation et des nuages menaçants anéantissaient l'espoir qu'avait fait naître le matin radieux.

Janey se leva et reprit son balai.

- Je dois finir mon travail, dit-elle. Je mettrai votre lettre à la poste en rentrant chez moi, Miss. N'oubliez pas de parler de la petite maison à Mr Pendennis, s'il vous plaît.

- La prochaine fois que je le verrai, c'est promis.

Je me dirigeai vers la porte quand soudain une question que l'oncle Gervaise avait posée dans sa lettre me revint à l'esprit. Je rebroussai chemin.

- Janey, dis-je le défunt Mr Tremaine n'était-il pas un grand bienfaiteur du village ? Ne donnait-il pas d'argent aux pauvres et à l'église ?

Elle ricana d'un air méprisant.

- Oh! que non pas, Miss, Mr Tremaine ne donnait même pas un penny à Noël et il n'aurait jamais puisé dans sa bourse pour aider à enterrer un indigent. Quant à l'église! Vous devriez voir dans quel état elle est. Il n'y a pas un seul banc sec après une averse.

- Alors, on ne l'estimait pas beaucoup dans le village ?

Elle haussa les épaules.

- Mr Tremaine ne s'occupait pas du village et le village ne s'occupait pas de lui. A part le pasteur (et c'est son devoir de dire du bien de tous), seuls les Challis ont eu de bonnes paroles pour Mr Tremaine.

- Ils avaient beaucoup d'estime pour lui ?

- Ils ne cessent de parler de sa générosité, Miss, et de l'heureuse époque où il était vivant, avant... (elle jeta un coup d'œil sur les doubles portes), avant que Mr Revesby prenne la succession.

- Vous voulez dire que l'arrivée de Mr Revesby leur a déplu ?

Autre coup d'œil sur les portes; elle fit un signe affirmatif.

Je m'approchai de la table et repris la lettre.

- Il faut que j'ajoute un post-scriptum, dis-je. Je vous la rapporterai dans un moment.

Martin Revesby ne parut pas au déjeuner. Son absence me causa une déception inexplicable. Cependant, il me fit dire par l'une des servantes qu'il souhaitait me voir. Je pris donc son plateau pour le lui apporter dans la bibliothèque en même temps que mes copies de ses écrits de la veille.

Le poète était assis à sa place habituelle devant sa table de travail. En m'entendant ouvrir la porte, il posa sa plume aimablement.

- Bonjour, Miss Carew. Je suis heureux de vous annoncer que mon travail avance remarquablement bien aujourd'hui, tellement bien en vérité que je puis m'arrêter pour l'inestimable plaisir de votre compagnie.

- J'en suis ravie, Mr Revesby.

- Si vous pouvez m'accorder quelques instants, j'aimerais vous lire ce que j'ai écrit ce matin.

Si je pouvais! La perspective m'enthousiasmait. Pourvu que je sois capable de me souvenir toute ma vie de cet instant où j'ai entendu Martin Revesby lire pour la première fois une partie de ce qui serait certainement l'une de ses œuvres maîtresses. Quel privilège!

Je déclarai que rien ne pouvait m'enchanter davantage. Il remplit deux verres de madère, un pour moi, un pour lui et, après s'être assuré que j'étais confortablement installée en face de lui, il commença sa lecture.

(à suivre)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Assemblée de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique Fêtes cantonales: on cherche des communes



Les délégués lors de cette réunion. (Photo Bernard)

C'est samedi après-midi à l'aula du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds que s'est tenue l'assemblée annuelle de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, une assemblée présidée par M. Fred Siegenthaler et qui a vu la participation de 182 délégués soit un peu moins que les autres années!

Cela s'explique peut-être par les excellentes conditions atmosphériques qui ont régné tout au long de cette journée. Parmi les invités, on relevait notamment la présence de Monsieur le Conseiller d'Etat François Jeanneret, du préfet des Montagnes M. André Sieber, de M. Francis Matthey, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, de M. Clemente Gillardi, membre du comité directeur de la SFG et de M. René Bonenbluss, président de l'Association romande de gymnastique.

DÉBUT EN CHANSON...

Cette assemblée a été rondement menée. Après le traditionnel hymne neuchâtelois chanté par toute l'assemblée, celle-ci a écouté le rapport présidentiel. M. Siegenthaler s'est plu à remercier la ville de La Chaux-de-Fonds pour l'accueil et surtout l'Union des sociétés de gymnastique de la ville à qui incombeait l'organisation de cette journée qui fut parfaite sur tous les plans. Il a dressé un bref bilan de l'activité gymnique dans le canton au cours de cette année 1980. Il passa ensuite la parole à M. Francis Matthey. Ce dernier, après avoir apporté le salut des autorités communales s'est plu à relever les mérites de l'ACNG. «Les autorités sont reconnaissantes pour tout le travail que vous accomplissez, pour les immenses efforts que vous fournissez à l'égard de la jeunesse. Incontestablement, vous êtes un appui indispensable aux pouvoirs publics. Sachez que nous continuerons à vouer au sport les efforts et les investissements qu'il implique et qu'il mérite».

L'assemblée a ensuite observé une minute de silence à la mémoire de tous les gymnastes disparus au cours de l'année. Le procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport de gestion, les comptes ainsi que le budget pour le prochain exercice ont été adoptés à l'unanimité.

DERNIER REGARD SUR LA SAISON ÉCoulÉE

Comme à chaque assemblée, les présidents des comités d'organisation des fêtes qui se sont déroulées cette année en terre neuchâteloise ont présenté oralement leur rapport. Me Roland Châtelain, président du comité d'organisation du championnat cantonal de gymnastique de section, championnat qui s'est déroulé en juin à La Chaux-de-Fonds, a insisté sur la réussite de cette manifestation qui malgré la pluie et le froid, a réuni 20 sections et 190 gymnastes. «L'équipement adéquat du Centre sportif de La Charrière dont beaucoup nous envient, a certainement joué un rôle déterminant dans le succès de cette fête gymnique». Me Châtelain ainsi que M. André Favre qui a aussi très étroitement collaboré à l'organisation de cette fête ont été félicités par M. Coeudève à titre de remerciement pour l'immense travail qu'ils ont accompli. Pour la Fête cantonale des jeunes gymnastes qui s'est déroulée à St-Sulpice les 21 et 22 juin, c'est M. Eric Cochand qui a pris la parole au nom du comité d'organisation. Il a profité de l'occasion pour réaffirmer que St-Sulpice n'était pas un «trou» comme cer-

tains l'avaient méchamment affirmé au cours de cette fête, une fête qui fut un succès malgré le budget modeste consenti. Il a aussi invité le comité cantonal de l'ACNG à ne pas oublier les petites localités pour l'organisation de fêtes cantonales.

ON CHERCHE DES ORGANISATEURS

Le comité cantonal a partagé ses vœux et il est même prêt à favoriser n'importe quelle commune! Et pour cause! En effet pour le championnat cantonal de section personne ne s'est offert pour l'organiser tant en 1981 qu'en 1982. Il en va de même pour la mise sur pied de la Fête cantonale des jeunes gymnastes de 1981 alors qu'en 1982 elle aura lieu à Fontainemelon.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, devant cette «démission», que la commission technique a proposé de diviser le championnat cantonal de sections en plusieurs parties afin de permettre à des localités qui ne disposent pas d'infrastructures adéquates pour tous les concours de pouvoir tout de même organiser quelques-uns. Ainsi les concours aux engins pourraient avoir lieu au printemps et les concours d'athlétisme en automne. A ce propos, aucune décision définitive n'a encore été prise. En ce qui concerne la Fête cantonale de gymnastique qui a lieu tous les six ans et qui se déroulera en 1983, Les Geneveys-sur-Coffrane se sont portés sur les rangs. Mais, la section de ce village ne sait pas encore si les nouvelles installations dont la construction va débuter prochainement, seront terminées. A ce sujet, on devrait en savoir plus d'ici quelques mois.

MEMBRES FÉTÉS

Autre point important: la remise des distinctions aux membres méritants. C'est ainsi qu'ont été nommés membre vétérans: Charles-Henri Arm, Emilien Arm, Charles Cosandier, Bernard Curry, Roger Fragnières, Michel Froidevaux, Charles Hochuli, André Javet, Francis Pelletier et Pierre Zaugg. Le comité cantonal a d'autre part décerné le titre de membre honoraire à MM. Marcel Bächler, Charles Richard, Robert Urtz, John Vuille, Edmond Chuard.

Le conseiller d'Etat François Jeanneret a également adressé un message à l'assemblée. Il a notamment relevé l'effort financier qui sera entrepris par les gymnastes neuchâtelois afin de contribuer, dans le cadre du 150e anniversaire de la Société fédérale de gymnastique, anniversaire qui sera célébré en 1982, à

la construction d'une halle du jubilé à Macolin.

Cette assemblée s'est terminée comme elle avait commencé, c'est-à-dire en chanson. En entonnant «Le Vieux Châlet», les délégués de l'ACNG se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine... à Couvet.

Michel DERUNS

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Les rencontres opposant Saint-Etienne et Nantes, deux équipes qui dominent le football français depuis plusieurs saisons, constituent toujours les sommets de la saison. Celle de samedi prochain au stade Geoffroy-Guichard, le repaire des «verts», ne faillira pas à la tradition. En effet, le hasard et le talent des joueurs des deux formations ont fait qu'à la veille de la 17e journée du championnat, les deux clubs se retrouvent sur la même ligne, à la première place, les Stéphanois ne possédant qu'un

Championnat de première ligue de volleyball Tramelan - Münsingen 3 à 2

Salle de gymnastique de Saint-Imier, 150 spectateurs, arbitrage de MM. Vallat et Hurni J.-C., de Malleray. Durée: 92 minutes. Sets: 13-15, 15-10, 15-3, 12-15, 15-9. - Tramelan: Rüfli, von der Weid, Rolli, Müller, Callegaro, Tellenbach, Leuzinger, Jeandupeux.

Il y avait bien longtemps que Tramelan n'avait plus disputé cinq sets dans une rencontre officielle, gagnant ou perdant ses matches par des scores nets. Les spectateurs très nombreux samedi dernier à Saint-Imier en auront eu pour leur argent: un match d'assez bon niveau, en attaque surtout, des changements de situation continus, un suspens jusqu'au bout et, finalement, la victoire des Tramelots qui prennent ainsi la première place du classement.

Il faut ajouter d'emblée que les Tramelots ont joué crispés durant presque tout le match, ne pouvant pas développer des actions claires et mettre l'adversaire en difficulté; cela provenait d'une réception de qualité douteuse et de services très irréguliers: de nombreux, trop nombreux engagements étaient perdus par les Tramelots; certes, des risques devaient être pris pour mettre Münsingen en difficulté dans la construction du jeu, mais ceci n'explique pas tout...

Presque à chaque début de set, les Tramelots se sont vus menés au score et ont dû se battre pour revenir à égalité.

Néanmoins par 2 à 1, on pensait généralement à une victoire plus large; mais c'était sans compter avec la volonté des joueurs de Münsingen et surtout avec les qualités du joueur hollandais des visiteurs, Oltmanns, meilleur attaquant sur le terrain.

Finalement, la victoire souriait à la formation la plus homogène, celle qui possédait la meilleure condition physique et le plus grand volume de jeu, mais ce ne fut pas facile, face à cette équipe bernoise jouant un jeu simple mais efficace. (rv)

CLASSEMENT:

	J	G	P	sets	Pt
1. Tramelan	4	4	0	12- 2	8
2. Münsingen	4	3	1	11- 6	6
3. Köniz	4	3	1	9- 4	6
4. Bienna	4	2	2	10- 9	4
5. Porrentruy	4	4	2	8- 8	4
6. Morat	4	2	2	8- 9	4
7. Spiez	4	2	2	6-10	4
8. Berne	4	1	3	6- 9	2
9. Moutier	4	1	3	6-10	2
10. Soleure	4	0	4	3-12	0

France: Saint-Etienne et Nantes sur la même ligne avant leur duel

légère avantage à la différence de buts.

Les hommes de Robert Herbin ont été rejoints par les Nantais après avoir concédé le match nul à Lens (1-1). Pour leur duel au sommet, les «verts» devront se passer des services du Hollandais Johnny Rep (suspendu). Mais ils espèrent récupérer leur meneur de jeu Michel Platini, qui a fait cruellement défaut contre Lens (buts de Zanon, à la 42e minute, pour Saint-Etienne, D'Alberto, à la 76e, pour Lens).

Angleterre: Ponte en vedette

Absent mercredi dernier au Wankdorf, Raimondo Ponte a été samedi parmi les meilleurs (il fut même «l'homme du match») pour le «Sunday Mirror» de son équipe dans le match qui opposait Nottingham Forest à Southampton. Devant 25.000 spectateurs, face à un adversaire privé de Kevin Keegan, Nottingham a remporté un succès difficile qui lui permet de remonter à la troisième place du classement.

Le score fut ouvert par Ward, transféré récemment de Brighton, après six minutes de jeu. Southampton égalisa peu après mais l'équipe de Brian Clough devait reprendre l'avantage peu avant le repos sur un penalty transformé par Robertson. C'est pour une faute commise sur Ponte, qui tentait un dribbling au sein de la défense adverse, que ce penalty a été accordé. L'excellente performance de la «Forest's Swiss Star», comme on l'appelle maintenant, n'empêche pas Brian Clough de chercher à renforcer encore son équipe. Steve Daley, homme de milieu de terrain de Manchester City, figure parmi les candidats. Nottingham Forest est prêt à déboursier un million de livres pour s'assurer ses services.

Ce match Nottingham - Southampton a été plutôt rugueux. Huit joueurs ont été avertis et un expulsé (le défenseur de Southampton Waldron).

Aston Villa s'est maintenu à la première place du classement en battant Leicester par 2-0 sur des buts, marqués en l'espace de quatre minutes de Shaw et Cowan. Mais le leader a perdu Deacy, l'un de ses meilleurs éléments, qui a dû être hospitalisé à la suite d'une blessure à l'épaule. Aston Villa compte désormais trois points d'avance sur Ipswich Town,

lequel a toutefois joué deux matchs de moins. Ipswich est toujours invaincu. Mais il a beaucoup de mérite à avoir évité la défaite contre West Bromwich Albion (0-0). Son gardien Cooper, sérieusement blessé à la 17e minute, a dû être remplacé par le défenseur Osman, lequel s'est toutefois montré parfaitement à la hauteur de la situation. Classement:

1. Aston Villa 15-24; 2. Ipswich Town 13-21; 3. Nottingham Forest 15-20; 4. Liverpool 14-19; 5. Arsenal 15-19; 6. West Bromwich Albion 15-19; 7. Manchester United 15-18; 8. Everton 15-18; 9. Tottenham Hotspur 14-15; 10. Sunderland 15-14; 11. Birmingham City 14-14; 12. Coventry City 15-14; 13. Stoke City 15-14; 14. Southampton 15-13; 15. Middlesbrough 15-13; 16. Wolverhampton Wanderers 14-12; 17. Leeds United 15-11; 18. Manchester City 15-10; 19. Norwich City 15-10; 20. Crystal Palace 15-9; 21. Leicester City 15-9; 22. Brighton 15-8.

Allemagne: Bayern et Hambourg se détachent

Bayern Munich et le SV Hambourg prennent le large en championnat de RFA. Au cours de la 12e journée, le champion en titre a obtenu, contre le FC Nuremberg, son neuvième succès consécutif, ce qui lui a permis d'égaliser un record détenu depuis onze ans par le FC Cologne. Le SV Hambourg s'est pour sa part imposé à Bielefeld. Derrière, Borussia Dortmund et le FC Kaiserslautern, qui se partagent la troisième place, sont désormais à six longueurs du leader bavarois.

Le FC Cologne de René Botteron, qui avait semblé pouvoir revenir au tout premier plan sous la nouvelle direction de Rinus Michels, a connu une nouvelle déconvenue. Après son élimination de la coupe par le FC Fribourg, il s'est incliné à Moenchengladbach (0-2), ce qui lui vaut de se retrouver à la neuvième place du classement.

René Botteron a été, une fois encore, parmi les meilleurs de son équipe à Moenchengladbach. Cette fois cependant, il n'a pas réussi à marquer, pas plus d'ailleurs que Rainer Bonhof. Borussia Moenchengladbach a en revanche trouvé le buteur qui faisait défaut au FC Cologne: Hannes a ouvert le score sur un penalty accordé pour une faute de Bonhof sur Nickel, puis il a inscrit le numéro deux d'un tir des 25 mètres.

A Munich, devant 40.000 spectateurs, Bayern n'a pas connu de problème face au FC Nuremberg. Ce n'est qu'après avoir encaissé quatre buts, dont trois de Rummenigge, que les visiteurs, profitant du relâchement bien compréhensible des Bavarois, ont pu réduire l'écart pour ne s'incliner finalement que par 4-2.

A Bielefeld, le match entre Arminia et le SV Hambourg s'est joué à guichets

fermés. Les Hambourgeois furent beaucoup moins impressionnants que le leader. Ils connurent même une première mi-temps difficile (leur gardien fut alors sauvé à deux reprises par ses montants). Ils ont cependant fini par faire la décision, sur des buts de Hrubesch (74e) et Milewski (77e).

On notera encore que Burgsmueller a réussi son second «hat-trick» de la saison en participant au large succès (5-1) de Borussia Dortmund sur le MSV Duisbourg. Ses trois buts, il les a marqués entre la 13e et la 32e minute. Le classement:

1. Bayern Munich, 22 points; 2. SV Hambourg, 20; 3. Borussia Dortmund, 16; 4. FC Kaiserslautern, 16; 5. Eintracht Frankfurt, 15; 6. VfB Stuttgart, 13; 7. Bayer Leverkusen, 12; 8. Borussia Moenchengladbach, 12; 9. FC Cologne, 11; 10. VFL Bochum, 11; 11. SC Karlsruhe, 11; 12. MSV Duisbourg, 10; 13. Fortuna Duesseldorf, 10; 14. FC Nuremberg, 8; 15. Munich 1860, 8; 16. Uerdingen, 8; 17. Schalke, 8; 18. Arminia Bielefeld, 5.

avis urgent

Patinoire des Mélézes

CE SOIR À 20 H.

HC La Chaux-de-Fonds HC Villars

Match de championnat

26821

Bientôt au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds Tournoi de football du Clan Charcot

Ce troisième tournoi de football en salle se déroulera les 12, 13 et 14 décembre 1980, ceci au pavillon des Sports de La Charrière, la formule de la dernière édition est partiellement reconduite. Chaque équipe sera forte de quatre joueurs + un gardien + nombre illimité de remplaçants. L'âge minimum est toujours fixé à 16 ans. Afin d'éviter aux équipes non licenciées des défaites par trop inéluctables, il se disputera en deux poules. L'une ne comprendra que des joueurs licenciés, l'autre se composera de joueurs non licenciés avec au maximum deux joueurs licenciés. En outre, la durée de chaque match sera rallongée, ce qui implique que le tournoi débutera déjà le vendredi en soirée.

En plus du beau pavillon de prix (nous rappelons que les gagnants des prix de l'an passé conservent leur bien), chaque joueur recevra un prix personnel, la fi-

nance d'inscription demeurant modeste. Autre innovation, un challenge sera mis en jeu et conservé définitivement après une troisième victoire finale.

Inscriptions jusqu'au 15 novembre, Clan Charcot, Clématites 4, La Chaux-de-Fonds.

Hockey sur glace

BIENNE - GOTTÉRON-FRIBOURG À GUICHETS FERMÉS

Le match de ligue nationale A entre Bienne et Gottéron-Fribourg du 11 novembre se déroulera à guichets fermés. Les 9000 places de la patinoire de Bienne sont d'ores et déjà louées, dont une bonne partie par des supporters fribourgeois.

Haltérophilie

La Coupe horlogère à Châtelaine (GE)

Ce traditionnel trophée s'est disputé dans la salle d'entraînement du club chaux-de-fonnier, aux Forges. La formation locale s'est inclinée de justesse et elle a même réussi le meilleur total individuel aux points Muttoni avec Edmond Jacot. Résultats:

1. Châtelaine Genève (Heimberg, Schoenenberger, Buset, Pécaut, Tanay), 632,616 points Muttoni; 2. La Chaux-de-Fonds, E. Jacot (léger), arraché 87,5 kg., jeté 112,5 kg., Total 200 kg., 141,448 points Muttoni; J.-C. Lehmann (lourd-léger), 100, 130, 230, 136,877; F. Blaser (lourd-léger), 95, 130, 225, 133,902; R. Brusa (mi-lourd), 82,5, 105, 187,5, 116,559; E. Jacot (lourd-léger), 72,5, 87,5, 160, 95,219; total de l'équipe aux points Muttoni, 624,005.

DES NOCTURNES QUI RAPPORTENT !

DU 4 AU 8 NOVEMBRE 1980

Ouverture de l'exposition jusqu'à 22 heures
(autorisation légale)

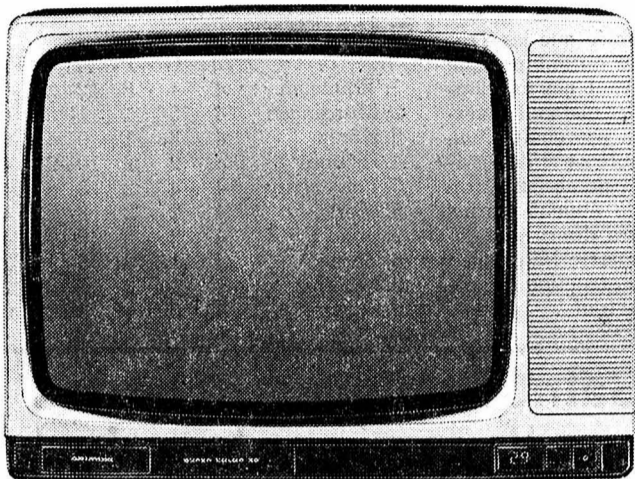
- CRÉDIT GRATUIT
- 1 CHÈQUE CADEAU SERA REMIS À CHAQUE VISITEUR
- PETITS PRIX ET GRANDS CADEAUX

Places de parc derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73
Tél. 039/22 65 33



*Demandez
une offre
d'échange!*

AU SALON CHAUXOIS



L'EXTRAORDINAIRE TV COULEUR PAL-SECAM GRUNDIG 8285

Modèle de pointe avec le nouveau châssis SM de sécurité. Télépilote 310 pour la sélection directe de 30 programmes avec programmation de l'enclenchement et montre à quartz incorporée. Tube-image hibri autoconvergent et indéréglable de 66 cm. Puissant haut-parleur frontal de 14 watt et amplificateur Hi-Fi selon normes DIN 45500. Ordinateur pour la recherche et la mise en mémoire des émetteurs. Prises vidéo + 2 hp supplémentaires. Logement pour télécommande dans le boîtier.

Prêt pour le vidéotexte et la téléinformatique sans modification.

NOTRE
PRIX:

2798.-

Location 87.- par mois

GARANTIE TUBE IMAGE 4 ANS

27034

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

biogögi

OFFRES D'EMPLOIS



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Par suite de départ, un poste de

dessinateur- géomètre

est à repourvoir au Service cantonal des mensurations cadastrales, à Neuchâtel.

Exigence: formation technique complète

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonctions: à convenir

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 novembre 1980.

28-119

Boulangerie-Pâtisserie



Parc 11 2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

boulangier-pâtissier pâtissier

Entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner au
039/22 30 52. 27222

Votre journal: L'IMPARTIAL

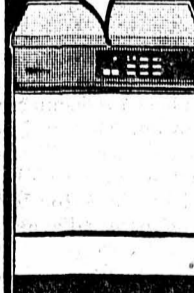
**DISCOUNT
DU MARCHÉ**

AF

Miele

Lave-vaisselle
avec
miniordinateur

NOUVEAU



simple
sur
économique
Votre spécialiste

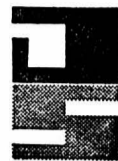
Le nouveau
lave-vaisselle
de qualité
supérieure

Modèle depuis

1545.-

Garantie
+ service

Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 22 26



SINGER

JEAN SINGER & Cie SA
fabrique de cadrans soignés
rue des Crétets 32
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir

EMPLOYÉ(E)

pour notre SERVICE DE FACTURATION

Nous demandons:

- bonne expérience de la facturation
- connaissances des formalités douanières
- aptitude à travailler de façon indépendante
- goût du travail précis et soigné
- travail dans le cadre d'une petite équipe
- situation stable et intéressante
- horaire variable

Nous offrons:

Nous prions les personnes intéressées d'adresser une offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae. Les offres seront traitées avec discrétion.



Futures mamans

vous qui songez au bien-être de votre enfant, inscrivez-vous au

cours de puériculture

organisé par la Croix-Rouge Suisse, avec le concours d'une infirmière monitrice diplômée.

Il aura lieu les lundis, de 20 à 22 h., au Centre paroissial des Forges, dès le 17 novembre (6 leçons de 2 heures)

Finances:

Fr. 40.- par personne
Fr. 50.- par couple

Les inscriptions sont prises au secrétariat, rue Sophie-Mairet 28, tél. (039) 22 22 89, de 7 h. 30 à 11 h. 30.

27085



Pour notre département commercial, nous engageons

DACTYLO

parfaite bilingue allemand-français, pour travaux de dactylographie et travaux variés.

Offres à adresser au chef du personnel. 28-12102

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55



Département des Travaux Publics
MISE AU CONCOURS
un poste d'

inspecteur-adjoint

à l'inspection cantonale de la navigation est mis au concours.

- Contrôle des bateaux, service de sauvetage et police de la navigation, y compris service de piquet.
- Titulaire d'un permis de conduire pour bateaux à moteur et voile.
- Connaissance du lac.
- Langue allemande désirée.

Traitement et obligations: légaux

Entrée en fonctions: à convenir

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 7 novembre 1980.

28-119

ROSSIGNOL — DYNASTAR

Du 5 au 15 novembre

GRANDE LOTERIE GRATUITE

1er prix 1 PAIRE DE SKIS

Pendant ces 10 jours, chaque acheteur d'une paire de skis alpin ou nordique participera au tirage au sort qui désignera le gagnant d'une PAIRE DE SKIS.



LÉO EICHMANN

Tél. 039/23 79 49
Léopold-Robert 72
La Chaux-de-Fonds

27250

NIEDECKER — TUA

MATELAS

(de santé) soit Robusta ou Ressorts sommiers, chauffelits. Reprise de vos anciens matelas.

H. Houriet
Hôtel-de-Ville 37
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 89. 26334

Nous avons toujours sur chantier du

bois de cheminée

façonné et scié en bouts de 25, 33, 50 cm. Maison Meyer-Franck, 135 avenue Léopold-Robert (à côté du Grand Pont) tél. 039/23 43 45.

138.155.245-7-05

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

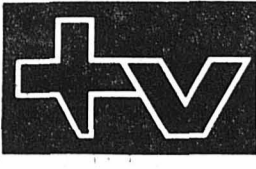


vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

<p>Mardi</p> <p>• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •</p>		
<p>Tranches horaires</p>	 <p>romande</p>	
<p>12-14 h</p>	 <p>TV romande à 21 h. 50: Infirmière...</p>	<p>12.15 Réponse à tout: Jeu 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.45 Croque-vacances 13.45 Le petit chien 13.50 Bricolage: Un kaléidoscope</p>
<p>14-16 h</p>	<p>14.30 TV éducative TV-scopie: A la chasse aux mouvements 15.50 Point de mire: Programmes radio</p>	<p>14.00 Infos-nature: Les flamants 14.10 Une famille ours au Far West 14.15 Féminin présent 14.35 Elles en question: Colette Lefort, diététicienne 14.45 Feuilleton: Jean-Christophe 15.50 Les recettes de mon village</p>
<p>16-19 h</p>	<p>16.00 Vision 2: Reprises 16.00 Zone bleue: ... et si on changeait de décor 17.00 La vie qui va... 17.30 Téléjournal 17.35 La Récré du mardi: Enfants Légendes du Coteau de Miel 18.00 Courrier romand 18.25 Pour les petits: Les Pilis 18.30 Aimé de son concierge: Série 18.50 Un jour, une heure: Information</p>	<p>16.25 Dossier: Telles qu'ils nous voient 17.05 A vos mains: Les coussins 17.10 La femme insolite: Martine Tujasez, femme pilote 17.15 Coup de cœur 17.55 TF quatre 18.20 L'île aux enfants 18.40 Jeu: Avis de recherche</p>
<p>19-24 h</p>	<p>19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 Zardo: Un film de John Boorman Avec Sean Connery et Charlotte Rampling 21.50 Infirmière: Vocation, métier...? Présence protestante. A l'occasion du 75e anniversaire de l'Ecole genevoise d'infirmières... Mme Rosette Poletti, directrice 22.20 Téléjournal 22.30 Sport Hockey sur glace</p>	<p>19.10 Une minute pour les femmes Le Salon de l'enfance 19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Le grand débat: Magazine politique Ce soir: Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste. Avec la participation de Michel Barnier (RPR) - Gérard Bapt (PS) - Gérard Longuet (UDF) - Pierre Zarka (PC) 21.30 Mon Général 3. Le général revient (1959-1962) 22.25 Country music Avec Matchbox - Jamic Fricke - Bellamy Brothers - Bobby Bare - Charly Rich 23.20 Actualités</p>

FR3 à 18 h. 30
Le trafic d'animaux
 C'est l'une des séquences du magazine «Couleurs du temps» d'aujourd'hui.
 «Le bétocide universel» est l'anéantissement systématique d'un monde animal sans défense.
 Causé par un immense trafic d'animaux appelé «Thai Connection», il s'organise grâce à d'importantes organisations de l'Asie du Sud-Est qui détiennent le quasi monopole du marché; c'est ainsi que gibbons, singes, reptiles, panthères et oiseaux rares sont écoulés par milliers.
 Malgré la Convention de Washington et les associations internationales de plus en plus actives, ce trafic se perpétue... Des milliers d'animaux sauvages sont capturés chaque année. Vingt pour cent seulement survivent à ce racket.



18.30 FR3 Jeunesse
 Le trafic des animaux sauvages
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Hector et Victor: Dessins animés
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Le bagarreur du Tennessee ou Le mariage est pour demain: Un film d'Allan Dwan
 Avec John Wayne - Ronald Reagan - Rhonda Fleming
21.55 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
 8.10 TV scolaire
 9.40 Pour les enfants
 10.30 TV scolaire
 11.10 Allemand (9)
 14.45 Da capo
 16.45 Pour les enfants
 17.15 TV scolaire
 17.45 Gschichte-Chischte
 17.55 Téléjournal
 18.00 Carrousel
 18.35 Sports en bref
 18.40 Point de vue
 19.00 Au royaume des animaux sauvages
 19.30 Téléjournal
 20.00 Auf Achse (3)
 20.55 Le président des Etats-Unis: Désir ou réalité
 21.40 Der Kandidat
 23.20 Sports
 24.00 Téléjournal
- SUISSE ITALIENNE**
 18.00 Pour les tout-petits
 18.05 Pour les jeunes
 18.40 Téléjournal
- 18.50 That's Hollywood**
19.20 Il Carrozone
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Les élections aux Etats-Unis
21.00 Un Uomo im Prestito
22.30 Les élections aux Etats-Unis
22.50 Téléjournal
23.00 Mardi-sports
24.00 Les élections aux Etats-Unis
- ALLEMAGNE 1**
 16.10 Téléjournal
 16.15 Magazine féminin
 17.00 Michel aus Löneberga
 17.25 Pour les enfants
 17.50 Téléjournal
 18.00 Programmes régionaux
 20.00 Téléjournal
 20.15 Le show Willem Ruis
 21.00 Report
 21.45 Die Schnüffler
 22.30 Le fait du jour
 23.00 Immergrün
 23.45 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
 16.30 Mosaïque
 17.00 Téléjournal
 17.10 Au royaume des animaux sauvages
 17.40 Plaque tournante
 18.20 La Panthère rose
 18.40 Et le Requin...
 19.00 Téléjournal
 19.30 Hollywood, ich komme
 21.00 Téléjournal
 21.25 L'Eglise catholique au IIIe Reich
 22.40 Was suchst du hier?
 23.40 Téléjournal

TV romande et TF1
Elections américaines en direct

Dans la nuit d'aujourd'hui mardi à demain mercredi, la Télévision suisse italienne fonctionnant en chaîne nationale - c'est-à-dire «captable» dans toutes les régions - diffusera à partir de minuit les émissions de la chaîne américaine CBS consacrées aux élections.
 Ce programme exceptionnel se poursuivra jusqu'à 7 heures du matin, mercredi, et sera suivi d'une heure de commentaires de conclusion, en italien.
 A noter aussi que demain matin, mercredi, dès 7 h., la chaîne française TF1 transmettra en direct des USA des reportages relatifs à cette même élection et en donnera, naturellement, les résultats. Avis aux amateurs de nuits blanches et aux lève-tôt!



FR3 à 20 h. 35: Le bagarreur du Tennessee

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
 12.05 Le Parlemensonge. 12.20 La pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Dialogue sur un palier ou Le gobe-douille. 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
 12.50 Les concerts du jour. 13.00
- Formule 2. 13.15** Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Catherine ou Le soir de la Toussaint. 22.00 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
- MERCREDI**
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
 Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'espagnol. 10.00 Portes ouvertes sur l'université. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

À ÉCOUTER

Perspectives musicales

Radio Suisse romande 2 à 11 h.
 Plus de 70 ouvrages lyriques, 119 œuvres religieuses, 19 quatuors à cordes, des symphonies et bien d'autres partitions encore... Avec tout cela, mort à 51 ans après quatre ans d'invalidité: Donizetti fut un créateur stupéfiant de fécondité.
 Formé dès 9 ans, dans sa Bergame natale, par un maître de musique d'origine autrichienne, à l'école du rigoureux classicisme viennois, il acquit très vite un tour de main qui allait lui permettre de rédiger un grand opéra en une semaine! Avec verve jaillissante, en sens de l'élan vocal, de la couleur qui en fit le rival de Bellini, sous l'œil bienveillant de Rossini.
 Musicien fascinant, trop longtemps négligé dans nos régions, mais dont on redécouvre aujourd'hui le répertoire, même instrumental, avec plaisir, l'auteur de «L'Elisir d'amore» et de «Lucia di Lammermoor» tient l'affiche de l'émission de fin de matinée du

mardi durant le mois de novembre. Paul-André Demierre consacre en effet aux «Opéras dramatiques de Gaetano Donizetti» quatre diffusions aux titres évocateurs à sou hait - successivement «34 ouvrages pour un triomphe», «Les proies du destin», «Le trône et la folie», «Le prix de la gloire». A ne pas manquer.

Catherine, ou Le soir de la Toussaint

Radio Suisse romande 2 à 20 h.
 Dans le domaine de Maupertuis, trois frères vivent en solitaires: Louis, fier des droits qui lui incombent en sa qualité d'ainé, Thomas, bonhomme plutôt taciturne, violoneux à ses heures et enfin Jean-Baptiste, benjamin, qui n'a rien perdu de son enthousiasme juvénile.
 Or, un soir de la Toussaint, le

malheur va s'installer dans la ferme qu'ils gèrent en toute harmonie, le soir précisément où Catherine, jeune servante de l'auberge voisine, vient leur rendre visite. Une visite convaincante puisque la voilà bientôt engagée dans la maison par nos trois ermites.
 Hélas, au contact de la belle Catherine, dont les intentions ne laissent pas d'être ambiguës, la bonne entente qui régnait jusqu'alors va s'effriter petit à petit. Jean-Baptiste et Louis s'éprennent de la jeune femme, le cadet avec la fougue de son âge, l'ainé avec plus de circonspection, mais non moins d'intensité. Quant à Thomas, malgré sa réserve, il n'est pas insensible aux charmes de Catherine. Les sourdes rivalités qui se déclenchent conduiront finalement les personnages de la pièce à de tragiques extrémités. Mais quel rôle l'énigmatique servante-maitresse a-t-elle donc joué dans tout ce drame? (Nouvelle diffusion)
L'oreille fine à la Radio Suisse romande 1 à 10h. 30.
Indice de demain: Sur-réaliste.



Restaurant JUMBO
Escalope de dinde à la crème
Riz créole
Salade de saison

Fr. 5.-

Mixed-Grill mexicain
Pommes savoyarde
Légume de saison

Fr. 6.-

28-022200



TAPIS D'ORIENT

Sur rendez-vous
(039) 22 29 70
Nord 163 - La Chaux-de-Fonds

Mme Firouzeh Miserez-Mir-Emad

A louer, tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord 208

appartement de 3 pièces

tout confort, loyer mensuel Fr. 325.- + charges.

S'adresser à:

Département cantonal des Finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15

Abonnez-vous à L'Impartial

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché. Tél. (039) 22 33 72, La Chaux-de-Fonds.

Appartements demandés

APPARTEMENT demandé, 4 pièces, confort, si possible avec dégagement, pour date à convenir. Tél. 039/26 09 27

27116

A vendre

JANTES AUTO

4 jantes OPEL KADETT ou ASCONA,
4 jantes FIAT ou SIMCA,
4 jantes PEUGEOT 304,
4 jantes VW 4 et 5 trous,
4 jantes RENAULT 16,
Tél. 039/26 01 71

25233

TAXIS EXPRESS

23 44 23

R. Amez-Droz Service jour et nuit



Toutou-Palace

Le salon de beauté pour chiens de toutes races!

Coups et soins prodigués

par Mlle Monti, toiletteuse diplômée

Au magasin: Parures et accessoires de luxe, shampooings, jouets, etc.

Tél. (039) 23 08 32 - Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso)

3562

PAYS NEUCHÂTELOIS

Un comité d'action neuchâtelois pour le 150e anniversaire de la SFG Un œuvre concrète ayant valeur de symbole

En 1982, La Société fédérale de gymnastique (SFG) fêtera le 150e anniversaire de sa fondation. Les gymnastes veulent à la fois marquer cet événement d'une pierre blanche et faire un geste utile. Une fois estompés les «flonflons» de la cérémonie commémorative, une œuvre tangible doit perpétuer le souvenir de cette fête, tout en rendant service à de nombreuses générations de sportifs. Dans ce but, la SFG a décidé de construire à cette occasion une halle de gymnastique dans le cadre de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. Cette réalisation concrète aura en même temps valeur de symbole: elle montrera la vitalité de la SFG et exprimera la foi des gymnastes en l'avenir de leur mouvement.

Les responsables de ce projet s'activent à rechercher les fonds, à savoir 4,5 millions de francs. Les gymnastes eux-mêmes sont appelés à consentir un effort financier personnel, mais l'importance de la somme nécessite des appuis extérieurs. Dans chaque région du pays, des comités d'action ont été constitués pour épauler ces sportifs purement amateurs.

M. J.-P. Porchat, ancien chancelier d'Etat, a accepté la présidence du comité d'action neuchâtelois, entouré de plusieurs personnalités et des principaux dirigeants des associations cantonales - masculine et féminine - présidées par M. F. Siegenthaler et par Mme M. Wunderlin. L'élan de générosité souhaité devrait faciliter la réalisation de ce beau projet, utile et profitable aux sportifs eux-mêmes.

Cette vaste halle offrira non seulement de meilleures possibilités d'entraînement pour l'élite, mais permettra également de développer les cours de formation de moniteurs et favorisera ainsi l'épanouissement du sport de masse. Sa conception répondra aussi au souci de conserver un contact entre les utilisateurs et la population et d'associer le public à l'entraînement des gymnastes; dotée de baies vitrées, cette nouvelle installation, qui constitue une importante contribution au mouvement sportif suisse, permettra aux spectateurs de suivre depuis les environs immédiats les évolutions des sportifs. (comm)

VAL-DE-TRAVERS

Assemblée de l'Union des sociétés de gymnastique du Val-de-Travers

Une trentaine de personnes était réunies récemment à Fleurier pour l'assemblée annuelle des délégués des Sociétés de gymnastique du Val-de-Travers et de Rochefort. En plus des membres d'honneur et honoraires, les délégués de l'Union montagnarde de Sainte-Croix et environs étaient présents. Les sections étaient toutes représentées à l'exception de celle de Buttes.

Les scrutateurs désignés, MM. Fernand Meylan et Walter Schindler, la séance s'est poursuivie par un rappel des membres décédés depuis l'an passé, soit MM. Emile Strahm, Travers, Virgile Baillods, Couvet, et Pierre Fabbri, Saint-Sulpice.

Rédigé par M. André Jeanneret, le procès-verbal de la dernière séance fut adopté à l'unanimité.

10e FÊTE DES INDIVIDUELS DU 31 AOÛT À FLEURIER

Le président, M. Denys Minder, s'est déclaré satisfait de tous ses collaborateurs qui ont contribué à la pleine réussite de la fête. La participation des 280 gymnastes avec un temps pluvieux ne fut pas de tout repos. Quelques critiques furent émises, lesquelles seront utiles pour la prochaine organisation. Le caissier, M. Henri Mayeux, eut le plaisir d'annoncer que le bénéfice de la fête (5000 fr.) contribuera au développement régional de la gymnastique.

A titre de reconnaissance, l'UGVT a proclamé M. Denys Minder membre d'honneur.

RAPPORTS DE L'UGVT

M. Robert Jeanneret a rappelé brièvement les sept organisations sportives auxquelles les gymnastes se sont distingués. De vifs remerciements furent adressés à tous ceux qui ont apporté leur concours et tout particulièrement au chef technique, M. Jean-Pierre Nicklaus qui a dû remplacer au pied levé M. Alex Zangrando qui s'est vu dans l'obligation de suspendre subitement son activité en raison de troubles cardiaques.

A son tour M. Nicklaus, chef technique, s'est déclaré satisfait du déroulement de la fête des individuels. L'appui qu'il a obtenu de ses camarades des comités fut vivement apprécié.

Il a regretté que l'effectif des gymnastes actifs soit en constante diminution. Un effort de propagande doit avoir lieu.

M. André Matthey a bouclé ses comptes, vérifiés par les sections de Rochefort et Travers, avec un boni de 850 fr.

C'est à l'unanimité et avec remerciements que tous les rapports furent adoptés.

Le budget 1981 est ratifié avec un déficit de 130 fr. Les vérificateurs seront les sections de Travers et Fleurier. La cotisation annuelle est restée fixée à 1 fr. 20 par membre.

A la suite de nombreuses démissions, une assemblée extraordinaire a eu lieu à Môtiers le 11 décembre 1979 et au cours de celle-ci il fut procédé provisoirement aux nominations, ceci dans l'attente d'une ratification par l'assemblée générale. C'est avec acclamation que les personnes ci-après désignées sont nommées:

Comité de district: MM. André Jeanneret, président; Robert Jeanneret, vice-président; Guy Vogelsang, secrétaire; André Matthey, caissier; Fernand Meylan et Lucien Camponovo, assesseurs. **Comité technique:** MM. Jean-Pierre Nicklaus, président; Rodolphe Frick, vice-président; Dominique Baggi, secrétaire; J. P. Dumont et Maurice Dumont, assesseurs.

43e FÊTE DE DISTRICT 1981

Elle aura lieu fin mai ou début juin à Couvet. Il a été envisagé d'associer les pupilles.

Après ces nominations, un membre honoraire a adressé des remerciements et félicitations aux nouveaux membres du comité, exprimé de la reconnaissance à ceux qui poursuivent leur activité, apporté un témoignage de gratitude à MM. Robert Jeanneret et Alex Zangrando, respectivement président et chef technique, piliers de la gymnastique du Val-de-Travers.

mémo

Neuchâtel

Jazzland: Ernie Wilkins.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h. 20 h. 30, Xanadu; 17 h. 45 Love Story.
Arcades: 20 h. 30, Charlie Bravo.
Bio: 18 h. 15, 20 h. 45, Le dernier métro.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Un mauvais fils.
Rex: 20 h. 15, Don Giovanni.
Studio: 21 h., Mad Max.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30 Le trou noir.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

RAPPORT CANTONAL

M. Fred Siegenthaler, président ACNG, a tout d'abord apporté le salut de son comité, puis il a donné des explications sur l'ordre du jour de la prochaine assemblée cantonale. Il a rendu un hommage reconnaissant à M. Bertrand Perrenoud, récemment décédé, lequel apporta toutes ses capacités et sa force à la gymnastique du canton.

Dans les divers, il fut annoncé que M. Gaston Hamel, Noiraigue, a été récemment nommé membre du comité central des vétérans gymnastes, M. Alex Zangrando, remis de sa grave maladie, a exprimé des remerciements pour le soutien moral qu'il a reçu de ses camarades gymnastes durant son hospitalisation.

Le nouveau président, M. André Jeanneret, a dit des remerciements pour la confiance qui lui a été témoignée. Il espère qu'elle sera justifiée.

Les délégués de l'Union montagnarde du Nord vaudois ont apporté un message sympathique tout en invitant les sociétés du Val-de-Travers à prendre part aux manifestations de leur région.

La pénurie de moniteurs se fait sentir et parfois des sections se trouvent démunies, telle que celle de Noiraigue. (rj)

Décès au Val-de-Travers

Le 1er novembre, Mme Elsa Colomb, 78 ans, de Couvet; le 2 novembre, M. Georges Curtit, 49 ans, de Couvet.

expert
La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

offre expert exclusive:

Fr. 1050.-

Chaîne HI-FI SONY ZR 200

Tourne-disque PST 22
Semi-automatique, entraînement direct. Asservissement par magnédisque. Cellule à bobine mobile.
Ampl-tuner STR-232 L
OL/OM/OUC stéréo. Affichage LED stéréo et niveau du signal. Puissance de sortie 2 x 20 watts (1 kHz). Réglages séparés basses/aiguës.
Tape-deck TC-U2
Dolby. Commutateur de bandes. Enregistrement à une seule touche.
2 haut-parleurs SS-E 20
2 voies avec reflex. Puissance musique 40 watts.
Rack anthracite

EXPERT vous prouve à nouveau son efficacité en vous faisant bénéficier directement de ses meilleures conditions d'achat: un prix vraiment incroyable pour la qualité SONY!

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12



prêt comptant

Désirez-vous un prêt comptant? La BPS vous garantit un service discret et compétent.

Rendez-vous simplement auprès de la succursale de la BPS la plus proche et dites au caissier: «Je désirerais un prêt comptant». Ou envoyez-nous le coupon ci-joint dûment rempli. Ainsi vous serez servi rapidement et en toute discrétion.

La Banque proche de chez vous.
BANQUE POPULAIRE SUISSE

Deux exemples parmi d'autres:
fr. 6 000.-/24 mois à fr. 282.80
fr. 12 000.-/36 mois à fr. 385.25

Veuillez s.v.p. écrire en lettres majuscules:

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Prénom, nom: _____

Rue, n°: _____

N° postal et localité: _____

Téléphone: _____

Adresser à: 41
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale,
3000 Berne 16.

79-6020

PAYS
NEUCHÂTELOIS

LIGNIÈRES

Voiture contre une génisse

Dimanche à 22 h. 45, M. Claude-Alain Botteron, 28 ans, de Nods, circulait de cette dernière localité en direction de Lignières. Arrivé peu après la bifurcation d'Enges, au lieu-dit les Prés-Ronds, il se trouva subitement en présence d'une génisse qui s'était échappée d'un pâturage. Roulant assez rapidement, il ne fut pas en mesure d'éviter cet animal qui fut heurté par l'avant du véhicule. Sous l'effet du choc, la machine quitta la chaussée à droite pour finalement s'immobiliser dans un champ à plus de 150 mètres de la collision. L'animal, propriété d'un agriculteur de La Neuveville, fut tué sur le coup. Blessé, le conducteur, M. Botteron, a été conduit à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel.

HAUTERIVE

Enfant blessé

Hier à 11 h. 10, une automobiliste de Saint-Blaise, Mlle D. R., circulait rue du Centre-Sportif en direction est. A la hauteur du terrain de football, elle s'est trouvée subitement en présence du jeune Patrick Lais, 11 ans, de Hauterive, qui s'était élancé imprudemment sur la chaussée, depuis derrière un rocher, du sud au nord. L'avant de l'auto heurta l'enfant qui chuta sur la chaussée. Il a été conduit à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel, souffrant du genou gauche, d'une commotion et d'éraflures au visage.

PESEUX

On recherche...

Le conducteur d'une auto Opel Record blanche qui, dans la nuit du vendredi 31 octobre au samedi 1er novembre, vers minuit, a endommagé la signalisation et la vitrine de la Boulangerie Estoppey, à la Grand-Rue 6, à Pesieux, est prié, ainsi que les éventuels témoins de l'accident, de prendre contact avec la gendarmerie de Pesieux, tél. (038) 31 43 16.

mémento

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.
Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.



LE CLUB
ALPIN SUISSE
Section
La Chaux-
de-Fonds

à le pénible devoir
de faire part
à ses membres du décès de

Monsieur
René BRUNNER

Membre vétéran
Entré au C.A.S. en 1936
dont il gardera un bon souvenir.
27271 Le comité

LE LOCLE

LE CLUB DES LUTTEURS
DU LOCLE

informe ses membres et amis du
décès de

Monsieur
Patrick PAULI

membre actif, fils de Marcel Pauli,
membre honoraire.
Pour les obsèques, se référer à l'avis
de la famille.
27366 Le Comité

LE LOCLE

L'ENTREPRISE CLAUDE JEANNERET Le Locle
à le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
Patrick PAULI

son employé.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 27368

L'ACTUALITÉ SUISSE

Syndicat du livre et du papier

Oui aux mesures de lutte

Les membres du Syndicat du livre et du papier (SLP) ont accordé à leur comité central la compétence de prendre des mesures de lutte dans les négociations au sujet d'une nouvelle convention collective, négociations qui opposent le syndicat à l'Association suisse des arts graphiques (patronale), l'ASAG. Les 67 pour cent des membres (17.045) du syndicat se sont prononcés jeudi dernier et le résultat du vote a été connu hier soir. 74 pour cent des votants ont décidé qu'il fallait donner au comité le pouvoir de prendre des mesures exceptionnelles dans la lutte qui oppose le SLP à l'ASAG. Ces mesures peuvent aller jusqu'à la grève générale. Rien ne permet de dire cependant qu'une telle décision sera prise ce matin lors d'une réunion du comité du SLP.

Le syndicat, commentant le résultat du vote de la base, a indiqué que l'approbation de la délégation de compétence au comité pour prendre des mesures de lutte montrait que les membres confirmaient ainsi que le résultat des négociations présentes était insuffisant et que le nombre des mécontents avait sensiblement augmenté par rapport à la votation générale du 30 mai dernier, ce qui constitue une prise de conscience des dangers que présente la convention collective proposée.

Le syndicat estime que les employeurs n'étant pas disposés à négocier, il ne reste pas d'autre solution que la voie de la lutte pour obtenir des améliorations. Il rappelle aussi que l'esprit de solidarité au sein de l'organisation des travailleurs, vu que les grandes sections comme les petites accordent les compétences de lutte et que les membres sont prêts à obtenir les améliorations minimales justifiées au moyen de luttes concrètes. Le comité assure ses membres que les compétences accordées seront utilisées avec soin, mais également avec toute la résolution nécessaire.

Un porte-parole du SLP a indiqué qu'on ne pouvait préjuger des décisions qui seront prises ce matin par le comité. En effet - et cela avait été précisé aux membres par circulaire - le fait de donner des compétences de lutte au comité central ne signifie pas que celui-ci va immédiatement déclencher une grève. Pour lui, c'est un moyen de contrainte sur les employeurs pour que ceux-ci s'assoient à table.

Il est donc possible qu'aujourd'hui un ultimatum soit simplement encore adressé à l'association patronale. (ats)

CANTON DU JURA

MONTFAUCON

Le maire réélu tacitement

Deux listes ont été déposées dans le délai, l'une établie lors d'une assemblée préparatoire et l'autre par un groupe de jeunes.

Maire: *Germain Aubry.
Président des assemblées: *Marino Martinoli.
Vice-président des assemblées: *Paul Farine.

Secrétaire des assemblées: *Claude Crevoisier.

Tous ces candidats proposés par la liste établie lors de l'assemblée préparatoire (LAP) sont réélus tacitement. Pour le Conseil et les commissions, une deuxième liste a été déposée par les jeunes.

Conseil communal - LAP: *Roger Jeangros, *Marie-Thérèse Frésard, *Edouard Zihlmann, *Philippe Farine, Martin Bruhart, Maurice Péquignot.
Jeunes: Christian Boesch, Vincent Brahier. (g)

*titulaires.

LES ENFERS

Elections tacites

Une seule liste, préparée lors d'une assemblée préparatoire, a été déposée. Le nombre de candidats correspondant au nombre de sièges, il y a donc élections tacites. Le corps électoral n'aura pas à se rendre aux urnes.

Maire: *Auguste Brahier. - Président des assemblées: Maurice Poupon. - Secrétaire des assemblées et secrétaire communale: *Ginette Lachat. - Receveur communal: *Robert Péquignot. - Garde-champêtre, fontainier, huissier: *Louis Brahier.

Conseil communal: *Emile Oberli, *Jean Haldimann, *Marcel Rebetz, *Maurice Poupon, *Germain Péquignot, *Markus Wespi, tous anciens: (y)

*titulaire

COURGENAY

Grièvement brûlé

M. Daniel Uhlmann, qui travaillait sur un chantier en Ajoie, a été brûlé par l'explosion d'une bonbonne de gaz utilisé pour de la soudure. Il a dû être hospitalisé tout d'abord à Porrentruy, puis conduit à Zurich par hélicoptère. (kr)

Grâce aux renforts

Nouveaux postes de police

Avec l'arrivée de nouveaux gendarmes dans le corps de la police cantonale, il est possible de pourvoir deux nouveaux postes prévus par l'Assemblée constituante jurassienne, à Vicques et aux Breuleux.

C'est ainsi que dès le 1er novembre, l'appointé Charles Chételat entrera en fonction à Vicques (No de téléphone 06622.75.45). Il quitte donc Courrendlin où il est remplacé par le gendarme Blaise Schull.

Quant à l'appointé Claude Petignat, dès le même jour, il dessert le poste des Breuleux (No de téléphone 03954.11.60). Il est remplacé au Noirmont par le gendarme Dominique Métille.

Durant la première semaine de novembre, le poste de gendarmerie de Chevèze sera déplacé au centre du village. L'appointé André Petignat sera désormais épaulé par le gendarme Jean-Luc Meusy (No de téléphone inchangé 06676.61.15). (rpju)

LE PEUCHAPATTE

Avant les élections communales

Prétendant à la mairie, le maire sortant Jean-Philippe Cattin; président des assemblées, Maurice Surdez.

Conseil communal: René Surdez, sortant; Gérard Surdez, sortant; Maurice Surdez, sortant, et nouveau Jean Frankhauser. (pf)

COURTÉTELLE

Candidats du PCSI

A son tour, le Parti chrétien-social indépendant de Courtételle vient d'établir ses listes pour les élections municipales du 30 novembre. A la présidence des assemblées, le pcsi portera en liste M. Josy Ory. Les autres candidats sont:

Au Conseil communal: Gérard Cattin-Comte titulaire, Danielle Brody-Roth, Jean-Pierre Christe-Noirjean, Florine Girardin-Cuttat, Bernard Joliat-Beuchat, Marcel Membrez-Cortat, Paul Simon-Weber, Michèle Theurillat.

A la Commission de l'Ecole primaire: Jean-Claude Erard-Joliat titulaire, Françoise Comte-Theurillat, Antonio Ferrera-Colantuoni, Gabrielle Fleury-Imhof, Marie Joliat-Buchwalder, Anne-Marie Sauvain-Christe, Elisabeth Voyame-Joliat.

A la Commission des finances: Daniello Belfiore-Farine, Marcel Cattin-Chalverat, Joseph Gogniat-Marquis, Paul Roth-Comte, François Theurillat-Monnat.

Au Conseil scolaire: Denis Bronschaller, Gabriele Christe-Noirjean, Anne-Marie Sauvain-Christe, Roland Cattin, Simone Droux-Juillerat, André Girardin-Cuttat, Louis Membrez-Comte, Pierre Monnerat-Comte, Paul Roth-Comte, Maurice Rossé-Dominé, Georges Seuret-Degance, Margareta Simon-Weber, Rolande Willemin-Maillard, Francis Zuber-von Kaenel.

COURFAIVRE

Listes du PDC

Les candidats du pdc pour le 30 novembre seront les suivants:

Conseil communal: Thérèse Aubry titulaire, Monique Allimann, Erwin Crétin, Aimé Monnerat, Daniel Cortat et André Monnerat.

Commission des impôts: Jacqueline Girardin, Janine Premannd, Marcel Broquet, Jean-Louis Brancucci, Roger Cortat, Georges Queloz et Maurice Tendon.

Commission de vérification des comptes: Jean-Marie Aubry, Marianne Cortat et Alfred Girardin.

Commission scolaire: Antonio Sticchi, Monique Allimann, Claire Cortat, Adèle Lachat, Maria Monnerat, Jean-Louis Brancucci, Georges Joliat et Antoine Juillerat. (rs)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé ma course,
J'ai gardé la foi.
II Timothée 4, v. 7.
Repose en paix chère maman.

Monsieur et Madame Willy Bettosini-Jacot;

Madame Ida Dubler;

Les descendants de feu Eugène Hadorn-Dubler;

Les descendants de feu René Châtelain-Dubler,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Ida LIENGME
née DUBLER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dimanche, dans sa 93e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 novembre 1980.

L'incinération aura lieu mercredi 5 novembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Willy Bettosini, 117, rue du Progrès.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 38409

SAINT-IMIER

Que ton repos soit doux
Comme ton cœur fut bon.

Madame Elvira Liechti-Sala;

Monsieur et Madame Renato Sala-Pasin et leurs enfants Alain et Michael, à Montreux;

Madame Maria Sala, à Bergamo (Italie);

Monsieur et Madame Camillo-Macarini, à Bergamo (Italie),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Achille LIECHTI-SALA

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-père, beau-fils, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui dans sa 78e année.

Saint-Imier, le 3 novembre 1980.

L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, le 5 novembre 1980.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20 à Saint-Imier.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de témoigner sa sympathie, en pensant à l'Association des Invalides, CCP 23-3275.

Prière instantane de ne pas faire de visites.

Une urne sera déposée devant le domicile à la rue de la Malathe 6a.

Selon le désir du défunt le deuil ne sera pas porté.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28645

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
SWISSAIR

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Emil KOCH
directeur général

survenu le 1er novembre 1980, à l'âge de 52 ans, à la suite d'une crise cardiaque.

Pendant de nombreuses années, M. Emil Koch a consacré toute son énergie dans un engagement total au service de la compagnie. Nous gardons de lui un souvenir impérissable d'un homme aux grandes qualités humaines.

Les obsèques auront lieu le 6 novembre 1980, à 14 heures, à l'Eglise réformée de Bassersdorf. 27375

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE IMETA SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Fritz COURVOISIER

mère de leur fidèle collaboratrice Madame Yvette Delachaux. 27343

SONVILIER

La famille de

Monsieur Marcel ZENGER

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante.

SONVILIER, novembre 1980. 27282

A Moscou

Dissident interné

Selon son épouse, l'un des deux Soviétiques qui s'étaient présentés à l'ambassade de Grande-Bretagne le 22 septembre dernier pour demander un visa d'émigration, a été interné dans un asile psychiatrique.

Dans un appel téléphonique à la presse occidentale, la femme d'Arkady Stepanchouk a précisé qu'elle avait elle-même été involontairement internée dans l'établissement alors qu'elle rendait visite à son mari. Elle n'a été libérée qu'hier.

Stepanchouk, âgé de 35 ans, et Sergei Kist, 24 ans, deux pompiers ukrainiens, s'étaient présentés à l'ambassade britannique pour demander que les autorités les aident à quitter le pays avec leurs familles. Ils avaient finalement quitté les lieux quelques heures plus tard et avaient été arrêtés par la police. (ap)

En Corée du Sud

Peine capitale confirmée

La Cour d'appel militaire sud-coréenne a confirmé hier la peine de mort prononcée le 17 septembre par la Cour martiale à l'encontre de M. Kim-Dae-jung, leader de l'opposition, accusé de complot destiné à renverser le gouvernement et d'activités hostiles à l'Etat.

La sentence devra être encore examinée par la Cour suprême. (afp)

Après plusieurs semaines de relative accalmie

Les combats ont repris en Afghanistan

Les mouvements de résistants afghans basés à Peshawar (Pakistan) ont annoncé hier «une reprise des combats aux quatre coins de l'Afghanistan», après plusieurs semaines de relative accalmie.

Alors que les observateurs s'attendaient à une offensive soviétique dont les premiers signes avaient été observés dans la province frontalière du Kunhar, les communiqués de la résistance musulmane font état d'initiatives victorieuses des moudjahidines.

Selon le mouvement «Hezbi Islami», les résistants musulmans ont attaqué à plusieurs reprises des colonnes soviéto-afghanes qui tentaient de s'implanter dans la province du Laghman (est de l'Afghanistan). Les derniers combats, dont les récits sont parvenus à Peshawar, datent du 29 octobre et se seraient soldés par un échec des forces gouvernementales dans le district d'Alishain. Selon les chiffres avancés par le «Hezbi Islami», près de 200 soldats afghans et soviétiques auraient été tués et huit blindés détruits.

A la même date, dans la province de Ghazni au sud de Kaboul, le «Hezbi Islami» affirme avoir attaqué avec succès une unité soviétique à Munqoor. Une série d'opérations de guérilla a également été conduite dans la province du Logar (sud de l'Afghanistan).

L'Alliance pour la libération de l'Afghanistan, qui regroupe cinq autres mouvements de résistants, fait état de nombreux incidents dans les provinces du nord de l'Afghanistan qui bordent la frontière soviétique. Les moudjahidines

auraient repris l'initiative depuis une quinzaine de jours.

D'autre part, selon une autre source résistante de Peshawar, les Soviétiques seraient sur le point d'entreprendre la reconquête d'Hérat, la seconde ville d'Afghanistan, dont le centre est aux mains de la rébellion depuis plusieurs mois. Hérat serait tenue par le «Janiat Islami».

DES MÉDECINS FRANÇAIS

TÉMOIGNENT

L'hiver risque d'être difficile pour les populations des régions d'Afghanistan où s'affrontent troupes soviéto-afghanes et guérilleros musulmans, ont indiqué deux médecins français de retour du Nouristan (nord-est de l'Afghanistan).

Selon eux en raison de combats qui se déroulent le long de la frontière pakistano-afghane et de l'exode en direction du Pakistan, qui se poursuit à un rythme accéléré, les cultures ne sont pratiquement plus assurées. Le fourrage est quasi inexistant, et une part importante du bétail a été tué par des mines antiperson-

nels, déposées en grand nombre par les hélicoptères soviétiques.

ON REDOUTE UNE FAMINE

L'hiver très rude qui a débuté au Nouristan va poser des problèmes nutritionnels graves, pour les enfants et les femmes en particulier, ont indiqué les médecins.

Pour eux, «la situation était déjà précaire au Nouristan, mais elle risque d'être complètement déséquilibrée avec l'hiver, et il faut songer que cette région, qui vit traditionnellement en autarcie, est relativement plus favorisée que d'autres régions plus centrales de l'Afghanistan, telles l'Hazarajat, où on redoute une famine».

Du point de vue médical, la situation est également très critique. (ats, afp)

Aux Philippines

Un plan de guérilla urbaine ?

Un plan de guérilla urbaine en cinq étapes pour déstabiliser le gouvernement philippin a été révélé par un Américain d'origine philippine, M. Victor Burnes Lovly, impliqué dans la récente vague d'attentats à la bombe, selon des informations obtenues de sources proches du gouvernement, hier.

Victor Burnes Lovly, qui est détenu depuis le 6 septembre dernier dans un hôpital militaire, a révélé que ce plan prévoyait la destruction des édifices publics et commerciaux, et l'assassinat de responsables militaires et d'hommes d'affaires, puis du président Ferdinand Marcos lui-même. La stratégie de ce plan, selon la déclaration de 21 pages signée par M. Lovly, comprend des efforts de propagande notamment aux Etats-Unis, l'organisation de réunions politiques, de grèves et de manifestations estudiantines. (ats, afp)

En bref • En bref

● SAN SALVADOR. — Une bombe de forte puissance a explosé dans les bureaux de l'Institut salvadorien de transformation agricole (ISTA) à San Salvador, blessant gravement un nombre encore indéterminé de personnes.

● TURIN. — Vingt-huit personnes ont été arrêtées au cours des récentes semaines dans le cadre de l'enquête sur le scandale pétrolier qui secoue le pays.

● VARSOVIE. — La Commission de coordination de «Solidarité» s'est réunie hier à Varsovie en comité restreint pour préparer la prochaine session plénière de l'organe exécutif du syndicat, dont la date n'a pas encore été fixée.

● PÉKIN. — Le procès de la veuve de Mao et de ses amis de la «bande des quatre» aurait été retardé en raison de complications de procédure et parce que la veuve refuse de coopérer.

● BONN. — Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt et le président français M. Giscard auront des entretiens de routine à Paris le 10 novembre.

● ACHAFFENBURG (RFA). — Deux anciens SS ont été acquittés hier au terme d'un procès de trois semaines du chef d'inculpation d'avoir abattu plusieurs détenus d'un camp de concentration parce qu'ils n'arrivaient pas à marcher suffisamment pour assurer qu'il s'échapperait à l'avance de l'Armée rouge, vers la fin de la guerre.

La 2e entreprise américaine: le Syndicat du crime

Suite de la première page

Etant donné le «boom» que connaissent les pizzas, le C.O. s'est lancé dans la fabrication du fromage «mozzarella» (Saputo and Sons, Montréal, Grand Cheese à Brownsville, Maggio Chesse à Philadelphie, California Chesse en Californie). En Pennsylvanie, dans le New Jersey, au Texas, la plupart des pizzerias sont entre les mains de la mafia. Par ailleurs, le C.O. s'est donné peu ou prou le monopole dans un nouveau secteur hautement profitable: l'évacuation des déchets chimiques. Des industries payent des sommes faramineuses aux camionneurs qui veulent bien les débarrasser de leurs stocks de déchets chimiques (substances nocives) et les déverser dans la mer, dans les lacs, sous terre, au mépris des lois pour la protection de l'environnement. Des entreprises d'évacuation contrôlées par le C.O. emmènent à un rythme haletant les débris industriels du New Jersey, de Pennsylvanie, de New York et les entassent, la nuit, pêle-mêle, au cœur des forêts du Vermont, du Maine et du New Hampshire.

Par le truchement d'entreprises respectables, dotées d'un siège social, le crime organisé poursuit des objectifs qui se distinguent de ceux que se fixent en général les firmes industrielles ou commerciales «honnêtes». Souvent, il s'agit d'utiliser une entreprise pour nettoyer de l'argent de provenance criminelle, le recycler. Cela explique pourquoi certains bars, certaines boucheries toujours vides, à New York, se maintiennent: elles ne sont pas censées rapporter des bénéfices. Mais permettre à des bénéfices venus d'ailleurs de faire peau neuve.

MONOPOLES

D'autre part, lorsque le C.O. pénètre dans un secteur commercial, à fins lucratives, il vise à se mettre en position de monopole. Pour y parvenir, tous les moyens sont bons: on ruine la concurrence en baissant les prix jusqu'à l'absurde et en «tenant bon» (grâce aux réserves clandestines). Ou bien on a recours au terrorisme, à la violence pour inciter la concurrence à «laisser tomber», à abandonner le terrain. A Minneapolis,

la «famille» Balistreris (d'origine grecque) a ainsi acquis le monopole de la vente des machines-à-sous après avoir pris le contrôle de Midwest Vendors, Dino Distributors, W-Z Novelty, Pitch D-Lish-US, par la force ou «la persuasion». A New York, les quelques 600 entreprises de ramassages des ordures privées appartiennent au C.O. Pour se débarrasser de la concurrence, ce dernier dispose de plusieurs avantages: il ne paye pas d'impôts et a le souffle, financièrement parlant, plus long. Sa main-d'œuvre — non syndiquée — est moins coûteuse.

INFILTRATION À WALL STREET

Ce qui inquiète au plus haut point les autorités, c'est l'infiltration enregistrée récemment de Wall Street par le crime organisé qui, avec les moyens considérables dont il dispose, crée des fluctuations en bourse artificielles et fausse le jeu. Déjà il contrôle des maisons d'agiotage et manipule les opérations boursières «sous le comptoir» jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars par an: «Une broutille, estime le SEC, mais ce n'est sans doute qu'un début». Infiltré par des éléments criminels, puissamment organisés, le secteur privé n'a pas les moyens de se défendre et les dignes érigées par les autorités contre cette marée montante ne résistent pas à sa poussée. On assiste à une entreprise massive de subversion de l'entreprise privée par le Syndicat du crime qui ne figure pas encore sur la liste des «500 plus grands» publiée chaque année par «Fortune», mais qui, selon le FBI et une Commission du Sénat, est désormais la deuxième entreprise (véritable conglomérat) américaine. Par l'importance. Parce que pour ce qui est des bénéfices, elle est la première. Là où le secteur pétrolier avoue 7 % de bénéfices sur son chiffre d'affaires, le Syndicat du crime tire 33 % de bénéfices du sien.

L. W.

ran, M. Kendrick a décidé de les remettre au consulat de Francfort, ville où selon toute probabilité, les otages transiteront après leur libération.

«CARTER OU REAGAN, C'EST LA MÊME CHOSE»

«Pour nous, Carter ou Reagan c'est la même chose. Ils défendent tous les deux les seuls intérêts des Etats-Unis», a déclaré hier le président du Majlis (Parlement iranien), l'hodjatolislam Hachemi Rafsanjani.

Le dirigeant iranien a ajouté, au cours d'une conférence de presse à Téhéran, qu'il importait peu à l'Iran de savoir si le fait que le Majlis ait fait connaître dimanche les conditions posées à la libération des otages américains pourrait jouer un rôle dans le scrutin d'aujourd'hui aux Etats-Unis.

Cette décision, a-t-il poursuivi, n'a rien à voir avec les élections américaines. Le débat parlementaire sur le sort des 52 otages avait débuté bien avant que s'ouvre la campagne électorale américaine, a-t-il souligné. (ats, afp, reuter)

Elections présidentielles américaines

Suite de la première page

Il a commencé la journée à Springfield, dans l'Illinois, avant de partir lui aussi pour l'ouest où ses partisans l'attendaient à Portland (Oregon) et à San Diego (Sud Californie). Il attendra le résultat des élections à Los Angeles.

52 FORMULAIRES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Par ailleurs, M. Jack Kendrick, employé de la municipalité de Brookline, dans le Massachusetts, a remis hier au consulat général des Etats-Unis à Francfort 52 formulaires de vote par correspondance pour que les otages américains en Iran puissent voter au cas où ils seraient libérés et envoyés à Francfort avant la clôture de l'élection présidentielle américaine ce soir.

M. Kendrick a déclaré qu'il avait eu cette idée après que la fille résidant à Brookline d'un des otages, M. William Keough, lui eut demandé d'apporter un formulaire pour son père.

Washington lui ayant déconseillé de tenter d'amener ces formulaires à Téhé-

L'OPEP ajourne «sine die» son séminaire annuel

Le séminaire annuel de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), prévu du 24 au 26 novembre et auquel devaient participer plusieurs ministres du pétrole, a été ajourné sine die.

Depuis le déclenchement du conflit entre l'Iran et l'Irak, à la fin septembre, plusieurs réunions de l'OPEP ont été annulées: un conseil des ministres des Finances, prévu pour le 6 octobre à Quito, un conseil des ministres du pétrole le 14 octobre à Londres, et surtout le sommet des chefs d'Etat devant se tenir à Bagdad du 4 au 6 novembre.

Le ministre saoudien du pétrole, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, devait présider le séminaire annuel, qui avait pour thème «Vers un nouvel ordre économique international». Plusieurs pays de l'OPEP devaient être représentés par leurs ministres du pétrole, le Koweït, le

Venezuela, l'Iran, la Lybie, l'Indonésie, l'Algérie.

Plusieurs personnalités du tiers monde et des pays industrialisés avaient également été invitées à cette réunion, notamment M. Willy Brandt, président de la Commission sur les relations internationales baptisées «Commission Brandt», et les ministres du pétrole de Norvège, d'Angola, d'Argentine et du Kenya.

STRATÉGIE À LONG TERME

La conférence semestrielle ordinaire des ministres du pétrole de l'OPEP, organe de décision de l'organisation, est toujours prévue pour le 15 décembre à Bali. Elle devrait prendre une décision sur une nouvelle date pour le sommet des chefs d'Etat de l'organisation, a-t-on appris dans les milieux informés ce week-end à Djakarta. (afp)

Libération des otages américains: l'incertitude n'est pas dissipée

Suite de la première page

Dans l'intervalle, l'Iran devait assurer la garde des Américains, qui allaient «demeurer où ils sont», c'est-à-dire, comme on peut le supposer, à l'ambassade américaine de Téhéran.

Bien qu'Alger n'ait pas voulu reconnaître officiellement son rôle de bons offices, il a confirmé que «le processus global de libération» avait été étudié hier matin à Téhéran par son ambassadeur, M. Abdelkrim Gueraieb, et M. Ali Radjai. Pour les observateurs, l'Algérie était particulièrement désignée pour servir d'intermédiaire dans la mesure où elle représente les intérêts iraniens aux Etats-Unis.

UN GROUPE DE TRAVAIL

A Washington, M. Muskie, qui a confirmé que l'Algérie jouait un rôle dans les négociations avec l'Iran, a révélé que son adjoint, M. Warren Christopher, avait rencontré l'ambassadeur algérien, M. Redha Malek.

Le secrétaire d'Etat américain a annoncé par ailleurs que le gouvernement iranien avait mis en place un «groupe de travail» pour appliquer la décision du Majlis concernant les conditions de la libération des otages. «Des progrès ont été réalisés», a-t-il

dit. «Toutefois il reste beaucoup à faire. Nous continuerons à poursuivre nos objectifs avec patience, diligence et détermination».

Dimanche soir, interrompant sa campagne électorale, le président Carter était intervenu pendant deux minutes à la télévision pour assurer qu'il souhaitait le retour rapide des otages «mais uniquement sur une base préservant notre honneur national et notre intégrité nationale».

Le porte-parole du Département d'Etat, M. John Truttner, a pour sa part déclaré: «Nous rejetons l'idée selon laquelle nous sommes en train de payer une rançon ou de faire des concessions».

LE FAIT DÉTERMINANT

Au cours de cette journée qui a vu se précipiter les événements pouvant conduire à court ou moyen terme à une libération des otages, c'est finalement la rencontre entre l'ayatollah Khomeiny et les étudiants islamiques qui aura été le fait déterminant.

Selon Radio-Téhéran, le chef religieux a adressé ses remerciements aux étudiants, qui ont été depuis un an les gardiens des otages après avoir été à l'origine de la prise de l'ambassade américaine. Il a loué le «service que ces jeunes

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Peine capitale maintenue

M. Kim Dea-jung, incarnation de la résistance à la dictature sud-coréenne, a été condamné une nouvelle fois à mort hier par une Cour d'appel militaire. En effet, celle-ci a confirmé le jugement à une peine capitale infligée par la Cour martiale au mois de septembre.

Au moment même où les Etats-Unis vont choisir entre M. Carter et M. Reagan, à l'instant où se joue le sort des otages américains de Téhéran, le destin de M. Kim Dae-jung vous indiffère peut-être.

Cependant, il n'est pas sans importance que M. Kim Dae-jung soit gracié ou qu'il soit exécuté.

Depuis des années, le leader de l'opposition sud-coréenne, qui a failli devenir, en 1971, président de la Corée du Sud, représente, sans doute, ce qu'il y a de mieux pour les Coréens en matière de démocratie. Pour ce peuple divisé artificiellement en deux camps par les superpuissances, il est l'image de la seule voie possible vers la réunification du «petit» Etat asiatique.

Il n'est pas exclu que le chemin choisi par M. Kim Dae-jung soit jalonné de bornes peintes au mot d'«utopie».

Mais M. Kim Dae-jung, face aux diverses dictatures régnant à Séoul tout comme face à l'homme fort nord-coréen, Kim Il-sung, c'était et c'est toujours la voix de l'espérance, celle qui recherche entre les deux Corées, infiniment plus proches malgré les divisions politiques que les deux Allemagnes ou, naguère, les deux Vietnams, le moyen d'une réunification que tous les Coréens souhaitent, sans doute, au plus profond de leur cœur, mais que l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Chine et le Japon redoutent ou, tout au moins, ne désirent pas. Car une Corée unifiée, ce serait une puissance sur laquelle il faudrait compter.

Hélas! les militaires sud-coréens n'ont pas voulu croire au message d'espoir de M. Kim Dae-jung et M. Carter, embarrassé dans le piège du système électoral américain, n'a pas pu ou n'a pas voulu le soutenir.

Cependant comme l'espérance est toujours violente, M. Kim Dae-jung gêne les maîtres de Séoul.

Vivant, c'est une menace potentielle pour leur régime. Ils ont donc opté pour le faire disparaître.

Si l'opinion publique internationale ne se soucie pas de lui, s'il n'y a pas de protestation contre la peine capitale qui le frappe, ce sera pourtant non seulement la fin d'un homme honnête, d'un citoyen qui cherchait la paix, mais ce sera également une lueur qui s'éteindra.

Et, en dépit des grands événements actuels, la perte de cette petite lumière sera grave. Car l'espérance, c'est la route de l'avenir.

Willy BRANDT

Prévisions météorologiques

Le temps sera couvert et froid, quelques chutes de neige éparses pourront se produire. La température en plaine sera voisine de 2 degrés la nuit et de +3 l'après-midi. Bise modérée.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,16.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Vendredi à 17 h.: 750,83.
Hier lundi à 17 h.: 750,61.